

CITROËN AMI SUPER



Citroën lance l'Ami Super

Super = 74% de puissance en plus

Venez l'essayer chez:

Apollo

Garages Henri Favre S.A.

Fig. Lac Neuchâtel tél. 241212

MAGAZINE TV-RADIO NOTRE MINI-HEBDO

Pages 19-22

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Sortant de sa traditionnelle neutralité politique

L'armée chilienne renverse Allende

Le président se serait donné la mort

BUENOS-AIRES (AP). — Une junte militaire s'est emparée mercredi du pouvoir au Chili et a attaqué le palais de la Moneda à la suite du refus du président Allende de céder au coup de force. Ainsi, après avoir longtemps hésité, l'armée est finalement sortie de la neutralité politique qu'elle observait depuis 1930. Le but avoué de la junte est de « libérer le pays du joug marxiste ». Selon certaines informations, le président se serait donné la mort.

L'intervention de l'armée dépasse le simple cadre du traditionnel putsch latino-américain car le président Allende est le premier chef d'Etat marxiste régulièrement élu du continent américain et que « la voie chilienne vers le socialisme » jouissait déjà de la sympathie des partis et des régimes de gauche dans le monde.

D'autre part, le Chili est l'un des rares régimes latino-américains où la gauche est aussi puissante. Lors des dernières élections législatives, l'unité populaire avait obtenu 44 % des voix. Un refus des partis de gauche de se plier aux militaires — certains groupements extrémistes possèdent des armes — pourrait plonger le pays dans une guerre civile.



Salvador Allende
(Téléphoto AP)

Apparemment, le président Allende n'a pas mesuré tout de suite l'ampleur du putsch. Dans une première allocution, en début de journée, il a annoncé qu'une « faction de la marine » agissant en rébellion contre le gouvernement, avait isolé le port de Valparaíso, la deuxième ville du pays et le maintenant en état d'occupation. Cependant, peu après, le commandant de l'armée chilienne le général Augusto Pinochet le commandant en chef de l'armée de l'air, le général Gustavo Leigh, et le chef des opérations navales, l'amiral Jose Toribini Merino, ainsi que le chef de la police, le général Cesar Mendoza, publiaient, une proclamation annonçant la formation de la junte.

(Lire la suite en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

Débâcle au Chili

Il y a eu 3 ans le 4 septembre que M. Allende est parvenu au pouvoir. Durant ce demi-mandat, la situation n'a cessé de se dégrader à telle enseigne que le président de la République a pu dire que le Chili était au bord de la guerre civile.

De fait, le désordre est partout dans la rue, les attentats et les grèves ne cessent de se multiplier. Le parlement ou subsiste une majorité non-marxiste et anti-marxiste a déclaré le gouvernement illégal. Mais son chef n'en a eu cure. Dans tout pays où règne une démocratie authentique, il eût démissionné. M. Allende a préféré crier au péril fasciste, représenté par le mouvement d'extrême-droite « Patrie et liberté ». Il a usé dès lors de la répression, une répression que les gauchistes n'ont pas condamné en l'occurrence, alors qu'ils n'ont de cesse de la dénoncer quand les Etats occidentaux l'utilisent contre les menées subversives. M. Allende ignore-t-il, au demeurant que, partout, c'est le communisme (quand il ne s'est pas imposé par la violence) qui a fait le lit des fascistes ?

Quoi qu'il en soit, se cramponnant au pouvoir, le président chilien a cherché aussi à négocier. Pour la Xème fois, il avait remanié son gouvernement en rappelant les militaires. Mais le général Prats, redevenu ministre de la défense nationale, a démissionné derechef quelques jours plus tard. Preuve qu'un malaise existait déjà dans l'armée. Celle-ci a toujours soutenu la légalité, mais, dès l'instant où cette dernière a été déclarée... illégale par les représentants du peuple, l'armée était en droit de se poser des questions. D'autre part, M. Allende aurait voulu renouer avec les démocrates-chrétiens. M. Eduardo Frei a rompu tout net. Chat échaudé craint l'eau froide. L'ancien président s'est aperçu un peu tard — puisqu'il avait fait voter ses élus pour l'équipe de Front populaire — que les voies du christianisme social qu'il prêchait durant son mandat, étaient mieux à même de favoriser l'essor du peuple chrétien que celles du marxisme.

Bilan tragique ! En trois ans, les prix ont augmenté de 400 %. Le taux d'inflation a atteint, en 1972, 248 %. Depuis les nationalisations, la production du cuivre a diminué dans des proportions considérables. Le ravitaillement s'est fait plus mal que jamais. La viande et la farine manquent. Les objets de première nécessité sont introuvables. Les ménagères se sont livrées dès lors à de nouvelles manifestations. La police les a « chargées », de même qu'elle a occupé l'Université catholique de Valparaíso. Les médecins ont déserté les services hospitaliers. La grève des transporteurs a continué à paralyser la nation. Le comble est qu'Allende a été débordé aussi sur sa gauche : le MIR, organisation extrémiste, a occupé les arpentés de terre laissés par la réforme agraire pour les petits agriculteurs. On a incriminé les possédants d'avoir expatrié leurs capitaux et de s'être expatriés eux-mêmes. Est-ce un crime de constater que l'initiative privée est plus bénéfique pour un pays qu'un collectivisme porté à son comble par une fiscalité sans mesure !

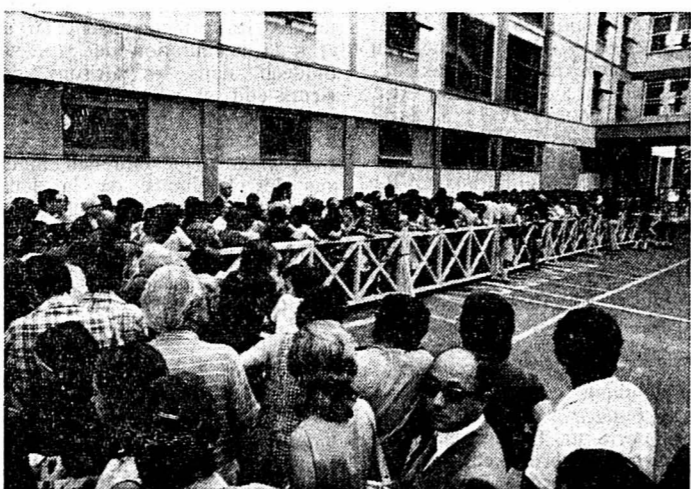
Tel est le résultat de ce socialisme par « voie démocratique » (encore est-ce un mensonge, puisque le Front populaire n'a jamais atteint plus de 36% des suffrages) que prônait naguère Mitterrand et que Marchais reprend à son compte dans son livre « Le défilé démocratique ». On ne donne pas cher de la France si elle venait à être « chilinisée ».

René BRAICHET

Malgré les assurances et l'optimisme officiels LE NOMBRE DES VICTIMES DU CHOLÉRA AUGMENTE EN ITALIE

De notre correspondant à Rome :

Dix-huit jours après qu'elle eut pris naissance à Herculanium et Torre del Greco, près de Naples, l'épidémie de choléra n'a pas été conjurée. En effet, le nombre des personnes affectées du mal a tendance à augmenter, non seulement à Naples et à Bari, mais aussi dans plusieurs autres villes de la péninsule. Les autorités prétendent depuis plusieurs jours qu'elles contrôlent la situation, mais leur optimisme ne semble guère justifié d'autant plus que les médecins craignent que l'épidémie ne prenne une forme endémique dans la région de Naples. A Naples, à l'hôpital Cotugno, vingt-cinq à trente « suspects » sont admis chaque jour, et mardi leur nombre s'élevait à 621. Chez 108 d'entre eux la présence du vibron « el tor » avait été établie.



Par milliers, les Romains se font vacciner.
(Téléphoto AP)

On invite la population à se soumettre à une seconde vaccination, laquelle donne une sécurité de 64 % (une seule vaccination n'offre une garantie que de 43 %). Cet appel a été lancé par un certain nombre de médecins, qui ont constaté qu'une vingtaine de personnes vaccinées avaient contracté le choléra. Elles ont avoué avoir mangé, ou bien des coquillages (malgré l'interdiction) ou bien des légumes crus.

CINÉMAS ET RESTAURANTS FERMÉS

Les autorités municipales ont pris des mesures draconiennes pour empêcher la contagion dans la mesure du possible. Mardi, elles ont ordonné la fermeture de onze cinémas et de trois restaurants où les conditions hygiéniques ont été jugées insuffisantes. En outre, les fêtes en l'honneur de Saint-Janvier, le patron de la ville, qui devaient avoir lieu les 18 et 19 septembre, ont été supprimées. Pour les Napolitains c'est d'une importance capitale : Saint-Janvier, pour eux, est celui à qui on s'adresse toujours en cas de malheur.

Mais Naples, une fois de plus, apparaît comme la ville de l'indiscipline et des défis. Il a été établi que les moulins avaient transmis le choléra, et on a conjuré les gens de ne plus en manger.

Le voyage du chef de l'Etat français en Chine PÉKIN RÉSERVE UN ACCUEIL CHALEUREUX A M. POMPIDOU

PÉKIN (AFP-AP). — Plusieurs dizaines de milliers de Pékinois ont réservé un accueil chaleureux à M. Georges Pompidou, président de la République française, et premier chef de l'Europe occidentale à se rendre en Chine, arrivé mardi à 15 h locales (8 heures, HEC), pour une visite officielle d'une semaine.

A l'aéroport 4000 jeunes filles, en jupes et corsages multicolores, groupées en carré, lançaient des cris de bienvenue et dansaient en agitant des bouquets, des mouchoirs de soie aux couleurs vives et des drapeaux français.

Après avoir salué les personnalités venues l'accueillir et passé en revue des détachements des trois armes, M. Pompidou, accompagné du premier ministre chinois, M. Chou En-lai, gagnait le centre de la ville dans une grande voiture noire.

DES JUPES

Elles étaient là environ 60.000 sur trois kilomètres des deux côtés de l'immense avenue Tchangan, mais la diffusion essentielle avec la foule pékinoise des jours ordinaires était que toutes les femmes et les jeunes filles, pour marquer ce jour de fête, avaient troqué le strict complet veston bleu sombre à col rond pour des jupes en tissu imprimé multicolore et des blouses aux teintes pastel. Les rues de Pékin s'en sont trouvées soudain changées, beaucoup plus que par les oriflammes tricolores et rouges qui avaient été hissées de place en place, et les banderoles tendues en travers de l'avenue.

Près de la place Tien An-men (place de la paix céleste) qui est le cœur de Pékin, une foule compacte d'ouvriers et d'ouvrières en bleu de chauffe, d'écoliers avec le foulard rouge sur la chemise blanche et d'écolières aux nattes nouées de rubans roses ont applaudi le passage du cortège en agitant des petits foulards de soie rose et jaune. Dans la ville, sur l'itinéraire emprunté par leurs hôtes français,

les Chinois ont déployé de larges banderoles souhaitant en chinois et en français « chaleureuse bienvenue au président Pompidou » et apportant le « ferme soutien » du peuple chinois à la « lutte des peuples européens contre l'hégémonisme ».

Accompagné du premier ministre Chou En-lai, le président de la République française, qui est entouré d'une suite réduite — le ministre des affaires étrangères, M. Jobert, actuellement à la réunion des Neuf à Copenhague, le rejoindra à Pékin demain — a gagné la « résidence de l'ouest », réservée aux dignitaires étrangers en visite à Pékin.

Le président Pompidou a été l'hôte mardi soir d'un dîner officiel offert par le gouvernement chinois au palais de l'Assemblée nationale populaire.

ENTRETIENS

Il aura un premier entretien cet après-midi avec « les dirigeants chinois ». On estime à Pékin que son interlocuteur principal sera le premier ministre Chou En-lai, mais il est acquis que le président français rencontrera également au cours de son séjour le président Mao Tsé-toung, à une date et en un lieu qui ne sont pas précisés.

Les problèmes relatifs à l'Europe et à la construction européenne, pour lesquels la Chine manifeste un vif intérêt, pourraient être au centre des premiers échanges de vue en tête à tête. Aucun ordre du jour n'a été toutefois établi.

(Lire la suite en dernière page)



M. Chou En-lai et le président Pompidou saluent la foule à l'aéroport de Pékin.
(Téléphoto AP)

LES SOUCOUPES VOLANTES PROLIFÈRENT EN GÉORGIE

ATLANTA (Géorgie), (AP). — Depuis une quinzaine de jours de nombreuses soucoupes volantes se manifesteraient au dire de nombreux témoins, dans le ciel de la Géorgie.

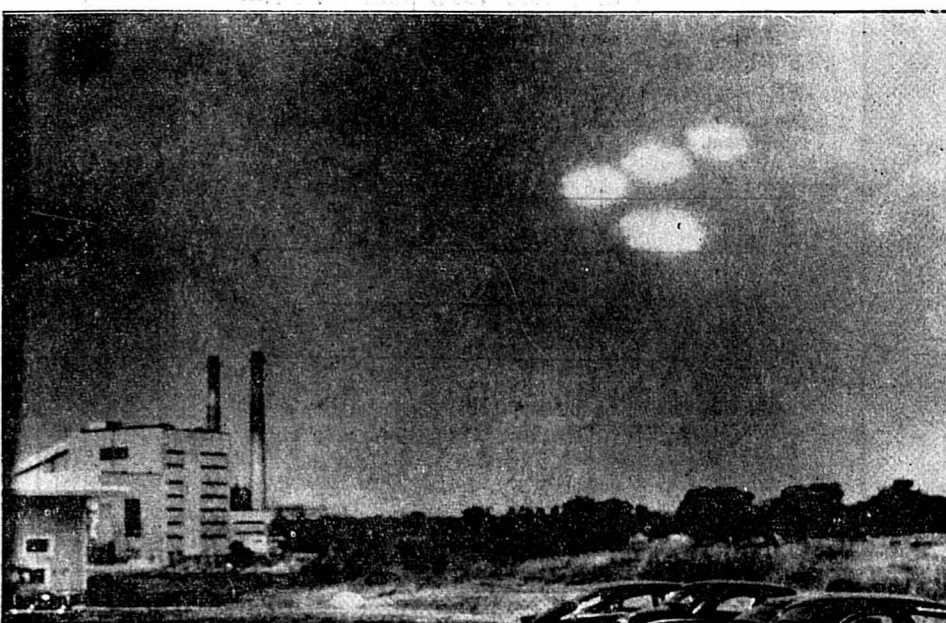
Mais les renseignements recueillis par l'armée de l'air américaine sur ces apparitions n'ont pas été jugés par les autorités devoir donner lieu à enquête. Rien d'étrange n'a été observé sur les écrans des radars et aucun pilote n'a signalé avoir aperçu d'objets célestes.

Pourtant une cinquantaine d'habitants du

comté de Chatam ont déclaré à la police avoir vu des soucoupes. L'un d'eux a signalé qu'un de ces mystérieux engins avait atterri dans un cimetière et des enfants ont même précisé qu'il en était sorti des chiens noirs de forte taille. Aucune trace n'en a été retrouvée.

Un mystérieux objet signalé dans un sous-bois s'est avéré être un signal lumineux utilisé par les automobilistes.

Selon le Dr McCranie, de la faculté de médecine de Géorgie, à Augusta, il semble qu'il s'agisse d'un phénomène d'autosuggestion collective.



Saucoupe volante dans le ciel de Salem (Massachusetts). C'était en octobre 1954...

Chronique régionale :
pages 2, 3, 7, 9 et 11

Informations suisses :
page 13

Pour vous Madame :
page 14

Les sports : pages 15 et 17

Carnet du jour — Programme radio-TV :
page 25

Dernière heure et bourses :
page 27

Lip : M. Dalin veut se justifier, mais...
(Page 3)

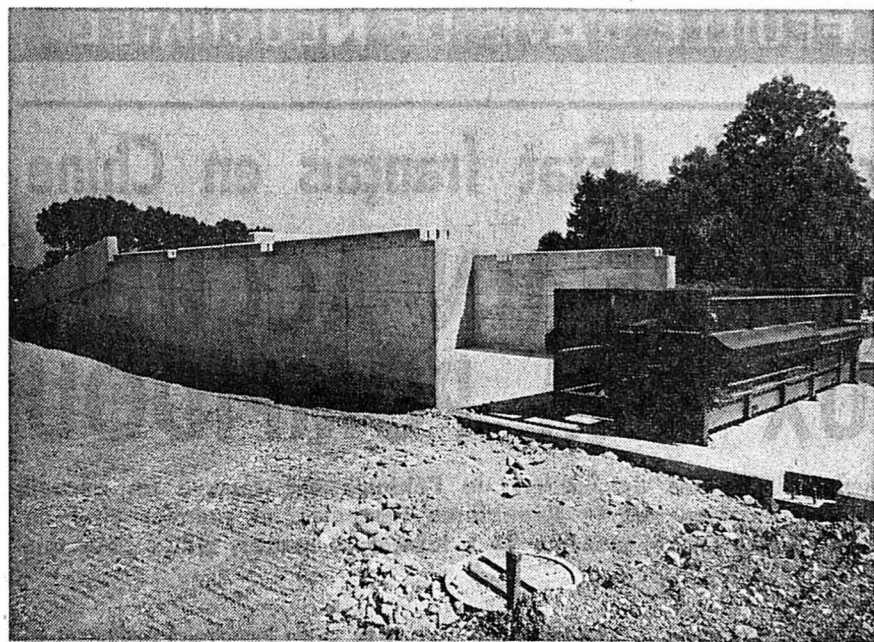
Comptoir suisse : les chemins de la violence
(Page 13)

Cyclisme : Plattner répond à nos lecteurs
(Page 17)

Camping et combat anti-chars à l'ordre du jour du rgt. neuchâtelois
(Page 23)

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le transport des ordures ménagères de la région neuchâteloise en voie de réalisation



La construction ébauchée du nouveau et premier centre de ramassage de Marin, situé à proximité de la station d'épuration. (Avispress - J.-P. Baillod)

Le problème du transport des ordures ménagères à la station d'incinération de Cottendorf a toujours été d'actualité pour toutes les communes rattachées à

cette société d'utilité publique. Vingt-neuf communes membres, ainsi que quelques autres n'ayant pas signé encore leur adhésion à la société anonyme, devaient en réalité trouver cette question résolue dès la mise en service de l'usine de Cottendorf. Des délais d'organisation, des retards aussi, ont passablement compromis les réalisations prévues. Pour l'heure, un premier centre de ramassage régional est en construction à Marin. Il pourra drainer les ordures de toutes les communes de l'est neuchâtelois, mais ne tardera pas à être saturé. Les plans initiaux des responsables de la société prévoyaient la création de deux centres de ramassage à Neuchâtel-ville, d'un au Val-de-Ruz, dans la région de Chézard-Saint-Martin et d'un à la Neuveville. Aujourd'hui, les emplacements mêmes ne sont pas désignés. C'est

dire que leur réalisation est loin d'être effective, et il conviendrait que les autorités de communes fassent preuve d'un peu de bonne volonté, aucune ne désirant voir s'installer sur son territoire des installations semblables, pourtant pas nuisibles à l'environnement.

Il s'agira en fait de centre de compression des ordures ménagères, lesquelles seront réduites au quart de leur volume initial en moyenne. Ces centres seront fermés de telle manière que les poussières ne puissent s'en échapper, et les conteneurs ainsi remplis seront acheminés rapidement en direction de l'usine de Colombier.

RATIONALISATION

Cette solution aura de nombreux avantages. En effet le trafic des camions se rendant à l'usine d'incinération est très dense et cette compression permettra de le diminuer dans une très forte mesure. D'autre part, les communes n'auront plus la presque obligation de s'équiper de camions du type dit « Ochsner », puisque la compression pourra se faire dans les centres de ramassage, d'où un investissement moins onéreux. Enfin, le temps de transport sera diminué d'autant de kilomètres, et c'est probablement cela qui représentera la plus grande économie.

Ces conteneurs, qui seront à disposition dans les centres, ont une capacité de 20 mètres cubes.

PAR ROUTE SEULEMENT

Pour M. Martenet, président du conseil d'administration de la société, le transport par la voie ferrée (l'usine de Cottendorf est sise en bordure d'une voie CFF et il serait possible d'y créer une voie industrielle) n'est pas intéressant.

L'acheminement des ordures ne peut souffrir aucun retard, car un stationnement prolongé en gare, ne fût-ce que durant la période d'un week-end, entraînerait des désagréments olfactifs insupportables. D'autre part, le chargement et le déchargement des conteneurs demanderait de la main-d'œuvre assez importante.

Le centre de Marin entrera en activité à la fin de cette année, en novembre si les travaux n'accusent aucun retard. Mais quand seront donc construits les cinq autres ? La question reste ouverte.

Notons encore qu'un crédit de 2,2 millions de francs environ sera nécessaire pour la réalisation de tout ce complexe de ramassage.

J.-C. R.

L'école primaire neuchâteloise en 1972 (II)

Au 31 décembre 1972 il y avait, en fonctions dans l'enseignement primaire neuchâtelois, 139 instituteurs et 452 institutrices. L'intégration administrative de la section préprofessionnelle au service de l'enseignement secondaire a entraîné la disparition de 182 postes de la statistique primaire.

En 1972, les changements suivants sont intervenus dans l'enseignement primaire: création de 48 postes et suppression de 3 postes. A l'ouverture de l'année scolaire 1972-1973, il y avait dans les classes primaires 12.957 élèves, une augmentation de 537 par rapport à l'année précédente. Le baccalauréat pédagogique a été délivré à 70 élèves dont 40 au gymnase cantonal de Neuchâtel, 6 au gymnase pédagogique de Fleurier et 24 au gymnase de la Chaux-de-Fonds.

Au vu des résultats obtenus à l'issue d'un cours de formation institué à l'intention du personnel enseignant auxiliaire de l'enseignement primaire et préprofessionnel, 6 institutrices ont reçu une autorisation d'enseigner dans les écoles publiques du canton et le Conseil d'Etat a délivré une autorisation d'enseigner dans les classes d'accueil à un candidat de nationalité italienne. Le nombre des brevets délivrés a doublé en dix ans. En effet, en 1962, il a été délivré 36 certificats pédagogiques et 19 brevets d'aptitudes. En 1972 on en obtient respectivement 75 et 23. Si, en 1962, il y a eu 54 démissions, en 1972 on en a dénombré 34. Le nombre des classes a passé de 612 en 1962 à 770 en 1972 (591 primaires et 179 de la section préprofessionnelle). Quant au nombre des élèves il a passé de 15.118 à 15.955. Les 129 élèves des centres pédagogiques de Malvilliers, de Dombresson et du centre IMC de la Chaux-de-Fonds ne sont pas compris dans ce total.

FOURNITURES SCOLAIRES

Le compte des fournitures scolaires pour l'année 1972 se répartit de la façon suivante: matériel gratuit aux communes 1.112.508 fr. 40, taxes pour location de films d'enseignement 8637 fr. 80, dépenses diverses 28.862 fr. 30, soit au total 1.150.008 fr. 50. La part de l'Etat a atteint 690.005 fr. 10 et celle des communes 460.003 fr. 40. La dépense moyenne par élève a passé de 29 fr. 83 en 1963 à 70 fr. 77 en 1972. L'Office du matériel scolaire a été sur la brèche, une nouvelle fois, l'année dernière. Parmi les innovations heureuses et bien accueillies par le corps enseignant, signalons le remplacement des ardoises naturelles par des « ardoises » en matière plastique, et les traditionnelles boîtes

d'école en bois par des étuis en matière synthétique. Les classes de 1re année ont été dotées de xylophones. L'Office s'est occupé également de l'édition ou de la réimpression de divers moyens d'enseignement. Il s'est occupé du fonctionnement de la Bibliothèque pour tous, dont le service de prêt de livres continue à être largement utilisé. Les contacts avec la Centrale du film scolaire à Berne ont été multipliés. Les arrangements pour le service de location de films d'enseignement continuent à déployer leurs effets dans les meilleures conditions. Les écoles neuchâteloises ont utilisé en 1972 une quantité totale de

3255 bobines-unités, soit 1251 de plus qu'au cours de l'exercice précédent.

Dans le cadre de l'Office romand des éditions et du matériel scolaire, les chefs de services cantonaux intéressés ont mis à l'étude et réalisé des travaux d'édition de nouveaux ouvrages scolaires.

En raison de l'évolution des techniques d'enseignement et de la diversité du matériel proposé, les autorités scolaires communales sollicitent dans une plus grande proportion une aide financière de l'Etat pour des acquisitions plus variées et plus importantes.

A.S.

Près de 50.000 personnes ont visité « Boudryssia 73 »

De notre correspondant :

Près de 50.000 personnes ont visité « Boudryssia 73 ». D'ailleurs, tous les commerçants, artisans et viticulteurs sont satisfaits et assurent d'ores et déjà qu'ils participeront à la prochaine fête dans deux ans. Ce sont 8500 bouteilles et chopines et 600 litres de vin, 500 caisses de bières, 14.000 bouteilles d'eaux minérales qui se sont vendues uniquement dans les guinguettes et la salle des spectacles. Dans cette dernière, on a servi environ 1000 repas, 500 sandwiches et une centaine de gâteaux au fromage. Nous n'avons pas pu évaluer le nombre de saucisses, poulets, côtelettes, fondues, etc., débités dans les guin-

guettes et restaurants. Environ 600 personnes étaient invitées, dont un contingent de plus de trois cents venant de Voujaucourt et logé chez l'habitant.

L'organisation générale fut parfaite et le fait d'avoir unifié les prix de vente à un niveau populaire fut très apprécié des visiteurs.

On peut admirer dans la vitrine d'une banque de la place, le magnifique rouet miniature offert par les sociétés de Voujaucourt, alors que le chaudron donné par la Municipalité de cette ville aura une place d'honneur dans une salle du bâtiment communal rénové.

Boudryssia, succédant à la fête du vin, a pris désormais sa place dans une tradition qui n'est pas près de s'éteindre.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

UN PEU CHER...

« Monsieur le rédacteur en chef, Permettez-moi de vous soumettre cet humble cas.

On parle souvent de renchérissement. Je viens de constater que la vie en effet, renchérit. Un ouvrier vient de faire deux petits trous dans ma salle de bain pour poser un nouveau porte-linge. Facture: le porte-linge 41 francs. La pose du porte-linge 44 fr. 90. A ce taux-là, les petits trous coûtent cher.

La maison à laquelle je m'adresse, a son atelier à deux kilomètres de chez moi. Mon téléphone est dévié sur un bureau de notre ville. Il paraît que c'est là le centre des réparations. Je donne tous les renseignements, indique le genre de porte-linge à changer et l'écartement des

trous existants. L'ouvrier vient voir, retourne chercher le porte-linge et revient le poser. Et la facture se justifie comme suit, selon bonne explication. Du bureau de notre ville où l'on centralise les renseignements sur les réparations à faire jusque chez moi, il y a 7 km, donc 4 trajets de 7 km = 28 km et l'heure de l'ouvrier, me dit-on, doit se payer — ou revenir au patron — 28 francs. Ne devrait-on pas autoriser certaines entreprises à augmenter leurs factures d'un certain pourcentage, tenu compte, naturellement, du manque de pudeur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean Golay, Marin »

LE CULOT DU VOLEUR

« Monsieur le rédacteur en chef, Je tiens à vous apprendre ce qui m'est arrivé, afin que pareille mésaventure n'arrive pas à des naîfs de mon genre. J'ai loué une case au congélateur collectif de Peseux, il y a quelques jours.

L'autre soir, j'ai préparé de la ratatouille et l'ai prise avec moi le lendemain, en conduisant mon fils et une petite camarade à l'école. Comme mon panier était lourd, je l'ai laissé, en passant, dans l'entrée du congélateur, car je ne savais pas exactement où se trouvait ma case et je ne voulais pas laisser ces enfants dehors trop longtemps.

Je vais donc les accompagner jusqu'à leur école et reviens. Quelle n'est alors pas ma surprise. Trois de mes boîtes ne sont plus là. Il s'agit-

sait de belles boîtes pour congélateur, tandis que les deux autres étaient de vieilles boîtes à bouillie, je regarde autour de moi, n'en croyant pas mes yeux. Je soulève le couvercle de la poubelle et y découvre ma ratatouille, qui m'intéressait pas mon voleur.

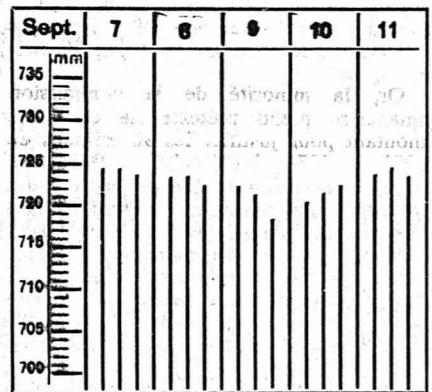
Comment peut-on avoir le culot de prendre le temps de vider des boîtes avant de filer ? Il faut un manque absolu de respect de la nourriture et du travail d'autrui, pour se faire voleur de trois boîtes dont la valeur totale est de 7 francs. Celui-ci mériterait d'avoir faim.

Je vous remercie de publier ce qui précède et vous prie d'agréer, Messieurs le rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

A.-M. BLASER, Peseux

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 12 sept. 1973. — Température: moyenne, 16,5; min.: 12,6; max.: 21,8. Baromètre: moyenne, 724,4. Vent dominant: direction, est; nord-est; force: modéré. Etat du ciel: nuageux, brumeux.



Niveau du lac du 11 septembre 1973 à 6 h 45, 429,24
Température de l'eau 22 °

Prévisions météorologiques — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: après dissipation durant la matinée des bancs de brouillard ou de stratus, le temps sera ensoleillé en toutes régions. En plaine la température atteindra 20 à 24 degrés l'après-midi. Le vent du nord-est sera faible en plaine et en montagne et l'isotherme de zéro degré reste voisine de 3300 mètres.

Evolution pour jeudi et vendredi: exception faite de quelques bancs de brouillard ou de stratus bas matinaux, se dissipant vers midi, le temps sera beau et chaud.

Nouvelles installations inaugurées au terrain de camping du Landeron

Une vingtaine de personnes représentant les autorités et les membres de la Société de développement du Landeron, ont inauguré officiellement vendredi soir les nouvelles réalisations qui viennent d'aboutir au terrain de camping du Landeron.

Améliorations certaines, puisque trois nouveaux pavillons ont été créés, le premier destiné à abriter le bureau de réception et le logement du gardien du camp, le deuxième étant un magasin moderne, permettant aux campeurs de se ravitailler d'une manière parfaite, le

troisième étant consacré aux indispensables locaux sanitaires, douches, machines à laver, etc.

La conception de ces pavillons a été confiée à l'architecte de la localité Raymond Pizzera et leur esthétique simple, cadre parfaitement dans le paysage. Notons aussi que la mise en place d'une canalisation conduisant les eaux usées à la station d'épuration est une innovation non négligeable, pour laquelle la commune a participé financièrement.

Le coût total de ces aménagements nouveaux dépasse le demi-million de francs, à charge de la Société de développement. Un vin d'honneur, suivi d'un repas au restaurant de la piscine, mit un terme à cette manifestation, à laquelle M. Charles Portner, ancien président du comité des 14, auquel on doit l'œuvre d'aménagement des rives du lac entreprise depuis 1953, était présent, heureux de l'aboutissement de ses efforts anciens.

R.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 8 septembre. Moratti Stefano, fils de Mario, peintre en carrosserie, Peseux, et de Giuseppina, née Daniele; Delley, Christel, fille de Willy-Jules, employé TN, Neuchâtel, et de Jolanda-Edith, née Theus. 9. Rohrbasser, Nicolas-Michel, fils de Louis-Louis, confiseur, Neuchâtel, et d'Hélène-Marie-Elisabeth, née Sierro; Schmocker, Patricia, fille de Peter, mécanicien, Sauges, et de Christine-Béatrice, née Engisch.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — 10 septembre. Zehnder, Alfred, paysan, et Nadenbousch, Katharina, les deux à Mühleberg; Rosslet-Jordan, Antoine-Louis, étudiant en médecine, et Othenin-Girard, Nicole-Betty, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 8 septembre. Jacot, Marcel-Albert, né en 1918, retraité, les Geneveys-sur-Coffrane, célibataire. 9. Prochazka, Otto, né en 1922, magasinier, Neuchâtel, époux de Margarete-Hedwig, née Michel; Bonhôte, Jean-Marc, né en 1903, musicien, Neuchâtel, époux de Marie-Louise, née DuPasquier.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants. Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel. Agent général: Chs Robert

FAN Avis à nos lecteurs et à nos clients de publicité. La « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS » ne paraîtra pas le lundi 17 septembre (lundi du JéJé) et nos bureaux demeureront fermés. Les annonces pour le numéro de mardi 18 septembre devront nous parvenir jusqu'au jeudi 13 septembre, à 15 heures. Les annonces pour le numéro de mercredi 19 septembre devront nous parvenir jusqu'au vendredi 14 septembre, à 15 heures. Pour le numéro de mardi 18 septembre, les avis mortuaires, avis de naissance et avis tardifs pourront être glissés dans notre boîte aux lettres, 4, rue Saint-Maurice, jusqu'à 22 heures, ou, en cas d'urgence, être communiqués par téléphone le lundi, entre 20 h et 22 heures. Administration de la « FEUILLE D'AVIS ».

AVIS TARDIFS. Fr. 2.70 par millimètre de hauteur. Réception des ordres: jusqu'à 22 heures.

la maison du tricot sa Défilé de mode. MERCREDI 12 SEPTEMBRE en matinée et soirée. Restaurant du Faubourg. Réservation: ☎ 25 35 25

RECOIT SION. Match des réserves à 18 h 15. Location d'avance: Delley Sport service - Agence Cook, place Pury - Stade de la Maladière - En dessous de 18 ans, entrée gratuite. Pièces d'identité.

En raison de circonstances sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement, et qui nous ont obligés à nous adresser à M. le procureur général de la République et Canton de Neuchâtel,

l'assemblée du M.N.A., qui devait avoir lieu le vendredi 14 septembre au café du Jura, à Neuchâtel, est renvoyée.

Le comité local du M.N.A.

PARTI LIBÉRAL. Contrairement à l'avis paru dans la « Suisse libre », l'assemblée générale de la section aura lieu JEUDI 13 septembre, à 20 h 15, au Cercle libéral.

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT. JE M'ABONNE DÈS CE JOUR * jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 21.—. Puis renouvellement au tarif suivant: 3 mois Fr. 21.—; 6 mois Fr. 40.—; 1 an Fr. 76.— (* souligner ce qui convient). Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement. Nom: Prénom: No et rue: No postal: Localité: Signature: Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à FAN - L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL. FAN FAN FAN FAN FAN

Bientôt l'Ecu d'or

(sp) La vente 1973 de l'Ecu d'or dans le canton de Neuchâtel a été fixée aux 27, 28 et 29 septembre. Le produit de cette vente organisée par le « Heimatschutz » et la Ligue suisse pour la protection de la nature, ira principalement au sauvetage et à la restauration du petit village de Splügen, dans les Grisons, dont plusieurs édifices remarquables à plus d'un point de vue (historique, architectural, artistique, etc.) sont menacés de disparition, faute d'un entretien indispensable que les habitants de la localité ne peuvent assumer à eux seuls.

Il importera donc de réserver le meilleur accueil aux jeunes vendeurs de ces écus de chocolat!

Avis mortuaires. Réception des ordres: jusqu'à 22 heures.

Pêches dans le lac

Brochets, lottes, ombles: nulles; pa-lées, bondelles, carles: faibles; perches, feras: moyennes; truites, gardons: bonnes.

Avis mortuaires. Réception des ordres: jusqu'à 22 heures.

La direction et le personnel de l'Entreprise COMINA NOBILE S.A., à Saint-Aubin, ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Jean DELAY père de leur dévoué collaborateur, Monsieur Louis Delay. L'ensevelissement aura lieu à Provence le 12 septembre 1973, à 14 heures. Saint-Aubin, le 10 septembre 1973.

Le chef et le personnel du département cantonal des Finances ont le douloureux devoir de faire part du décès de

Monsieur Henri MULLIEZ Ingénieur en électronique

survenu à la suite d'un tragique accident. Nous garderons de ce brillant collaborateur un souvenir inoubliable. Les obsèques auront lieu le jeudi 13 septembre 1973, à Thonon (France).

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal de police de Neuchâtel Un fantôme au bout du fil...

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mlle G. Fiala assistée de Mme E. Bercher qui assumait les fonctions de greffier.

Une affaire troublante, où la technique est mise au défi par différents témoignages, retient tout d'abord l'attention du tribunal. B.G., prévenue de violation de secrets privés, est accusée d'avoir utilisé le téléphone, à sept reprises entre février et mars 1973, pour importuner F.E. Ces faits sont confirmés par les PTT sous la surveillance desquels le téléphone de B.G. avait été placé.

Le mari accepte de témoigner: aux heures indiquées par les PTT, il n'a jamais surpris sa femme en train de se livrer aux actes en question. Ce témoignage est renforcé par celui de la sœur de la prévenue: les deux sœurs se promenaient aux moments où F.E. était incommodé par ces sinistres plaisanteries. Au fur et à mesure des dépositions des témoins, le mystère se fait plus dense.

ACQUITTÉE

Un mystère qui restera entier après une habile plaidoirie de l'avocat de la prévenue, au cours de laquelle l'accusé est mis sur d'éventuelles carences des installations téléphoniques et où il est démontré que, même si les renseignements des PTT sont exacts, la culpabilité de B.G. reste douteuse. Le doute profite à la prévenue qui se voit acquittée. Les frais restent à la charge de l'Etat.

PECCADILLE

C.J., prévenu d'infraction à la loi cantonale sur les constructions, comparait devant le tribunal pour un détail insignifiant: dans les vignes et sans dépôt de plans, la loi autorise la construction de cabanes de trois mètres sur trois mètres à condition qu'elles ne soient flanquées d'aucune annexe; or le prévenu a eu le tort de vouloir ajouter une galerie à son pavillon, dont il venait de commencer la construction.

A la réception d'un avertissement de la commune, en janvier 1972, il stoppa immédiatement les travaux. L'avocat de C.J. fait valoir que son client a commis une erreur de droit en ignorant que le dépôt de plans était nécessaire avant l'édification d'une galerie; que d'ailleurs

la commune, en amenant l'eau et l'électricité, s'était pour ainsi dire montrée consentante; que surtout, la plainte datant du 24 janvier 1973, il y a prescription.

AMENDE HONORABLE

R.J.M. était une personne très négligée, mais elle s'est amendée. Ayant omis de verser à l'office des poursuites les 600 fr. qu'elle lui devait suite à une saisie de salaire, elle se retrouve devant le tribunal sous la prévention de détournement d'objet mis sous main de justice.

Manifestant de la bonne volonté, la prévenue s'offre à payer immédiatement une partie de la dette moyennant retrait de plainte. Néanmoins, comme ce délit est poursuivi d'office, le retrait de plainte ne fait pas cesser la poursuite et R.J.M. se verra finalement condamnée à cinq jours d'emprisonnement avec sursis et aux frais qui s'élèvent à 25 francs.

M. Y.

GORGIER

Cycliste blessé

Hier, vers 9 h 30, un cycle conduit par le jeune Christian Kamngisser, de Chez-le-Bart, descendant le chemin des Chats. Arrivé à l'intersection avec la route du Château, son conducteur a perdu la maîtrise de sa machine qui dévala un talus Blessé, il a été transporté à l'hôpital de la Béroche.

Chute de 3 m à Pesieux

M. Donato Accogli, 52 ans, domicilié à Pesieux était occupé sur une échelle, hier vers 18 h 30 à nettoyer un silo en béton pour le compte d'une entreprise de la place. Soudain, il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de 3 m. Souffrant d'une fracture ouverte de la jambe gauche, il a été hospitalisé à la Providence.

APRÈS LE CONSEIL GÉNÉRAL: NUAGES DANS LE CIEL DU LÉGISLATIF À PROPOS DE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE

Débat digne et calme que celui qui se déroula lundi soir au Conseil général de Neuchâtel, avons-nous écrit hier en rendant compte brièvement de cette séance, tout entière centrée sur la planification financière.

Finalement, et parce que les socialistes ont esquissé un pas en arrière concernant l'éventualité d'impôts nouveaux au chef-lieu, tout s'est terminé sinon dans l'euphorie de la réconciliation entre les trois groupes « nationaux » et les socialistes, du moins sans incidents, par la prise en considération de la planification financière du Conseil communal, supervisée par la commission financière qui avait exigé d'importants compléments d'information. Prise en considération, certes, mais on n'oublie pas que la majorité dite « bourgeoise » (radicaux, libéraux et MPE) a posé ses conditions:

1. En aucun cas, on n'aura recours à l'augmentation des impôts pour mener à chef le programme d'investissements
2. Le compte d'exploitation devra être pour le moins équilibré
3. Afin d'éviter un surendettement de la ville, le rapport entre le service de la dette et les rentrées fiscales sera, dans l'ensemble, dégressif.

Et d'ajouter cet avertissement: « S'il devait s'avérer impossible de respecter l'une des trois conditions précédentes, le Conseil communal devrait alors revoir son plan d'investissements ».

UNE IDÉE DIFFÉRENTE

La position libérale fut clairement définie par M. A. de Dardel après que le vice-président de la commission financière, M. Joly (MPE) et le rapporteur de celle-ci M. Muhler (soc.) eurent ouvert le débat par quelques propos liminaires. Les libéraux, dira-t-il sans amertume, se faisaient une autre idée de la planification financière et de la méthode selon laquelle elle serait traitée. Ils envisageaient qu'il faudrait procéder, d'une part sur le plan financier à la détermination du volume admissible des dépenses d'investissement, d'autre part sur le plan des réalisations, à un inventaire des besoins, ces derniers munis

d'un indice d'urgence. La planification financière jusqu'en 1980 aurait dû être la résultante de ces données. Ce n'est pas le cas.

Après quelques considérations de technique financière, M. de Dardel en vint à regretter la présentation tardive des rapports Battelle et Urbaplan. La commission financière et le Conseil général auraient sans doute voulu en disposer plus tôt, au moment d'établir la liste des investissements dans le cadre d'une perspective globale de l'avenir de la cité.

Et le porte-parole libéral de conclure en admettant aisément que l'exercice de la planification financière, premier du genre à Neuchâtel, n'était pas facile. Son résultat laisse les libéraux insatisfaits au point qu'ils ne peuvent l'approuver: « Il ne nous restera donc qu'à nous prononcer, année après année, selon les circonstances et l'urgence du moment, sur le plan annuel d'investissements que le Conseil communal présentera en même temps que le budget, compte tenu particulièrement du budget de trésorerie. Il faudra veiller à l'équilibre budgétaire, en sorte de pouvoir dégager au moins la valeur des amortissements pour l'autofinancement des investissements. On ne pourra pour autant recourir à de nouveaux impôts, puisque nous sommes déjà fort « en avance » à ce sujet sur les communes environnantes. Et, dans toute la mesure du possible, nous souhaitons que le Conseil communal s'en remette, pour tel ou tel objet, à l'organisme semi-public ou privé qui serait prêt à le prendre en charge. Ainsi allégerons-nous nos propres charges et limiterons-nous notre endettement ».

LA VOIX DE LA MINORITÉ

M. Pierre Dubois (soc.) s'exprima au nom de la minorité de la commission financière qui comprenait trois autres représentants de ce groupe politique.

On sait que la minorité avait également déposé un rapport qui, bien que concluant également à la prise en considération de la planification financière du Conseil communal, assortissait cet accord de trois conditions:

1. Equilibre du compte d'exploitation
2. Le rapport entre le service de la dette publique et les rentrées fiscales doit suivre dans l'ensemble une évolution dégressive
3. Aucune modification importante et non justifiée ne doit être apportée au programme de la planification financière.

Après avoir regretté que la majorité de la commission financière ait préféré, dans son rapport, l'anecdote des débats au fond du problème, M. Dubois releva qu'une confrontation des points de vue du Conseil communal et du Conseil général était indispensable et les travaux de la commission financière permanente l'ont démontré. Toutefois, poursuivit-il, arrivé au terme de cette confrontation, il est surtout important que le rapport de la commission en présente le bilan et serve de modèle pour de futurs rapports sur le même objet. Le rapport de la minorité répond à ce souci: à cette exigence, ce qui n'est pas le cas du rapport de la majorité.

La commission financière, ajouta-t-il, a donné l'impression qu'elle estimait que le Conseil communal n'avait pas fait son travail. Or, tout ce qui était écrit dans le rapport de l'exécutif le 26 janvier a été soigneusement vérifié. La preuve: la commission financière n'a proposé aucune modification. Peut-on parler de lacunes fondamentales dans la planification financière du Conseil communal?

Des impôts nouveaux, le porte-parole des minoritaires de la commission financière en a parlé, esquissant à la séance, un prudent pas en arrière qui ne figurait pas dans son rapport: « On nous a accusé de souhaiter des augmentations des taux d'impôts. Jamais nous n'avons prétendu une telle chose », s'exclama-t-il. Le Conseil communal lui-même avait d'emblée écarté cette possibilité et tous les membres de la commission financière se sont ralliés à ce point de vue. Nous avons fait nôtres les conclusions du Conseil communal qui sont reprises dans notre rapport, ajouta encore M. Dubois.

LÉGISLATURE TRÈS CHARGÉE

La position des radicaux permit à M. Claude Frey de dire d'emblée qu'il eût été plus logique de concevoir la planification financière comme l'expression chiffrée d'une politique clairement définie.

La présente législature, ajouta-t-il, sera particulièrement chargée puisque de 1973 à 1976, ce ne sont pas moins de 90 millions d'investissements de fonctionnement et d'équipements nouveaux — subventions déduites! — qui sont prévus, alors que pour la prochaine législature, le total n'atteint pas 37 millions.

Or, la minorité de la commission financière prend prétexte de ce faible montant pour justifier les 90 millions de 1973 à 1976, la prochaine législature devant permettre, dans l'esprit des minoritaires, d'absorber l'importance des crédits que le Conseil général sera appelé à voter prochainement! Mais, ajoute le porte-parole des radicaux, la minorité est si peu sûre de cela qu'elle se voit obligée dans ses conclusions de supprimer la clause prévoyant expressément le recours à des nouveaux impôts pour financer le programme d'investissements proposé. En lieu et place, dira enfin M. Frey, elle a introduit le principe de la quasi intangibilité de la planification financière, alors qu'au contraire il a été admis qu'elle devait être souple pour pouvoir être modifiée périodiquement, compte tenu de l'évolution de la conjoncture économique en Suisse et de la santé financière de la ville.

Pas d'impôts nouveaux « dans les circonstances actuelles » a déclaré le Conseil communal: oui, d'accord, mais qu'advient-il au moment de couvrir les nombreuses dépenses prévues pour la prochaine période administrative?

PAS PLUS DE QUATRE ANS

Enfin, dernier à s'exprimer, M. Knepfiler (MPE) estime primordial que le Conseil général ne prenne position que sur une planification limitée à la présente législature parce que les conditions économiques actuelles sont trop mouvantes pour permettre une planification sérieuse à plus long terme que quatre ans. Cela d'autant plus qu'il y a pas mal d'inconnues dans les prévisions de l'exécutif (investissements pour les hôpitaux, les maisons du troisième âge, les rives, la N 5, etc.). Ensuite il est important de prévoir une progression constante dégressive entre la rentrée des impôts et le service de la dette, un frein quasi automatique devant être mis aux dépenses d'investissements afin que le service de la dette ne dépasse pas les possibilités financières effectives de Neuchâtel.

Cette condition est aussi liée à celle proposée quant au maintien de la quotité d'impôts pendant la durée de cette planification. Toute assurance donnée dans ce domaine sans une mesure tendant à empêcher l'accroissement de la dette et des frais en résultant, serait démagogique et vaine. Enfin, il y a lieu de préciser que les chiffres donnés dans la planification financière sont, aux yeux du Conseil communal, des maximums les décisions finales, admettant, appartenant au Conseil général. A ces conditions seulement le MPE donnera son assentiment à la planification financière.

Nous l'avons dit hier, ce débat sans secousse, dénué de toute passion, mais uniquement centré sur les chiffres et quelques principes politiques, se termina par les interventions du président du Conseil communal et le chef du dicastère des finances après quoi l'assemblée prit acte du rapport de la majorité de la commission financière qui conclut à l'adoption du rapport d'information du Conseil communal.

REJET DE MOTION MPE

C'est donc par 23 voix contre 13 qu'une motion MPE a été balayée en fin de soirée. Cette motion demandait le dépôt d'une motion au Grand conseil en vue de créer un office cantonal de l'environnement, et l'envoi de fonction-

naires communaux à l'institut international d'écologie de Jacques Piccard à Cully. Les autres groupes firent comprendre au MPE que la forme de la motion, en ce qui avait trait au Grand conseil, était inacceptable.

Quant à son efficacité, elle fut fortement mise en doute. Et le président du Conseil communal fit remarquer que l'Etat est en possession d'une motion acceptée par le Grand conseil en novembre dernier. En outre, si l'on s'en réfère au tableau des cours donnés à Lutry, dira M. Martenet, ce serait faire injure à nos fonctionnaires dont les connaissances dans les matières enseignées, sont pour le moins plus développées que celles qu'ils pourraient acquérir sur les bords du Léman.

Ce qui manque le plus, précisa le magistrat, ce ne sont pas les spécialistes au service de la commune (y compris les savants qui enseignent à l'Université!) mais bien une réglementation officielle, précise et irréfutable qui permettrait, sur le plan helvétique, de prendre d'énergiques mesures à l'encontre de tous ceux qui portent atteinte à l'environnement. Il faut donc attendre que l'affaire soit réglée sur le plan national.

M. Knepfiler eut beau modifier la motion pour tenter de la rendre acceptable. Rien n'y fit, le Conseil général n'en voulut pas à une très forte majorité.

LES ÉCOLIERS ET LA CIRCULATION

En fin de séance M. C. Calame (lib.) développa sa motion demandant une étude approfondie des moyens utiles à diminuer les dangers de la circulation auxquels, devant le collège de la Promenade et à la Coudre, les enfants sont exposés.

Il a rappelé les nombreuses démarches entreprises pour attirer l'attention des services communaux sur ce problème important. Jamais, dit-il au terme du développement de sa motion, cette question n'a été prise de face par les responsables communaux. Le vrai problème a toujours été éludé. Le débat aura lieu à la prochaine séance.

NOMINATION

M. Claude Favarger, professeur, a été nommé membre de la commission de l'Ecole suisse de droguerie, en remplacement de M. F. Delachaux, démissionnaire.

NOUVEAU CONSEILLER GÉNÉRAL

M. Michel de Coulon (lib.) ayant démissionné après 21 ans, c'est M. Pierre-Henri Bolle qui lui succéda, lundi soir déjà.

NATURALISATIONS COMMUNALES

Cinq demandes de naturalisations communales ont été reçues du Conseil général en réponse affirmative. Elles concernaient les personnes suivantes: Yanis Patalidis, 1952, Turc, étudiant célibataire; Domenico-Pasquale Pinesi, 1920, Italien, manoeuvre marié, sa femme et son fils; Alain-Pierre Poirot, 1953, Français, célibataire, employé de commerce; Armando Serracapiola, 1920, Italien, marié, coiffeur, sa femme et sa fille; Raymond Taniel, 1957, Français, célibataire, écolier.

RENVOI A LA SÉANCE PROCHAINE

Les deux points de l'ordre du jour relatifs à la promotion économique de la ville et de la région et au diagnostic urbanistique ont été renvoyés à la séance d'octobre en même temps que quatre autres objets dont le Conseil général n'a pas eu le temps de s'occuper lundi soir.

G. Mt.



Cyclomotoriste grièvement blessé

● ALORS qu'il descendait la rue des Battieux hier vers 18 h 10, Alain Grandjean, 17 ans, domicilié en ville, a perdu la maîtrise de son cyclomotor qui est venu heurter le trottoir à la hauteur de la rue Isabelle-Charrière. Inversé, le jeune cyclomotoriste a été hospitalisé aux Cadolles, souffrant d'une commotion cérébrale.

Cent mille francs pour le déplacement de gazomètres

● LE Conseil communal a autorisé le directeur des services industriels à prélever un montant de 100.000 fr. sur le crédit de construction du service du gaz pour le déplacement des gazomètres de la rue de la Pierre-à-Mazel à la Cuvette du Vauseyon.

Une somme identique est consacrée à la démolition de bâtiments vétustes sis sur l'aire de l'ancienne usine à gaz.

Collision

● HIER, vers 13 h 45, un cyclomotor piloté par le jeune P. V. de Neuchâtel, circulait rue des Parcs en direction est. Arrivé à l'intersection avec l'avenue des Alpes, son conducteur n'a pas accordé la priorité au petit bus conduit par M. I. P., du Landernon, qui roulait rue des Parcs en direction de Vauseyon. Dégâts.

Informations horlogères

Le directeur de la Chambre française de l'horlogerie s'explique sur ses attaques contre Ebauches S.A.

On n'a sans doute pas fini de parler de M. Dalin et de sa façon très particulière de mettre les pieds dans le plat. Le thème? Lip, évidemment. Le coupable? Ebauches S.A., comme d'habitude. Dans une interview, le directeur de la Chambre française de l'horlogerie a tenté de s'expliquer sur les positions plutôt « marquées » de la lettre qu'il avait publiée dans le journal « Le Monde », lettre dans laquelle il mettait en cause « la responsabilité capitale de l'actionnaire suisse majoritaire, Ebauches S.A., qui n'a pas su prendre en temps utile l'ensemble des mesures nécessaires au redressement de la société Lip à Besançon ».

CE N'EST PAS DE MA FAUTE...

«...Si j'ai pris position dans cette lettre, ce n'était pas, déclare M. Dalin, pour attaquer Ebauches S.A. (sic). Il était cependant de mon devoir de défendre l'horlogerie française au moment où certains milieux et certains journalistes s'étonnaient que la Chambre française de l'horlogerie n'ait pas pris position et n'ait pas tenté de sauver Lip. Mais comment voulez-vous que nous intervenions alors que nous n'avons pas un sou dans le capital de l'entreprise bisonnime, que personne ne nous a consultés sur les problèmes et sur la gestion de Lip et que personne n'a jugé utile de nous prendre comme partenaire? J'ai donc dû mettre les choses au point afin de ne pas être la victime des jugements de certains milieux gouvernementaux français, pour me défendre face au patronat et au public français.

« Mais ma lettre n'est pas seulement une lettre personnelle, poursuit M. Da-

lin. Je suis directeur d'une organisation professionnelle et soumis à un conseil d'administration; j'ai également des adhérents. Si je n'avais pas exprimé leur point de vue, je me ferais mettre à la porte. Il est clair que l'amertume vis-à-vis d'Ebauches S.A. en France est importante. »

A qui incombent les responsabilités de la crise Lip? En réponse à cette question, M. Dalin affirme tout d'abord que Lip était une société gérée et contrôlée par Ebauches S.A.

PROPRIÉTAIRE DONC RESPONSABLE...

«...Les gens d'Ebauches exagèrent lorsqu'ils prétendent qu'ils ne sont pas majoritaires dans la société Lip: ils jouent sur les mots. Lip est une société cotée en bourse et, quand une société est cotée en bourse, il est bien rare que ceux qui la contrôlent aient la majorité des actions à 51%. On connaît de nombreux exemples de sociétés dont le capital est tenu à 10, 15, 20 ou 30% et qui sont pourtant considérées comme contrôlées par tel ou tel groupe financier. Ebauches S.A. possède 43% des actions de Lip, alors qu'un tiers des actions permet déjà de diriger la maison. En effet, selon la législation française, en assemblée générale, il suffit que vous possédiez plus d'un tiers du capital pour bloquer toute décision touchant soit une augmentation du capital, soit une transformation des statuts. L'expérience a d'ailleurs prouvé que les gens d'Ebauches ont effectivement nommé les dirigeants de Lip. Ce sont eux qui ont nommé M. Fred Lip à son poste et qui ont nommé M. Saint-Esprit à la direction.

Quand on a 43% des actions et qu'en outre, et ceci est d'ailleurs à mettre à l'actif d'Ebauches S.A., on fournit une aide financière non négligeable à cette même société, il n'y a pas de doute qu'on la contrôle. La délégation de pouvoirs est une méthode de gouvernement d'entreprise qui n'exclut pas le contrôle et donc la responsabilité d'Ebauches: la responsabilité parce qu'il y a propriété.

QUATRE MOIS, C'EST PEU, M. DALIN!

«...En ce qui concerne l'allégation d'Ebauches S.A. comme quoi ils n'étaient pas majoritaires au conseil d'administration, il faut tout d'abord préciser, poursuit M. Dalin, que M. Lip a démissionné de son poste de président le 5 février 1971 et qu'il a quitté sa fonction d'administrateur, en même temps que M. de Montgolfier, en décembre 1972. Donc du 5 décembre 1972 au 17 avril 1973, les administrateurs suisses ont été en majorité au conseil de Lip. Il n'y avait plus que trois administrateurs: deux Suisses et un Français. Cette précision donnée, il faut constater qu'un conseil d'administration est en général composé de personnes qui plaisent aux gens qui contrôlent la société. Pour M. Fred Lip, le problème était différent: il a vendu ses actions à Ebauches S.A. à condition de pouvoir rester au conseil.

« PLUS FACILE DE FAIRE UN CHEQUE! »

Parlant ensuite de la direction, M. Dalin estime que lorsque l'on contrôle une société, on est responsable des directeurs que l'on choisit. « Je suis témoin que M. Saint-Esprit a pris l'affaire le 5 février 1971, alors que la société Lip était déjà au bord du dépôt de bilan. En pleine crise, il a certes reçu de l'argent d'Ebauches S.A. mais pas suffisamment pour redresser l'entreprise, alors que, d'autre part, il manquait de commandes pour faire travailler les ateliers (en 1972, Ebauches a acheté pour deux millions de fr. de produits à Lip, alors que, la même année, Lip achetait pour huit millions aux sociétés affiliées à Ebauches et à l'ASUAG). Outre l'argent accordé à M. Saint-Esprit pour empêcher les crises de trésorerie, Ebauches S.A. a accordé de grandes concessions, sur le plan des cautionnements, au pool bancaire mais cela a quand même été

une attitude extrêmement passive qui a conduit directement à la crise. Quand on contrôle une affaire, on ne peut se désintéresser de sa gestion. Il aurait mieux valu que les experts d'Ebauches S.A. prennent les décisions techniques nécessaires pour renouveler les produits. Je connais également l'excellent travail dont sont capables les fiduciaires de l'ASUAG. Mais il est évidemment plus facile de faire un chèque que de régler un problème industriel en profondeur. »

« La crise était évidente à beaucoup depuis longtemps. Etait-elle voulue ou a-t-elle été provoquée par négligence? Je ne sais pas mais je ne vois pas de troisième voie », répond ensuite M. Dalin.

« Je suis à côté de gens de l'ASUAG dans deux conseils d'administration d'entreprises françaises. Dans ces affaires-là, on raisonne en fonction des intérêts industriels des sociétés. Depuis bien longtemps, la position de Lip en France n'a cessé de se dégrader. On aurait dû alors se retirer ou vendre, ou du moins prendre des mesures: ou bien, dès le départ, il fallait fermer petit à petit les ateliers pour ne faire de Lip qu'une marque de distribution de produits horlogers suisses, ou alors il fallait rentabiliser les ateliers en les faisant travailler. »

« Aucune marque suisse de grande diffusion n'ayant pu s'implanter en France pour des raisons historiques et parce que nous tenons le terrain, Ebauches pensait acquérir une base d'opération importante en rachetant Lip. Quant à la solution consistant à supprimer progressivement les ateliers, elle amenait forcément à mettre à la porte plusieurs centaines de personnes: pourquoi alors avoir acheté une importante manufacture de 1300 personnes, des grands ateliers et des hectares de terrain? »

LA CHAMBRE FRANÇAISE TENU A L'ÉCART

Déclarant enfin que la Chambre française de l'horlogerie ne peut s'opposer à des opérations privées, mais souhaite plutôt y être associée, M. Dalin rappelle qu'il avait donné un préavis favorable à la vente des actions de M. Lip à Ebauches S.A.: «...Ebauches S.A. était seul à avoir assez d'argent pour redresser Lip et, de toute façon, nous n'aurions pas pu nous entendre avec M. Fred Lip. Il faut bien reconnaître que la maison neuchâteloise s'est tout de même fait un peu « piéger » par ce même Fred Lip qui est un homme tout à fait étonnant quand il s'agit de charmer et de convaincre. Je suis probablement le plus grand admirateur français de l'horlogerie suisse, poursuit M. Dalin, mais je regrette que, depuis 10 à 15 ans, il n'y ait pas eu une véritable politique de coopération. Selon l'esprit de l'accord horloger européen, nous sommes prêts à considérer les Suisses comme des alliés, certes plus puissants que nous, mais nous ne voulons pas qu'ils soient totalement maîtres chez nous. Nous ne comprenons pas non plus qu'ils se tiennent à l'écart de nos organisations professionnelles véritablement représentatives. Il est certain qu'Ebauches S.A. est très puissante, mais elle ne doit pas vouloir faire marcher les autres à son pas. Le fait que cette entreprise contrôle la plus grande partie de la fabrication d'ébauches européennes est un point qui attirera un jour ou l'autre l'attention des juristes de la Communauté économique européenne. »

A hue et à dia...

On n'épargne rien à M. Maurice Herzog, président de la Société de développement de l'horlogerie française. Car comment va-t-il faire pour couvrir son propre directeur général, M. Michel Dalin justement, qui tombe soudain à bras raccourcis sur Ebauches SA et menace même le faubourg de l'Hôpital des foudres des juristes de la Communauté européenne? Et la position de M. Herzog est d'autant plus inconfortable que s'exprimant le 12 juin 1971 à la Chaux-de-Fonds, il avait non seulement, placé l'horlogerie européenne mais l'avait précisée d'emblée sous la houlette de la Suisse!

En attendant qu'ils lavent leur linge sale et que M. Herzog épanche lui aussi son cœur dans les colonnes de « Monde », M. Michel Dalin, pressé par l'ATS, s'est quand même décidé à aller à Canossa. Il se met en chemise, veut faire pénitence et s'explique. Mais la rogne subsiste. En fin de compte, ses déclarations n'entraînent que peu de commentaires sinon quelques imprudences que l'on peut relever. Le directeur de la Chambre française de l'horlogerie déclare, par exemple, « qu'aucune marque suisse de grande diffusion n'a pu s'implanter en France parce que nous tenons le terrain ». C'est juste dans la mesure où, à Besançon, Timex-Kelton revendique le tiers sinon plus des montres et mouvements fabriqués en France... Ce sera vite faux car si les exportations suisses en France ne progressent encore que lentement, M. Dalin devra reviser son

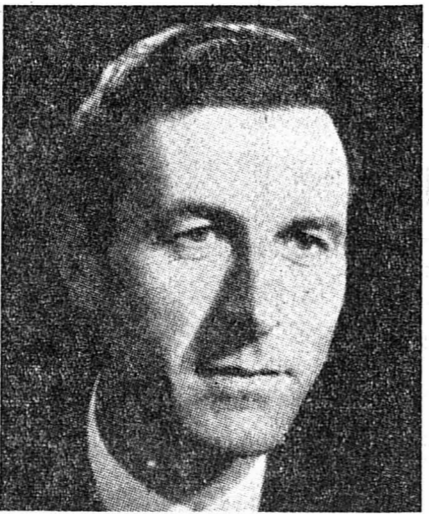
jugement dès que les barrières douanières seront définitivement tombées. On tiendra alors aussi mal le terrain que François-Achille Bazaine dans Metz.

M. Dalin, qui ne manque pas d'étriller le pauvre Fred Lip, cite aussi une courte période de cinq mois (de décembre 1972 à l'annonce du décuvert, le 17 avril 1973) au cours de laquelle les actionnaires suisses étaient rois à Besançon. A travers les lignes, on devine le reproche à peine déguisé mais quand même un peu simpliste: pourquoi les Suisses n'ont-ils pas agi alors? Mais comment l'auraient-ils fait, M. Dalin, dans un si court laps de temps et dans une situation aussi inextricable?

Le directeur de la Chambre française avoue être un « admirateur de l'horlogerie suisse » mais déplore un réel manque de coopération entre les industriels des deux pays. Ignore-t-il donc le rapport des forces et, surtout, dans quel pays hautement protectionniste il vit, donc les péripéties de tous les groupes étrangers, à commencer par celui du Signore Agnelli, qui ont voulu mettre leur nez dans les marmittes de l'hexagone?

Enfin, M. Dalin oublie quelque chose. Lorsque la montre électronique de dame sortira en France sous la marque Lip, ce sera encore la faute d'Ebauches SA: l'entreprise neuchâteloise a financé une bonne partie de sa mise au point...

Cl.-P. Ch.



M. Dalin: rogne et grogne...

AVIS OFFICIELS



Ville de Neuchâtel

ÉCOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE
Neuchâtel

L'Ecole professionnelle commerciale cherche pour son secrétariat un

SECRÉTAIRE

collaboratrice de la direction, ayant de l'initiative, le sens des responsabilités, de l'entregent (relations avec les autorités, le corps enseignant, les employeurs et les élèves).

EXIGENCES : certificat fédéral de capacité ou qualification équivalente

ENTRÉE en FONCTION : 1er novembre 1973 ou date à convenir

TRAITEMENT et PRESTATIONS SOCIALES : selon barème communal, tenant compte des capacités et activités antérieures.

Les offres manuscrites, accompagnées de pièces à l'appui (curriculum vitae, etc.), devront être adressées à M. Gustave Mistell, directeur de l'Ecole professionnelle commerciale qui fournira tous les renseignements. Neuchâtel, Maladère 73 - Tél. (038) 24 36 36.



INSTRUCTION PUBLIQUE

TECHNICUM DU SOIR

Conditions d'admission : Les candidats doivent être porteurs d'un certificat fédéral de capacité ou d'un titre équivalent dans les domaines de l'horlogerie, de la mécanique ou de l'électricité. Ils doivent justifier de trois années de pratique industrielle dans leur domaine.

Durée des études : Trois années réparties comme suit : Première année : 8 heures hebdomadaires Deuxième année : 11 heures hebdomadaires Troisième année : 11 heures hebdomadaires

La première année est facultative, la matière enseignée faisant l'objet d'un examen qui, en cas de réussite, permet de poursuivre les études en deuxième et troisième années. C'est au début de la 3ème année que s'opère le choix entre les deux orientations :

construction et exploitation.

Début des cours : 22 septembre 1973.

Lieux des cours : Neuchâtel, le Locle et la Chaux-de-Fonds.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser aux instances suivantes :

— Direction de l'Ecole technique de Neuchâtel. Tél. (038) 25 15 81, 2001 Neuchâtel.

— Direction générale du Technicum neuchâtelois. Tél. (039) 31 15 81, 2400 le Locle.

Tél. (039) 23 34 21, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Les inscriptions doivent être envoyées à l'une des directions précitées.

Neuchâtel, le 8 septembre 1973.

Le conseiller d'Etat, chef du département : F. Jeanneret.



Ville de la Chaux-de-Fonds

Commission scolaire

La clinique scolaire d'odontostomatologie (clinique dentaire scolaire) met au concours :

2 postes

D'AIDE EN MÉDECINE DENTAIRE

Entrée en fonction : date à convenir.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser au Dr José DAHAN, directeur de la clinique, 14, rue de la Serre, à la Chaux-de-Fonds.

Les offres de service devront parvenir, jusqu'au 25 septembre 1973, à la même adresse.

Centre cantonal
de formation
professionnelle
des métiers
du bâtiment
2013 Colombier

Avec la collaboration du groupe Electro-Club, les cours de perfectionnement suivants sont organisés, à l'intention des monteurs électriciens, titulaires d'un CFC et des apprentis de 4ème année :

Cours No 1
Calcul professionnel,
algèbre, règle à calcul

Cours No 2
Schémas et mesures
électriques

Cours No 3
Prescriptions B 191
et téléphonie

Cours No 4
Prescriptions PIE et
connaissance du matériel

La durée de chaque cours est de 20 heures, réparties sur 10 semaines.

Début des cours : 22 OCTOBRE 1973.

Finance d'inscription : Fr. 25.—

Inscription : Secrétariat du Centre professionnel.

Début d'inscription : 8 octobre 1973, au secrétariat du Centre qui donnera tous les renseignements complémentaires.

Le directeur : G. GRABER

IMMEUBLES

A vendre à Chez-le-Bart,

splendide situation

appartements résidentiels de 5 1/2 pièces, dès Fr. 170.000.—

S'adresser à
Promotion Immobilière,
Môle 4, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 70 52.

Fiduciaire Seiler & Mayor.
Tél. (038) 24 59 59.

IMMOBILIER

Gérances d'immeubles

Administration de biens

Transactions

Expertises

RECouvreMENTS

A vendre, directement du propriétaire

immeuble locatif

situé à

Genève

Rendement brut 7,2 %, fonds propres Fr. 1.300.000.— environ. Nous n'acceptons de traiter qu'avec les acheteurs eux-mêmes ou les représentants officiels des caisses de pension et fonds immobiliers, à l'exclusion de tout autre intermédiaire. Ecrire sous chiffres PP 902848 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre à la Chaux-de-Fonds

maison familiale

mitoyenne, 5 chambres + dépendances, petit jardin.

Pour tous renseignements, téléphone (038) 33 24 75.

A vendre à la Chaux-de-Fonds, quartier nord-est,

très belle villa

magnifique parc. Prix : Fr. 520.000.— Possibilité hypothèque Fr. 250.000.—

Adresser offres écrites à AY 2147 au bureau du journal.

Placement immobilier

4 parts de 100.000 fr. offertes sur immeuble locatif en copropriété. Affaire sûre et non spéculative.

Adresser offres écrites à NH 2103 au bureau du journal.

A vendre à Avenches, près de la gare, magnifique

villa

neuve, 3 chambres + hall, de 4 m 30 sur 6 m 30, cuisine, 2 salles de bains, garage, chauffage central à l'huile, surface 710 m². Pour traiter : environ Fr. 100.000.—

Tél. (037) 71 23 20.

REGENCE S.A.

a ouvert ses bureaux à Neuchâtel

La direction est confiée à

Monsieur RENÉ IMARK

Rue Coulon 2 (près de l'université)

Parking : Jeunes-Rives

Tél. (038) 25 17 25

A LOUER

A louer à Auvernier

locaux

de 75 m².

Tél. 31 43 14.

Libre tout de suite,

appartement

meublé

1 pièce, grande cuisine et salle de bains, balcon, près du centre. Tél. 25 09 15, dès 19 heures.

A Hauterive,

appartement

deux niveaux, grand

standing, 5 pièces,

3 chambres à coucher 11 m²,

salon avec cheminée 38 m²,

living, terrasse, cuisine agencée,

surface totale 160 m², garage.

Prix : 850 fr., tout compris.

Libre le 1er novembre.

Tél. 33 38 45.

A louer

A Pesoux, dès fin septembre,

atelier

de 35 m²,

plus 2 locaux annexes.

S'adresser à J.-F. Merlot & Cie,

ruelle W.-Mayor 2, 2000 Neuchâtel.

Tél. 24 79 24.

Colombier

A louer, dès le 15 octobre 1973,

logement 3 pièces,

cuisine, bains. Chauffage par

appartement.

Adresser offres sous chiffres YT 2143 au bureau du journal.

A vendre appartement à

Salou/Costa Dorada

3 pièces, cuisine, salle de bains grand balcon, piscine d'immeuble. Prix : 890.000 ptas meublé.

Vous disposez de votre appartement de novembre à mars inclus, pour le reste de l'année, rendement net garanti de 10%. Aval bancaire pour les 3 premières années.

Pour tous renseignements : case postale 372, 2000 Neuchâtel.

A vendre à Gorgier

immeuble résidentiel

de 3 appartements de 5 1/2 pièces.

Faire offres sous chiffres HD 2128 au bureau du journal.

A vendre, entre Neuchâtel et Yverdon, altitude 750 mètres, magnifique situation indépendante, tranquille et ensoleillée, vue panoramique sur le lac et les Alpes,

très belle villa récente
et tout confort
de 2 appartements
et 1 studio

Prix : Fr. 420.000.—

Pour traiter : Fr. 220.000.—

Construction en parfait état, pièces spacieuses, 3 salles de bains, cuisines très bien équipées. Surface totale : 5233 m².

AGENCE IMMOBILIÈRE

CLAUDE BUTTY

ESTAVAYER-LE-LAC.

Tél. (037) 63 24 24.

On demande à acheter

TERRAIN

de 1000 à 1200 m²

ou

VILLA

de 5 à 6 pièces,

de construction récente.

Région Auvernier - Bôle - Boudry.

Adresser offres écrites à AZ 2158 au bureau du journal.

A louer pour le 1er octobre

appartements

de 6 pièces tout confort, au centre de la ville. Situation tranquille et ensoleillée. Convient aussi pour bureaux.

Tél. 25 58 31 ou 33 45 25.

A louer à Valangin, pour le 1er novembre, dans immeuble en construction, un

appartement

de 4 pièces de plus de 100 m², tout confort, cuisine agencée, W.-C. séparés, grand balcon et dépendances. Situation très ensoleillée et tranquille à quelques minutes de Neuchâtel. Loyer 570 fr. + charges. Eventuellement garage. Tél. (038) 36 13 45.

A louer pour fin septembre

magnifique
studio non meublé

au centre de la ville. Prix 340 fr. par mois.

Faire offres sous chiffres HG 1265 au bureau du journal.

A LOUER

à Pesoux, dès le 1er décembre 1973, situation centrale, conciergerie, cuisine agencée, balcon, tout confort,

4 pièces à partir de Fr. 590.—

2 pièces à partir de Fr. 380.—

studios à partir de Fr. 290.— plus charges.

Garages : Fr. 60.—, places de parc : Fr. 20.—

S'adresser à Fiduciaire S.A., Neuchâtel, tél. (038) 24 79 24.

La Neuveville

A louer

appartement
de 3 1/2 pièces

Fr. 435.— + charges.

Immeuble neuf, tout confort.

Convient à couple pouvant s'occuper accessoirement de la conciergerie.

Pizzeria & Lador, gérance, rue Hugl 5, Bienne.

Tél. (032) 3 82 80.

ESCO S.A.

Fabrique de machines
2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

offre aux Geneveys, à Coffrane, à Peseux et à Neuchâtel :

STUDIOS

APPARTEMENTS

de 2 à 4 1/2 pièces,

À LOYERS MODÉRÉS

à :

MÉCANICIENS

DÉCOLLETEURS

OUVRIERS SPÉCIALISÉS

OU À FORMER

MÉCANICIEN AUTO

AIDE-MÉCANICIEN AUTO

MANŒUVRES

Possibilité d'emploi pour le conjoint. Garderie d'enfants. Réfectoire.

Service de transport par minibus sur certains parcours.

FRANÇAIS et ressortissants d'autres nationalités, désireux de travailler en France, dans une entreprise moderne et en pleine expansion, seraient engagés pour notre succursale aux meilleures conditions.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous téléphonique préalable, (038) 57 12 12.

A LOUER, immédiatement ou pour date à convenir, à Neuchâtel, rue des Terreaux 5, 3me étage,

locaux commerciaux de 115 m²
avec, en sous-sol, un local
d'archives ou d'entrepôt de 37 m².

S'adresser au service des bâtiments de la Direction d'arrondissement postal, 1er étage de l'hôtel des postes, à 2001 Neuchâtel.

Tél. (038) 22 16 50.

A louer

à Cormondrèche, libre dès le 24 octobre 1973,

studio non meublé

tout confort. Loyer mensuel : Fr. 250.—, charges comprises.

S'adresser à J.-F. Merlot & Cie, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

A louer dans Immeuble en construction, à Saint-Martin,

appartements
tout confort

pour le 1er novembre 1973.

Loyer, charges non comprises :

1 pièce : Fr. 295.—

2 pièces : Fr. 360.—

3 pièces : Fr. 480.—

4 pièces : Fr. 580.—

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Trésor 2, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

A louer à partir du 1er novembre 1973 à la Neuveville (commune le Landeron) au 9me étage

appartement de 3 1/2 pièces

Cuisine moderne, tapis tendu dans la salle de séjour, balcon avec belle vue sur le lac, cave, casier de congélation.

Loyer mensuel : Fr. 520.— charges comprises.

Les Intéressés sont priés de s'adresser à la concierge, tél. (038) 51 38 54 ou

ROBERT PFISTER AG

Immobilien und Verwaltungen

Neuengasse 17, Bern, Tél. 031 22 02 55

A louer à Neuchâtel

un appartement HLM

3 pièces, tout confort. Ce logement ne peut être loué qu'à un couple ou une personne avec au moins un enfant et dont le revenu annuel ne dépasse pas 16.000 fr. + 1500 fr. par enfant.

S'adresser à Cretegnay & Cie, fbg du Lac 43, Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

A louer dès maintenant ou pour date à convenir, à la route de Bâle 9, au Landeron,

appartement
de 3 1/2 pièces

au 1er étage. Cuisine moderne, tapis tendu dans la chambre de séjour, balcon, cave, casier de congélation.

Loyer mensuel : Fr. 473.—, charges incluses.

S'adresser au concierge, tél. (038) 51 38 54 ou

ROBERT PFISTER

Immobilien und Verwaltungen

Neuengasse 17, Bern, Tél. 031 22 02 55

S'adresser à Cretegnay & Cie, fbg du Lac 43, Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

(Lire la suite des annonces classées en page 6)

WINCKLER FRIBOURG

Le meilleur placement :
une maison Winckler.

Si vous envisagez la construction d'une habitation familiale, demandez, sans engagement, documentation et conseil. Nous construisons dans toute la Suisse — économiquement, grâce à la rationalisation des méthodes. Votre rêve le plus cher peut devenir très vite une réalité!

Winckler SA, 1701 Fribourg

Une construction moderne, née de la tradition.

Winckler W

Winckler W

Un style junior joli et pratique



Vous avez vos idées, eux... (et elles surtout) ont les leurs, des tas d'idées et d'envies. Nos modèles bien étudiés mettront tout le monde d'accord.

Manteaux chics et chauds, souvent de forme trench, pour petites et grandes filles. Robes de jersey de teintes bicolores très gaies, pour les coquettes. Ensembles sportifs paletot écossais et pantalon large, à revers, comme on les aime.

Pour les garçons: des costumes sport à toute épreuve (voyez celui de notre illustration, en loden imperméable, le blouson à col «zipé» transformable!). Et puis des pulls en quantité. Faciles à entretenir, ils ne se déforment pas.

Pour les enfants sages et pour les turbulents: beaucoup de vêtements encore que nous avons choisis avec discernement, et amour. A vous d'en juger... et à vos enfants.

Des qualités sûres. Des prix qui mettent la mode à la portée des budgets d'aujourd'hui.



Gonset

MAGASINS

Verdon
Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds
Delémont
Lautan
Fierlier
Saline-Croix
Orbe
Valorbe
Le Sentier
Yvon
Estavayer-le-Lac
Château-d'Oex
Monthey
Marnagny
Sion
Saxon
Sierra
Vélpe



Automne merveilleux chez

FEMINA

NEUCHÂTEL
3 rue des Epancheurs

Ecole de conduite

toutes catégories

A. Maire J.-J. Kramer W. Pillonel

Tél. 25 67 70 Tél. 33 34 54 Tél. 42 28 95

SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ


Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

Maurice SAUSER

Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie

Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 25 22 65

L'optique moderne



MODERN'OPTIC

Pierre MIÉVILLE Manuel LAZARO

6, rue de la Place-d'Armes NEUCHÂTEL

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL

4, rue Saint-Maurice
Tél. (038) 25 65 01

met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

DÉMÉNAGEMENTS

Toutes directions - Suisse et France

POLDI JAQUET

Neuchâtel Tél. 25 55 65

Madame


bientôt...

chez votre droguiste ou à votre parfumerie, vous trouverez la

nouvelle et merveilleuse gamme

de « GIAM-COSMÉTIQUES »
(à base de produits naturels).

SELECTION



E

modèle 2449 roma
largeur F

daim brun
Fr. 75.—

Le bref trajet s'avère payant!

Demain JEUDI, vente du soir jusqu'à 21 heures à Bienne au «Paradis du meuble» chez

Pfister ameublements sa

- La bonne occasion pour tous les amateurs de meubles et de tapis
- Prix Superdiscount extrêmement avantageux
- Prévoyez votre visite assez tôt

- Essence gratuite, bonification des billets de chemin de fer pour tout achat dès Fr. 500.—
- Livraison franco domicile et installation gratuite par nos spécialistes



BIENNE

Place du Marché Neuf

Devant la maison et dans les environs

Téléphone 032 - 3 68 62

Heures d'ouverture: JE de 08.00 à 21.00
LU de 13.30 à 18.30 VE de 08.00 à 18.30
MA—ME de 08.00 à 18.30 SA de 08.00 à 16.00

Arrêt de bus — Place du Marché—Neuf
De la gare, 8 minutes à pied





la chaussure à la mode et confortable

CHAUSSURES

Royal

NEUCHÂTEL
Téléphone (038) 25 51 05
Gérant: F. Grosjean-Perret

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Volez donc avec nous!

La compagnie charter genevoise SATA renforcera en 1974 l'effectif de ses

HÔTESSES DE L'AIR ET STEWARDS

Un cours gratuit de formation aura lieu en février, à Genève. L'engagement suivra aussitôt.

Si vous parlez le français (avec de bonnes connaissances d'anglais et d'allemand), si vous avez

- 20 ans révolus
- une présentation impeccable
- du charme et de l'entregent
- une solide résistance nerveuse et physique

et le désir de participer activement au passionnant développement de notre compagnie, écrivez :

SATA, case postale 167, 1215 Genève 15, ou téléphonez-nous au (022) 98 24 11. Nous vous enverrons aussitôt les formulaires de candidature.



S. A. DE TRANSPORT AÉRIEN, GENÈVE



RESTAURANT - BAR - DANCING

AU VIEUX VAPEUR

Port de Neuchâtel
Tél. (038) 24 34 00

cherche tout de suite ou pour date à convenir
DAME DE BUFFET
Débutante serait mise au courant par nos soins.
Prêre de faire offres au restaurant
Vieux Vapeur, port de Neuchâtel.
Tél. (038) 24 34 00.

Nous aurons le plaisir d'engager, pour le 1er octobre ou date à convenir, un

jeune homme dynamique

Nous demandons :

- Goût pour la photographie
- Excellente présentation
- Esprit d'initiative
- Aimant les contacts humains
- Capable d'assumer des responsabilités.

Nous offrons :

- Formation en qualité de collaborateur au service de vente et de reportage
- Travail agréable et varié
- Situation d'avenir.

Nous serons heureux de recevoir votre offre écrite, avec photographie et curriculum vitae.
PHOTO-CINE D. SCHELLING 2114 FLEURIER

Laine de Schaffhouse

Voulez-vous venir à Schaffhouse, la jolie ville des bords du Rhin ?

Nous cherchons pour notre

DÉPARTEMENT DE VENTE

une

COLLABORATRICE

au service de nos nombreux clients parlant le français.

Activité :

relations téléphoniques et par écrit avec nos clients et nos représentants. Service à la clientèle.

Nous demandons :

de bonnes connaissances commerciales, langue maternelle française ou parfaite connaissance du français, de préférence notions d'allemand, plaisir à un travail indépendant dans une entreprise dynamique.

Nous offrons :

bon salaire et prestations sociales, possibilité d'apprendre l'allemand, maison organisée selon principes modernes, cantine.
Entrée : dès que possible.

Tél. (053) 5 23 91 ou faire offres écrites à
SCHOELLER, ALBERS + CIE
Laine de Schaffhouse
8201 Schaffhouse.

Nous cherchons pour date à convenir, région lémanique, rive suisse,

CUISINIER ou CUISINIÈRE

de toute première classe, cuisine raffinée, possédant des références très sérieuses et ayant travaillé de manière stable dans de grandes maisons particulières.

Nous offrons des conditions de travail et de salaires exceptionnelles.

Il sera répondu à toute candidature accompagnée d'une photographie et de très sérieuses références. Ecrire sous chiffres PK 48908-22 à Publicitas, Genève.

MOVOMATIC

Fabrique d'appareils de mesure électroniques-mécaniques désire engager

1 mécanicien électricien

ou

1 monteur d'appareils électroniques et de télécommunications

pour son service extérieur (mise en service et entretien des appareils chez les clients).

Langues : français et allemand.

Ce collaborateur sera formé dans nos ateliers de Cormondrèche.

Les candidats sont priés de faire leurs offres à Movomatic S.A., case postale No 50, 2034 Pesoux, ou de téléphoner au (038) 31 44 33 (M. Eggmann).

Pour notre service E.D.P., nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

un opérateur

pour IBM 360-20 à cartes.

Nous prendrons également en considération les candidatures d'opérateurs formés sur un autre ordinateur que l'IBM ; la candidature d'un employé de bureau s'intéressant à l'informatique n'est pas exclue.

Nous offrons :

- situation stable et d'avenir
- salaire intéressant
- climat de travail agréable
- avantages sociaux
- horaire variable.

Adresser offres écrites à la Direction de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée immédiate :

fraiseurs
tourneurs
outilleurs
angleurs
aléseurs
pointeurs SIP
transporteurs

pour usinage de pièces de petites séries. Prototypes. Veuillez téléphoner à notre chef du personnel, M. J. Chenux, tél. No (038) 42 16 52.

MIKRON HAESLER S.A.

Fabrique de machines-transferts, avenue du Collège 73
2017 BOUDRY

28-7



HUGUENIN MÉDAILLEURS S.A.

2400 LE LOCLE

MÉCANICIEN

s'intéressant à l'entretien et à la réparation de presses et machines diverses, trouvera un travail intéressant et varié,

chez :

HUGUENIN, MÉDAILLEURS S.A., 2400 LE LOCLE
BELLEVUE 32 Téléphone (039) 31 57 55

BRITISH LEYLAND INTERNATIONAL SERVICES à LAUSANNE

a une place vacante pour un

COMPTABLE

Notre futur collaborateur doit posséder le diplôme de commerce ou équivalent, un minimum de 3 ans d'expérience comme comptable ou réviseur. Il doit être dynamique, ambitieux et capable de s'adapter dans un délai assez court à des méthodes complexes de comptabilité générale en diverses monnaies.

Une bonne connaissance du français et de l'anglais constitue un avantage.

Nous demandons beaucoup mais nous offrons davantage :

- Une bonne rémunération et les avantages sociaux d'une entreprise moderne.
- 13^{me} salaire.
- Semaine de 40 heures.
- Horaire libre.
- Un climat de travail agréable dans un petit groupe.
- Occasion de se perfectionner dans la langue anglaise.
- Possibilité d'avancement en Suisse ou à l'étranger.

Entrée immédiate ou à convenir.

Nous attendons avec plaisir votre téléphone ou une offre brève adressée à :

Monsieur W. Seiler
British Leyland International Services
3, av. des Jordils, 1006 LAUSANNE.



L'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., engagerait tout de suite ou pour date à convenir

PERSONNEL
MASCULIN et FÉMININ

pour son département des apprêts (rellure). Travail régulier. Situation stable. Bonne ambiance de travail dans des locaux modernes.

S'adresser à la réception de l'imprimerie, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 65 01, Interne 254.

Le Centre Electronique
Horloger S.A. NEUCHÂTEL

Institut de recherche communautaire de l'industrie horlogère suisse, cherche pour son service microphotographique

UN PHOTOLITHOGRAPHE

connaissant la photographie de reproduction pour l'exécution de masques photographiques pour la micro-électronique et

UNE AIDE DE LABORATOIRE

pour la participation à la réalisation de masques photographiques et divers travaux de microphotographie.

Les candidats et candidates, aimant la précision, le soin et la recherche nécessaires à ces travaux, sont priés d'adresser leur offre manuscrite, avec curriculum vitae et copies de certificats, à la Direction du Centre Electronique Horloger S.A., case postale 41, 2000 Neuchâtel 7.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de production, division micromoteurs

mécaniciens
chefs de groupe

capables d'assumer, après formation, la fonction de chef de groupe, c'est-à-dire :

- le réglage de petites machines
- la conduite du personnel
- la distribution du travail
- le contrôle de la qualité
- le respect des délais.

Profil désiré : CFC de mécanicien.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, Interne 425, M. Noverraz.

Bureau technique de la région fribourgeoise cherche

1 ingénieur civil

Nous désirons nous adjoindre la collaboration d'une personne particulièrement dynamique en vue de développer nos activités.

Une coparticipation ou association sera aussi prise en considération.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres manuscrites complètes sous chiffres 17-27988, à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

Si vous êtes

secrétaire qualifiée

Si vous aimez

- un travail varié
- une ambiance agréable

Si vous demandez :

- un poste stable
- un statut professionnel avantageux
- la semaine de 5 jours
- un salaire adapté à vos capacités, avec 13^{me} mois
- un horaire de travail au choix
- au besoin, logement à disposition,

veuillez présenter votre candidature par écrit, avec curriculum vitae, sous chiffres AS ER 241 L aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », case postale, 1002 Lausanne.

Seules les offres de candidates suisses, ou au bénéfice d'un permis C, seront prises en considération.

CHAMBRES

Dem. à louer

A louer à Valangin
chambre indépendante
meublée.
Tél. 36 11 30.

A louer pour le 24 septembre, à la rue du seyon,
chambre meublée indépendante
Loyer, nettoyage et charges comprises, 200 fr.
Tél. (038) 24 67 41.

On cherche **chalet** ou **week-end**

à louer pour 1974. Rive nord du lac. Faire offres sous chiffres HA 2083 au bureau du Journal.

Jé cherche **un studio**

non meublé en ville ou aux environs immédiats, pour le 1^{er} novembre. Tél. 25 37 21, Interne 21.

On cherche à louer tout de suite ou pour date à convenir, au Val-de-Travers, de préférence : Fleurier, la Côte-aux-Fées, le Mont-des-Verrières (résidence définitive).

1 appartement de deux pièces

Adresser offres écrites sous chiffres PH 48518, Publicitas, 1002 Lausanne.



MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le travail des métaux précieux, principalement dans l'affinage fonderie, laminage, tréfilage, étampage, étirage, etc., et cherchons

personnel d'atelier
et de laboratoire

pouvant être formé à ces diverses activités.

Nous offrons :

- une bonne formation
- places stables et bien rémunérées
- excellentes prestations sociales
- ambiance de travail agréable.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Des champignons par centaines à la petite salle de l'Ancien-Stand



Plus de 280 espèces sont exposées, Classées et répertoriées... (Avispress - M.-A. Robert)

— C'est la civilisation moderne qui veut ça, confiait avec quelque amertume l'un des responsables. Et d'ajouter: « Les gens sortent de plus en plus. Ils envahissent pâturages et forêts. Les voitures se multiplient. Les engrais chimiques, répandus en grandes quantités, font le reste. »

Le résultat ne s'est pas fait attendre, lui. Aujourd'hui, « on » va aux champignons comme hier on se rassemblait dans villes et villages pour écouter la fanfare locale. Seul le respect a disparu. Ce respect de la nature que pratiquaient avec vénération les vieux, les authentiques champignonnières pour qui la cueillette n'était pas synonyme de marathon, de records à battre. Les lauriers, ils savaient les apprécier parce qu'ils connaissaient la véritable valeur de la terre.

Les temps ont bien changé. Certes, on peut encore rencontrer au cours d'une promenade quelque rescapé de la vieille école. Mais, combien sont-ils par rapport à ces masses frénétiques qui, week-end après week-end, se ruent à l'assaut des cryptogames. Et d'arracher, de tailler, de piétiner, de détruire, d'entasser. Sans autre but que d'amasser, sans vergogne. Quitte ensuite à balancer

le tout, faute de connaissances suffisantes et de peur, malgré tout, que dans le tas se soit glissé un « vénénéux ». Comme si on ignorait que des spécialistes sont là, à la disposition des amateurs, prêts à les conseiller, à les guider afin que la prochaine fois soit placée sous le signe de la réflexion. Des spécialistes qui, une fois l'an, ouvrent leur cœur au grand public. Telle la société mycologique de la Chaux-de-Fonds qui organisait, ce week-end dans la petite salle de l'Ancien-Stand, sa traditionnelle exposition de champignons. Sur un fond de verdure et d'animaux empaillés, les tables abritaient une série de petits casiers contenant au total quelque 280 espèces de cryptogames. De couleurs différentes, ces casiers renseignaient aussitôt le visiteur sur la qualité du champignon: mortel, toxique (purgatif), comestible et sans valeur. L'intérêt suscité, on pouvait se reporter au nom scientifique ou à son adjonction commune, plus facilement compréhensible pour le non-initié. Mais là ne s'arrêtaient pas l'exposition, qui offrait quantité de planches, d'ouvrages, de références. Et, surtout la présence de nombreux membres qui complétaient, de manière orale, l'information, apportaient les précisions souhaitées, créaient, peut-être sans le savoir, des vocations parmi la forte proportion de jeunes parcourant la salle.

La société mycologique de la ville, qui compte 200 adhérents environ, est dirigée par M. Robert Tanner, qui est secondé par l'efficace président technique M. Louis Rauss, l'organisateur de ce week-end à qui incombe, notamment, la lourde tâche de la détermination. L'association, qui a fêté ses vingt-cinq ans d'existence en 1972, compte, à chacune de ses expositions, plus de 800 visiteurs, des « professionnels », mais aussi et surtout des curieux.

PÉRIODE TRÈS SÈCHE

Au travers des nombreuses discussions, engagées ici ou là dans la salle de l'Ancien-Stand, revient périodiquement la question: comment peut-on qualifier cette année? Dans l'ensemble, elle a été bonne mais un peu spéciale. Tout d'abord, on a enregistré une avance considérable mais suivie par une période très sèche d'un mois environ, depuis la fin des vacances horlogères. « Nous sommes liés au temps et surtout à la pluie », nous confiait un champignonnier. Ce qui explique la quantité somme toute restreinte d'espèces exposées. Toutefois, le bas du canton a vu de belles récoltes de chanterelles et spécialement d'écaillés. Avec une constatation générale pour le pays neuchâtelois: le champignon comestible courant n'a pas fait défaut. Le revers de la médaille ne s'est pas fait attendre puisque, parallèlement, on signalait la présence de nombreux toxiques. Au rang des légendes qui faut détruire, celle de l'amanite tue-mouche, ce magnifique spécimen rouge à pois blancs, qui ne présente que des caractéristiques aphrodisiaques. De nombreux ressortissants italiens en consommant, selon les statistiques observées. De là à dire qu'il s'agisse d'un mets de choix, il y a un pas que personne ne franchira. Et pour le plaisir des yeux, laissons ces taches de couleurs dans les prés et pâturages. Mais le meilleur conseil que l'on puisse donner à tous ceux que passionne la cueillette des cryptogames: avant de passer à table, allez consulter un spécialiste. Les adresses ne manquent pas:

Cyclomoteur contre voiture

Hier, vers 14 h 10, un cyclomoteur piloté par Mlle M. F., de la Chaux-de-Fonds, circulait rue du Marais. A la suite d'une inattention de la conductrice, il entra en collision avec l'automobile conduite par M. T. F., de la Chaux-de-Fonds, qui circulait en sens inverse. Dégâts.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (10 septembre)

NAISSANCES. — Berger, Stéphane-Thierry, fils de Daniel, agent de police, et de Edith-Elisabeth, née Danz; Catado, Monia-Giorgetta, fille de Salvatore, ouvrier, et de Lucia, née Malerba. PROMESSE DE MARIAGE. — Rosat, Pierre-François, éducateur, et Vuille, Josiane-Danielle. MARIAGES CIVILS. — Deschenaux, Dominique-Gérard, adjoint de fabrication, et d'Espagnier, Claude-Micheline; Degiorgi, Donato, employé de bureau, et Schwarz, Liliane-Madeleine; Gambino, Agostino, sommelier, et Ceron, Gina-Maria; Pheulpin, Patrick-André-Robert, mécanicien hydropneumatique, et Kähr, Francine-Raymonde; Canepa, Piergiulio, médecin, et Reichenbach, Monique-Odetta; Bolle, Bernard, mécanicien autos, et Quinche, Cathy-Lucie.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso: 20 h 30, Une journée bien remplie, (16 ans).
Eden: 18 h 30, La Sexualité pendant le travail, (20 ans); 20 h 30, Le Dernier tango à Paris, (18 ans, 4me semaine).
Plaza: 20 h 30, Carnage, (16 ans).
Scala: 20 h 30, Le Jour le plus long, (dès 12 ans).
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-Club bar 72: 21 h à 4 h.
La Boule d'Or: 21 h à 2 h.
Le Scotch: 21 h à 2 h.
Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeanine: 21 h à 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée d'horlogerie: les collections.
Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures: costumes et coutumes.
Galerie de l'atelier (Versoix 4): Maeght éditeur.
Galerie du Club 44: le bon jouet (exposition didactique).
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Henry, 68, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

LE LOCLE

TOURISME
Bureau officiel de renseignements: Henry Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITIONS
Ferme du Grand-Cachot, exposition commémorative, Ferdinand Maire (15 - 21 h).
Musée des beaux-arts: les collections.
Château des Monts: Musée d'horlogerie et d'histoire les collections.
Pharmacie de service: Coopérative; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.



J'ai pour habitude de suivre mon propre chemin. Mais pour Cynar c'est différent. Je fais comme tous les autres qui l'aiment. Santé. Bitter-apéritif à base d'artichauts.

le contrôle officiel des champignons avec ses locaux dans le bâtiment du service d'hygiène, la police locale qui vous transmettra le numéro de téléphone d'un mycologue compétent, les pharmacies qui, elles aussi, pourront diagnostiquer votre récolte. Mais on a remarqué qu'en général, ce sont toujours les mêmes personnes qui s'y rendent. Avis donc aux amateurs...

Avis aussi à tous ceux qui recherchent dans les vieux dictionnaires la panacée. Du genre: il faut cuire les champignons avec une pièce d'argent. Si cette dernière noircit, on est sûr qu'un « vénénéux » s'est glissé dans le panier. Ce genre d'expérience est à proscrire formellement. Elle pourrait, en tout cas, réserver de cuisants, voire plus, souvenirs à ceux qui s'y prêtent. Le champignon n'est pas un jouet d'enfant. Il est une science, celle de la nature, une nature qui sait parfois se venger lorsqu'on la traite avec trop de légèreté ou d'inconscience.

Ph. N.



... elles renseignent l'amateur sur leurs provenances et leurs origines. (Avispress - M.-A. Robert)

Théâtre, opéras, variétés La saison chaux-de-fonnière sera placée sous d'excellents auspices

Que sera la saison chaux-de-fonnière 1973-1974? Le voile a été partiellement levé, dernièrement, par la société de musique. Il appartenait, hier après-midi, à M. Jean Huguenin, directeur de Musica-Théâtre, de frapper les trois coups, qui, d'ores et déjà, se révèlent aussi passionnants qu'intéressants.

Au cours d'une petite conférence de presse à bâtons rompus, M. Huguenin présenta, tout d'abord, les spectacles théâtraux de l'abonnement. Une saison variée, pleine de richesse. Des auteurs de qualité, s'y côtoieront: Molière et Ionesco, André Roussin, Tchekhov, Camus ou Brecht. Restent en suspens les fêtes de fin d'année qui traditionnellement, accueilleraient la troupe Mayol. Comme on n'envisage pas de renouveler l'expérience, peut-être se tournera-t-on vers d'autres « variétés ». Pour l'instant, du moins, aucune décision n'a été prise.

« Aujourd'hui, on va mais on ne sort plus », commentait avec un brin de nostalgie le directeur de Musica-Théâtre. De fait, on se rend au théâtre comme on va au cinéma, souvent à l'improviste. Cette fête que constitue la présence d'une troupe de valeur tend à disparaître, engendrant par là une certaine désaffection du public. C'est dire la difficulté d'organiser une saison, non seulement de qualité, mais et surtout attirante pour les couches les plus diverses de spectateurs. Un exemple: toutes les nouveautés prévues ont dû être annulées car il avait été impossible de les coordonner avec des tournées, en Suisse, afin de réduire les frais. Des frais en hausse constante, les cachets atteignant des sommes astronomiques et qui se traduisent séchement par une réalité: même une salle pleine de monde souvent par un déficit. Mais les responsables de la saison chaux-de-fonnière n'ont, et de loin pas, baissé les bras. Les dix spectacles proposés en sont la preuve. Afin d'intéresser également le maximum de personnes, le système d'abonnement a été maintenu, donnant droit à leurs titulaires, à une réduction de 20 % sur les places. Une innovation, cette année, et qui répondra aux vœux de beaucoup: les apprentis et étudiants bénéficieront d'avantages considérables pour quatre représentations (deux soirées consacrées à Molière, une à Bertolt Brecht et la dernière à Goethe).

La saison s'ouvrira le 21 octobre avec les galas-Karsenty-Herbert et « La

Claque » d'André Roussin. Une œuvre amusante où on retrouvera Jacques Duménil, Robert Murzeau, Geneviève Kervine et Jean Bretonnière. Puis l'excellent théâtre de Nice, dirigé par Gabriel Monnet, donnera « L'École des femmes » et « La Critique » de Molière. Les nouvelles productions Athénée-Paris présenteront « Tueur sans gages » de Ionesco, dans une mise en scène de Jacques Mauclair. A nouveau Molière, le 24 novembre, avec « Don Juan » et le centre dramatique national de Bourgogne qu'il n'est plus besoin de présenter. Le rire sera à l'honneur, le 15 janvier, avec les galas Karsenty-Herbert et « Le Grand standing » de Neil Simon. Ce « Boulevard » comme on en rencontre plus guère, sera animé notamment par Pierre Mondy. De l'humour, toujours, et avec, à nouveau les galas Karsenty-Herbert, le dimanche 10 février. « Le Noir te va si bien », de Jean Marsan. « La Mouette », de Tchekhov, sera l'hôte du théâtre le 20 février. Les nouvelles productions Athénée-Paris annoncent la venue de Sacha Pitoëff et de Renée Faure. Le Centre national du Limousin présentera le 7 mars « Les Possédés » d'Albert Camus, d'après le roman de Dostoïevsky, dans une mise en scène signée Jean-Pierre Laruy. En création, pour la première fois en français, la comédie de Caen jouera le 12 mars « Le Précepteur » de Bertolt Brecht, représentation unique en Suisse. Il sera particulièrement intéressant de suivre cette œuvre, mise en scène par un jurassien, Michel Dubois. Enfin le 19 mars, les galas Euro-Théâtre de Paris, donneront « Faust » de Roger Masson d'après l'œuvre de Goethe. Là aussi, il s'agit d'une création.

DU CÔTÉ DE L'OPÉRA

A côté de ces dix soirées de l'abonnement, on trouve également cinq spectacles hors-abonnement. Ce sera, le 1er novembre, une grande surprise avec la venue de Bernard Haller et son programme « Et alors?... ». Un Bernard Haller qui continue de récolter partout les succès. Le 7 novembre, les ballets modernes du Québec présenteront « Credo pour un homme seul », « Terre des hommes », « Requiem », etc., dans des chorégraphies de Hugo de Pot, une révélation. Mais, place à l'opéra, avec trois spectacles qui devraient faire salles comblées. L'expérience de l'année passée, a incité les organisateurs à renouveler.

Ph. N.

Etat civil du Locle 7 septembre

NAISSANCES. — Borelli, Lucia, fille de Francesco-Antonio-Carmelo, benzi-neur, et de Vicenza née Messina; Macquat, Laure, fille de Pascal-Joseph-Humbert, et de Eveline-Antoinette-Lucette née Saunier; Adriani, Piera, fille de Vincenzo charpentier, et de Anna née Spagnolo.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police du district QUELLES HISTOIRES POUR UNE AUTO REFUSÉE À L'EXPERTISE!

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier sous la présidence de Mme Ruth Schauer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

G.G., de Coffrane, est renvoyé devant le tribunal pour escroquerie. En 1969, il a acheté à un garage de la Chaux-de-Fonds une voiture accidentée. Après l'avoir fait remettre en état de marche, il l'a cédée à un vendeur de voitures qui l'a aussitôt revendue à un collègue, lequel l'a ensuite vendue à un particulier. Après l'avoir utilisée pendant deux ans, ce dernier l'a échangée contre une neuve au garage qui l'avait vendue à G.G. Ce garage la revendit une nouvelle fois à un particulier qui, l'ayant présentée à l'expertise, se vit refuser le permis de circulation en raison de divers défauts qu'elle présentait. Il est reproché à G.G. d'avoir vendu cette voiture en omettant d'aviser le premier acheteur qu'elle avait subi un accident et en cachant les défauts découverts par l'expert. G.G. conteste les faits qui lui sont reprochés: deux ans et demi se sont écoulés entre le jour où il l'a vendue et celui où elle a été refusée à l'expertise; celui qui l'a utilisée pendant deux ans est décédé; un autre acheteur est à l'étranger. Finalement, faute de pouvoir imputer une faute quelconque à G.G., le tribunal l'acquitte et laisse les frais à la charge de l'Etat.

H.T., Couvet, a été intercepté dans un contrôle de police. Suspecté d'ivresse, il a été soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 1,0 gr %; les analyses du sang une alcoolémie située entre 0,91 gr et 1,01 gr.

Le prévenu reconnaît les faits. Il invoque qu'il s'agit d'une ivresse légère et qu'il n'a pas provoqué d'accident. Le tribunal tient compte de ces circonstances et le condamne à une amende de 700 fr. qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans. Les frais, par 208 fr., sont mis à sa charge.

J.-P. F., de Dombresson, n'a pas obtempéré à l'ordre d'un agent lui faisant signe de s'arrêter. Sa désobéissance lui vaut une amende de 50 fr. plus les frais arrêtés à 35 francs.

H. H.-B., des Geneveys-sur-Coffrane, a circulé avec son auto dont un des pneus était usé. Il est condamné à 30 francs d'amende et 15 fr. de frais.

DIX JOURS D'ARRÊTS

J.-F. J., de Neuchâtel, n'a pas payé sa taxe militaire pour les années 1970-71 malgré les sommations qui lui ont été notifiées. Il est condamné par défaut à dix jours d'arrêts sans sursis et au paiement de 30 fr. de frais.

Perte de maîtrise

Hier, vers 6 h 30, une automobile conduite par M. Giacomo Rigoni, âgé de 33 ans, de Bâle, circulait sur la route les Bugnens - le Pâquier. Dans le virage de la Torrette, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui est sorti de la route et a fait deux tommes avant de s'immobiliser au bas d'un talus. Légèrement blessé, M. Rigoni a été transporté à l'hôpital de Landevaux. Son permis de conduire a été saisi.

FONTAINEMELON

Course d'orientation de nuit

(c) Une activité peu coutumière régnera vendredi soir dans les forêts de Fontainemelon et de la Montagne de Cernier. En effet, le groupe sportif « Les Yacks » organise une course d'orientation de nuit et ce n'est pas moins d'une cinquantaine de coureurs qui s'élanceront dans les bois. Cette course compte pour le championnat romand des CO de nuit 1973.

La fanfare en course

(c) Partie samedi à midi, la fanfare « L'Ouvrière » a effectué sa course annuelle en Suisse orientale, plus précisément à Appenzell et est montée au Sântis le dimanche matin. Le beau temps et une bonne ambiance ayant régné tout au long du voyage, chacun en gardera un beau souvenir.

Le pique-nique des sociétés neuchâteloises «hors-canton» a eu lieu aux Hauts-Geneveys

De notre correspondant:

Une rencontre qui a eu lieu tous les deux ans aux Gollières, a réuni, dimanche, quelque trois cents participants, membres des Sociétés de Neuchâtelois hors-canton, de Genève, Lausanne, Vevey-Montreux, Yverdon, Bienne et Reconvilier.

La partie officielle fut ouverte par M. Frédéric Pellaton, d'Yverdon, secrétaire général de l'association qui salua la présence de MM. René Meylan, président du Conseil d'Etat et Roger Mojon, président de la commune des Hauts-Geneveys et rappela l'objectif principal de l'association: construire aux Gollières, commune des Hauts-Geneveys, sur le terrain mis à disposition par l'Etat de Neuchâtel, un chalet lieu de rassemblement et de séjour pour tous les Neuchâtelois disséminés en Suisse et à l'étranger.

SAVAGNIER

Nouveaux catéchumènes

(c) Au cours du culte des familles de dimanche, le pasteur Porret releva l'influence de l'exemple et présenta, à la paroisse, les nouveaux catéchumènes de la Côte, et ce que l'on pourrait appeler les pré-catéchumènes. Ce sont des élèves de 5me année primaire qui, dans le cadre de leur programme scolaire, suivent, depuis cette année, un cours spécial de catéchisme avant leur dispersion dans les différents degrés secondaires et pré-professionnels.

M. Porret a également salué les nouveaux élèves de Ire année et exprimé la reconnaissance de la paroisse à M. Ph.-Henri Matthey qui quitte son poste de moniteur après de nombreuses années de dévouement. M. J.L. Schupbach a accepté de lui succéder aux côtés de Mme Mad. Walter et de M. Rémy Matthey.

BOUDEVILLIERS

Après le départ du pasteur

(sp) A la suite du départ du pasteur Vuilleumier, MM. André Clerc et Jean Loup ont été désignés comme remplaçants réguliers. Ils précheront tous les 2me et 4me dimanches à Boudevilliers ou à Valangin.

Décès de la doyenne

(c) Samedi dernier, on a rendu les derniers devoirs à Mme Georges Luginbuhl, doyenne du village, décédée dans sa 88me année, après une longue maladie. Personne très connue et aimée, Mme Luginbuhl avait été institutrice dans son jeune âge et organisatrice de la paroisse. Femme d'agriculteur, elle était membre fondateur de l'Union cantonale des paysannes neuchâteloises et de la section du Val-de-Ruz, qu'elle a présidée et dont elle était membre d'honneur. C'est une figure marquante dont chacun gardera le souvenir qui vient de disparaître.

VALANGIN

Les pupillettes reçues

(c) Les pupillettes de la localité ont participé dimanche à la fête cantonale de Saint-Blaise. A leur retour, les autorités communales leur ont offert une collation dans un restaurant du village.

Formation continue

(c) Le corps enseignant poursuivant sa formation en mathématiques modernes, des suppléants ont été désignés pour plusieurs mois. Il s'agit de Mme Marthe Schertenleib (classe des petits) et de M. André Evard (classe des grands).

MUSEE DES BEAUX-ARTS LAUSANNE





**PAL/SECAM
dès Fr. 2995.-!**

Jusqu'où la technique ira-t-elle?

Voici un Super Color Grundig.

Il bénéficie de toutes les dernières conquêtes de l'électronique, comme tous les appareils de cette gamme.

Rien d'étonnant si nos téléviseurs sont uniques sur plus d'un point.

Ils sont totalement transistorisés, faits de modules enfichables et facilement échangeables: économie de consommation de courant, échauffement minimal, plus de lampes, de réparations longues et coûteuses!

Le nouveau tube extra-plat (110° d'angle de déflexion) donne une profondeur totale du poste de 46 cm seulement. L'écran de 66 cm permet une vision panoramique parfaite. L'adaptateur Secam, spécialement conçu par Grundig, permet de capter toutes les émissions européennes en couleurs.

Deux systèmes de commandes sont disponibles: la sélection par impulsions, entièrement électronique,



rapide et silencieuse. Il suffit d'effleurer du doigt les touches du clavier. Ou la télécommande à distance qui vous permet d'opérer toutes vos sélections, sans fil, depuis votre fauteuil.

Dans l'un ou l'autre cas, réglage instantané, sélection des programmes en un éclair, plus de départs "à froid". Des curseurs linéaires, très souples et précis, commandent l'équilibre, la luminosité et le niveau sonore.

Enfin, nos téléviseurs représentent une alliance heureuse de l'esthétique et de la technique. Ils existent en bois précieux, noyer clair ou laqué blanc, dès Fr. 2995.-.

Ne vous demandez plus jusqu'ou ira la technique. Les téléviseurs Grundig Super Color, eux, ne se posent pas de question. Ils savent simplement qu'ils sont en avance sur leur temps.

GRUNDIG

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

A la commission scolaire de Couvet

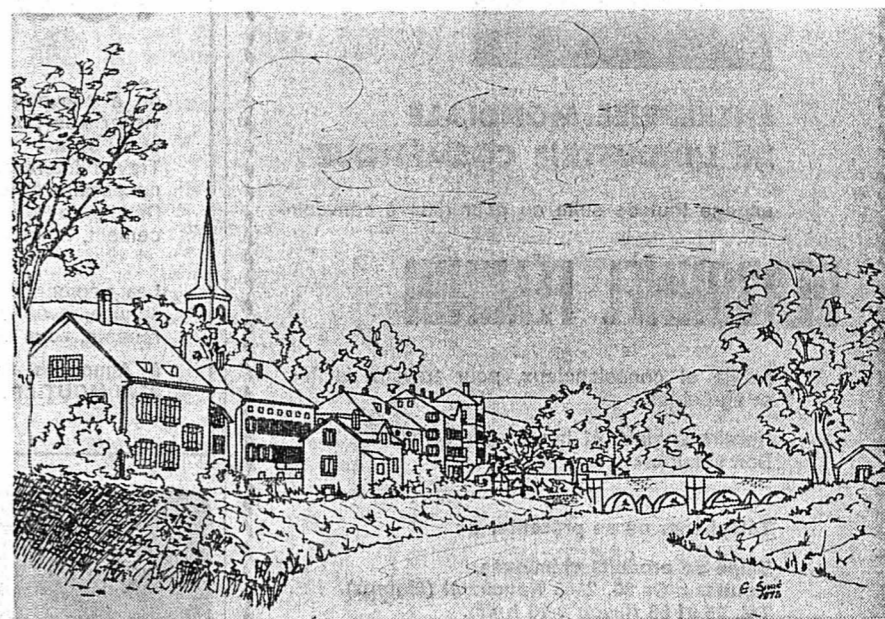
(c) La commission scolaire de Couvet a siégé sous la présidence de M. G. Bourquin et en présence de MM. A. Dupont, conseiller communal et A. Legros, instituteur primaire. Elle a ratifié la nomination de Mlle Christiane Matthey au poste de jardinière d'enfants. Elle a discuté des écologies des deux classes du jardin d'enfants. Le projet d'augmentation de l'écolage a été transmis au Conseil communal pour étude. La décision de revoir cette question fera l'objet d'un rapport de l'exécutif au Conseil général. Les membres du bureau ont été élus, soit: MM. Gilbert Bourquin, président; J.-L. Baillods, vice-président; Paul Borel, secrétaire; Mmes Madeleine Chételat et Jacqueline Jaccard assesseurs. Les présidents des diverses commissions sont: — Soins dentaires: M. Carlo Parinari; — foyer scolaire: M. J.-L. Baillods; — courses scolaires: M. Albert Stéhly; — fête de la jeunesse: M. Jean Tillmanns; — camps de sports: M. François Codoni; — dames inspectrices: Mme Marguerite Borel.

La soirée des écoles (29 juin) a laissé un bénéfice de 2046 fr. 40, versé aux fonds des courses scolaires et des camps de sports. La commission a pris position sur le parcage des automobiles sur la place des Collèges. Elle propose que les voitures soient parkées non pas sur cette place mais au nord des Collèges,

Une plaquette historique à l'occasion de la « Neuchâtel Asphalt Co Ltd »

(sp) Avant de revenir plus longuement sur les origines et le développement de l'industrie de l'asphalte naturel au Val-de-Travers, cela à la veille des manifestations officielles qui, le 21 septembre, marqueront le premier centenaire de l'actuelle société concessionnaire, la « Neuchâtel Asphalt Co Ltd », signalons la parution d'une plaquette historique de choix, puisque unique de son espèce en Suisse, est la mine de la Presta, à l'ouest de Travers. La conception, la réalisation et les textes historiques sont dus à M. Jean-Pierre Jelmini, professeur, président de la Société d'histoire et d'archéologie, conservateur du Musée d'histoire de Neuchâtel et fils de mineur, tandis que le professeur Bernard Kubler, de l'Institut de minéralogie de l'Université de Neuchâtel, est l'auteur des données géologiques.

Préfacé par M. René Meylan, président du Conseil d'Etat, cette plaquette comprend deux grands chapitres: « Histoire d'une industrie, de la découverte de l'asphalte à l'entreprise moderne » et « L'asphalte à la conquête d'un rôle dans le monde moderne ». Elle met à jour la première étude publiée en 1937, dans la série « Le Val-de-Travers industriel » de la collection « Mon Vallon » sur « Les mines d'asphalte du Val-de-Travers, de leurs origines à nos jours » par feu M. Gaston Rub. De plus, elle complète heureusement la bibliographie neuchâteloise, encore assez pauvre en matière de recherches sur l'apparition et l'essor de nos entreprises d'extraction, de transformation et de production. Une telle publication vient tout à fait à son heure, car « depuis un siècle, ainsi que le souligne le conseiller d'Etat Meylan, la « Neuchâtel Asphalt Company Limited » contribue à la diversification de l'économie neuchâteloise. Elle constitue une entreprise solide dans ce Val-de-Travers qui n'est pas sans connaître certains problèmes. Elle a porté et porte encore le nom de Neuchâtel dans le monde entier ».



Travers vu par E. Samic.

Pour restaurer et aménager la maison des Mascarons à Môtiers

(sp) Le comité du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers vient d'envoyer à ses membres une circulaire en forme d'appel de fonds, à l'occasion de la perception de la cotisation annuelle. Après avoir rappelé le montant minimum à verser pour rester membre de l'association, le comité écrit: « Il va de soi que tout don supérieur à cette somme sera accepté avec infiniment de reconnaissance, car les charges financières du Musée seront encore très lourdes ces prochaines années. A lui seul, le doublage du toit de la salle polyvalente coûtera près de 80.000 francs! Toutefois, il sera indispensable de le réaliser sans tarder pour assurer l'étanchéité thermique et sonore de cette salle de plus en plus utilisée, pour en assurer la rentabilité et pour éviter tout

désagrément aux voisins immédiats de la maison des Mascarons. Ces 80.000 francs comprennent aussi, il faut le dire, les derniers travaux d'aménagement de l'ancienne ferme de la propriété. Puis, il faudra poursuivre, après l'atelier Bernet et la fromagerie, la reconstitution d'autres sections artisanales et historiques.

Sous peu, un semblable SOS sera lancé à l'ensemble de la population du Vallon et à toutes les personnes physiques et morales du canton que la conservation du patrimoine régional touche de près. Car, sans aide extérieure, le Musée du Val-de-Travers serait incapable d'animer son présent artistique, et culturel.

Intense activité sur la ligne du « Franco-Suisse »

On sait qu'une intense activité se déploie pour renforcer le trafic sur la ligne Paris-Pontarlier-Berne-Fribourg-Interlaken, qui est toujours l'axe le plus court et le plus rapide. D'importantes améliorations sont maintenant réalisées: — matériel roulant ultra-moderne; — suppression des transbordements à Frasné et — accélération des temps de parcours.

Ainsi, par exemple, un voyageur qui part de Neuchâtel à 8 h du matin est à Paris à 13 h 15. Pour le retour également les temps sont extrêmement améliorés.

Les premiers effets de ces importantes améliorations se font sentir et les agents

de trains ont constaté un accroissement sensible du nombre des voyageurs allant de Suisse en France et venant de France en Suisse.

D'autre part, d'importantes améliorations sont en cours pour le trafic des marchandises et on a constaté par exemple qu'en 1971, les importations de marchandises en gare des Verrières n'étaient que de 850 tonnes alors qu'en 1972, l'augmentation a été spectaculaire, allant à 21.000 tonnes.

Les travaux pour la modernisation et l'augmentation des infra-structures d'entrepôts de marchandises aux Verrières vont bon train.

UN ENFANT DE GOLLION TUÉ PAR UN TRACTEUR

(c) Hier, vers 14 h 30, un enfant de six ans, Patrick Rivet, domicilié à Gollion, se trouvait sur la route de Vuillerens à proximité d'un champ, où la famille de son oncle était occupée à arracher des pommes de terre, au moyen d'une machine tirée par un tracteur. Il a été écrasé par la roue arrière du véhicule,

alors que celui-ci faisait demi-tour pour retourner dans le champ. L'enfant a, vraisemblablement, été tué sur le coup, sans qu'aucune des personnes présentes ne s'en aperçoivent. Il se peut que l'enfant soit monté sur le marche-pied de l'arrache pommes de terre et ait perdu l'équilibre.

Les accidents de tracteur se multiplient: un agriculteur blessé dans le Nord-vaudois

(c) Hier vers 7 h 30, un grave accident de tracteur s'est produit dans la région du Nord-vaudois. M. Pierre Robelaz, agriculteur, 53 ans, habitant Fiez sur Grandson, était occupé à ensemercer un champ au lieu dit « Les Baux » commune de Fiez, à l'aide d'un tracteur accouplé d'un semoir. Une roue du tracteur mordit un talus et dévala une pente à 25% sur 30 m environ. Le tracteur fit trois tonneaux, et passa sur le corps

de M. Robelaz qui, malheureusement, fut découvert vers 9h 45 par un promeneur. Celui-ci alerta aussitôt la gendarmerie. Souffrant de fractures aux jambes, au bassin et aux côtes ainsi que de lésions internes, il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon, puis transféré à l'hôpital cantonal de Lausanne, en raison de la gravité de ses blessures.

La liste s'allonge: un ouvrier blessé par un tracteur

(c) Hier, à 16 h 30, un tracteur agricole conduit par M. Célerino Pratez, 38 ans, ouvrier agricole chez M. Pierre Moinat, à Pampigny s'est renversé. L'ouvrier était occupé à semer de l'engrais à proximité de la ferme de son patron.

Pris sous le véhicule, M. Pratez a été blessé et transporté à l'hôpital. Sa vie n'est heureusement pas en danger.

Maison de week-end cambriolée

(c) Une maison de week-end a été cambriolée dans la nuit de dimanche à lundi dans la région des hauts de Bonvillars. Une fenêtre a été brisée et l'intérieur visité. On attend les résultats de l'enquête.

Nouvelle piste sportive

(c) A Concise a été inaugurée une piste sportive. Il s'agit d'un parcours en forêt quelque peu différent des parcours habituels connus sous le nom de « Piste Vita ». C'est sur l'initiative du syndicat de M. Cyprien Cochard qu'a été créé ce parcours qui a été aménagé par un grand magasin d'Yverdon et qui a été baptisé du nom de celui-ci. A cette occasion, plusieurs personnalités ont pris la parole, notamment M. Weil, directeur du grand magasin en question, M. Oppliger, syndic de Concise et la population purent suivre la piste de même que l'entraîneur d'Yverdon-sport, Charly Hertz, qui avait été invité pour l'occasion.

Aubade aux délégués

(c) Le comité cantonal des musiques vaudoises s'est réuni à Champvent sur Yverdon et a adopté le nouveau règlement du concours pour 1975 à Mézières. La Société de musique locale l'« Avenir » a donné une aubade aux délégués. M. Cevey de Clarens, président du comité cantonal s'est déclaré enchanté de ce que les autorités de Champvent et la société de musique aient accepté l'organisation de l'assemblée cantonale des délégués. Cette assemblée aura lieu au mois de mars 1974, et elle verra environ 300 personnes se déplacer à cette occasion à Champvent.

Décès du doyen

(c) M. Amiet, âgé de 89 ans, doyen de la localité, est décédé à Chamblon. Il était né à Giez où il avait passé toute sa vie et occupé les fonctions d'huissier communal durant de nombreuses années.

Début d'incendie

Un début d'incendie s'est produit dans une droguerie de la rue du Millieu. Il est vraisemblable que le robinet d'évacuation d'un récipient, qui contenait de la benzine, avait été mal fermé. Des vapeurs d'essence s'accumulèrent et lorsque la femme de ménage ouvrit le robinet d'eau chaude, l'enclenchement automatique mit le feu aux vapeurs d'essence et au local. Grâce à l'intervention rapide d'un voisin, muni d'un extincteur et de l'intervention du poste de premiers secours, le feu a pu être circonscrit assez rapidement.

Au Conseil communal de Sainte-Croix

(c) Le Conseil communal de Sainte-Croix a tenu séance à l'aula du collège. Parmi les points principaux, relevons le crédit de 16.500 fr. pour l'installation du chauffage de l'église de la Chaux, et l'aménagement d'une place de parc aux abords du temple. Un autre crédit de 90.000 fr. pour un véhicule, (Unimog) servant à l'enlèvement de la neige, a également été voté à l'unanimité. Quant à la motion de M. René Habegger en faveur de l'assurance-maladie pour personnes âgées, la Municipalité attendra la conclusion des débats actuels au Grand conseil vaudois. La station d'épuration de Sainte-Croix sera inaugurée le 27 octobre prochain.

Collision

(c) Hier à 12 h 20, une auto circulant à la rue des Lilas, à Sainte-Croix déboucha sur la rue de France, au moment où arrivait sur sa droite un autre véhicule. La collision fut inévitable et les deux véhicules subirent des dégâts assez importants. Il n'y eut pas de blessés.

Au tribunal de Payerne Un acquittement

(c) Présidé par M. Philippe Junod, le tribunal de police du district de Payerne, a eu, à sa barre, mardi matin, un habitant d'Yverdon, J.-C. M., né en 1941, ancien agent d'assurances, accusé d'abus de confiance et d'escroquerie. Au cours de l'audience, cette affaire s'est passablement décolorée et le défenseur, M. Philippe Gardaz, avocat-stagiaire, estimant qu'il y avait doute total sur les deux chefs d'accusation, plaida en faveur de l'acquiescement de son client. Entrant dans ses vues, le tribunal a mis l'accusé au bénéfice du doute et l'a acquitté, mettant toutefois à sa charge les frais de la cause par 493 fr. 95.

Couleur de saison IMAGE

Là-bas, sur les eaux paisibles, le bateau a passé, élégante silhouette blanche irradiée des rayons du soleil couchant. Longue embarcation effilée entrouvrant la surface des flots; d'ici son parcours ne paraît que douceur et beauté. Image sereine dans un soir encore tiédi par la brillante chaleur du jour. Soir d'un été se prolongeant au-delà des souvenirs de vacances, des cités blanches regorgeant de soleil ou de vastes étendues de sable chaud.

Sur le lac, le bateau a passé, laissant derrière lui la trace de son sillage. Une trace un peu plus foncée, plus grave, comme un doigt qui aurait marqué un signe sur un miroir.

Un parcours... une trace, un souvenir! L'eau, le lac, le bateau avançant tranquillement. Le ciel... l'infini et son message! L'homme... sa vie et son passage!

C'est à toutes ces choses que fait songer cette embarcation de rêve glissant entre le jour et la nuit, dans un commencement d'obscurité.

Blanche silhouette alliant la légèreté à la puissance, l'inconscience à la sûreté.

Nos vies ne se déroulent-elles pas

aussi avec ces alternances d'insouciance et de gravité, de légèreté et de poids, de facilités et d'épreuves? Comme le bateau, il faut avancer encore, continuer la course prévue par temps calme comme au milieu de la tempête.

Notre frêle esquif laissera peut-être la trace de son parcours, une ligne un peu plus foncée, plus grave comme un doigt qui aurait voulu tracer quelque chose avant de partir.

Le bateau est au port, il a amené ses passagers à quai, sa mission est accomplie.

Et nous, arriverons-nous au lieu indiqué, au terme prévu, aurons-nous accompli avec élégance et sûreté notre mission d'hommes et de femmes voguant sur l'Océan du monde?

Image saisissante que celle d'un bateau voguant entre l'azur du ciel et l'émeraude de notre lac... image de nos vies voguant entre le bien et le mal, la lumière et l'obscurité, l'espérance et le doute dans l'enchevêtrement des sentiers de ce monde. Vogue bateau, blanche silhouette baignée de lumière, claire embarcation glissant vers le port, image de notre destin.

Anne des ROCAILLES

FLEURIER

Vente

(c) Samedi matin, place du Marché à Fleurier, de nombreux bancs étaient installés où la paroisse protestante organisait sa vente annuelle. Le succès a été complet et la principale place fleurissante a retrouvé, pour quelques heures, l'atmosphère des marchés qui s'y déroulaient autrefois.

Faites le point de vos connaissances en participant au test de la SBS en matière financière

La SBS apprécie que vous soyez ferrés sur toutes les questions d'argent. Faites aujourd'hui le point de vos connaissances en matière financière! Formules de participation gratuites à disposition dans tous les sièges, succursales et agences SBS. Il suffit de répondre à 18 questions relatives à l'argent, les unes faciles, les autres moins. Les 100 participants les plus «calés» recevront un prix en or ou en espèces (premier prix: un merveilleux voyage à Tokyo pour deux personnes). Venez prendre votre formule de participation aujourd'hui même! Dernier délai d'expédition: le 29 septembre 1973.



Des sangliers dans la région

(sp) Depuis quelques semaines, un ou plusieurs sangliers sévissent sur la montagne sud du Val-de-Travers, causant pas mal de dégâts aux cultures. Un gros mâle a été observé près du Petit-Seroillet, mais il n'a pas encore pu être abattu par les chasseurs de la région. Par ailleurs, des cueilleurs de framboises (particulièrement abondantes cette année) ont vu plusieurs coqs de bruyère se régaler en troupeau de ces baies sucrées, laissant même de côté celles qui n'étaient pas parfaites... Il suffit donc de se promener sur les hauts jurassiens pour constater de visu que toute faune n'est pas disparue de nos campagnes.

Réception des pupillettes

(c) Au terme de la journée cantonale, des pupillettes à Saint-Blaise, la section de la société fédérale de gymnastique leur a réservé une réception à Fleurier.

M. Germain Beuret, président, a remercié chacun des résultats obtenus et en particulier les trois monitrices, Mme Denise Clerc, Milles Ivana Guidarini et Nicole Clerc. Le palmarès des Fleurisannes est assez brillant. Ainsi les grandes pupillettes, pour le test volley-ball se sont classées premières sur 27 sections; à la course d'estafette, les moyennes pupillettes ont obtenu le 10^{me} rang et à la course à la lessive, les petites pupillettes, sur 27, se sont classées deuxième. Au jeu du ballon par-dessus la corde, les moyennes pupillettes ont joué un match et ont gagné, les grandes ont disputé deux rencontres et en ont gagné une et, dans un match de volley-ball, les grandes pupillettes ont gagné une rencontre sur deux.

Ajoutons que chacune des 45 pupillettes de la section de Fleurier a, sans exception, participé au moins à une épreuve.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Course des personnes du troisième âge

(c) La course des personnes du troisième âge de la Côte-aux-Fées, organisée par MM. Daniel Maire et Jean-Claude Barbezat, a eu lieu samedi, par un temps radieux, dans une ambiance de fête. Une soixantaine de personnes avaient pris place dans quinze automobiles. Elles se sont rendues à Saint-Georges, en passant par la Vallée de Joux et le Marchairuz. Grâce à la générosité de l'autorité communale, un copieux dîner attendait les participants. Au dessert, M. Willy Lambelet, président de commune, salua la présence de M. Timothée Piaget, le doyen, de Mme Rose Grandjean, la vice-doyenne. Puis, M. Daniel Piaget, par une délicate anecdote et M. Léopold Bourquin par le rappel de quelques faits historiques, amusèrent l'assemblée. N'oublions pas de mentionner les paroles aimables prononcées par MM. Huguenin, du Locle, et Giroud, tous deux nikellets de fraîche date. M. Delord, pasteur, clôtura la partie oratoire. Au retour, la cohorte fit escale au zoo « La Garenne », près de Saint-Georges.

CARNET DU JOUR

Môtiers: château, ouvert.
Môtiers: musée Rousseau, photographie et iconographie.
Môtiers: Maison des Mascarons, de 19 à 21 h, exposition de photographie et d'art graphique.
Ornans: musée Courbet ouvert.
Fleurier: le Rancho, bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 h.
Couvet: bar-dancing du Pont, Pepe de Cordoba et le guitariste Vicente.
Médecin et pharmacien habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements: Fleurier, Vauthier-Bognar, av. de la Gare, téléphone 61 10 37. Les Verrières, banque cantonale.
FAN Fleurier: bureau régional, 11, av. de la Gare, tél. 61 18 78. Tél. 35280
Police cantonale: tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

Bientôt à Saint-Sulpice
OUVERTURE D'UN
CENTRE DU PNEU
Toutes marques...
Toutes dimensions.

SKI - Gymnastique pré-neige

chaque mercredi à 20 h, à la nouvelle halle de Fleurier, dès le 12 septembre.
Renseignements et inscriptions: sur place ou par tél. (038) 51 26 04.

FAN-L'EXPRESS

Bureau des Montagnes
M. Philippe Nydegger, Journaliste R.P.
Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Case postale 473
Télex: 3 52 82

Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS


**ENTREPRISE MONDIALE
DE L'INDUSTRIE COSMÉTIQUE**

engage tout de suite ou pour date à convenir

PERSONNEL FÉMININ

habile et consciencieux, pour travaux faciles et agréables.

Horaire anglais. 41 heures par semaine. Bon salaire.

Téléphoner ou se présenter à :

Usine de produits chimiques,
Gouttes-d'Or 30, 2008 Neuchâtel (Monruz).
Tél. 25 91 66 (jusqu'à 16 h 45).
TOUT DE SUITE

ou à convenir, nous cherchons une tourmente pour visiter nos postes de vente du canton de Neuchâtel et du Jura. Travail intéressant, varié, bien rétribué. Il n'est pas nécessaire de changer de domicile. Débutante sera mise au courant. Frais de déplacement, hôtel, etc. payés en totalité.

Les personnes intéressées adresseront leur offre de service, avec curriculum vitae et si possible, photo récente, sous chiffre 93-304,

à **ANNONCES SUISSES S.A.**, 2, avenue de la Gare, 2740 MOUTIER.
MIGROS

cherche

pour son Marché avenue des Portes-Rouges, à Neuchâtel

**vendeuse-
caissière**

possibilité de formation par nos soins

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



M-PARTICIPATION

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.



engage

MONTEUR-LIVREUR

Travail varié et intéressant consistant en montage, dépannage, réparation, livraison d'appareils de chauffage et accessoires.

Nécessaire :

- Permis de conduire
- Suisse ou permis d'établissement

Souhaité :

- formation antérieure dans l'appareillage ou l'électricité
- connaissance de l'allemand

Bonne rémunération pour personne dynamique et sachant prendre responsabilités.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à

S.A.,
2074 Marin. Tél. (038) 33 43 53.
Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de production, division de mécanique :

2 micromécaniciens

pour la confection de petits outillages, de posages de haute précision, de moules pour l'injection de matière plastique

**1 opérateur sur
machine à pointer**

pour travaux sur machines SIP MP 1 H et électro-érosion SIP MP 1 H EE (possibilité de formation)

1 tourneur

pour travaux de gros tournage sur tour de type Oerlikon.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à **PORTESCAP**, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, interne 425, M. Noverraz.

2014 BÔLE - NEUCHÂTEL - 038 41 10 21

Nous engageons :

secrétaire

capable de correspondre parfaitement dans les langues française, allemande et ayant de bonnes connaissances d'anglais.

Nous offrons un travail intéressant et varié avec salaire correspondant aux exigences du poste.

Horaire partiel possible.

Faire offres détaillées ou prendre rendez-vous téléphoniquement ;

ouvriers

désirant être spécialisés dans des opérations de fabrication.

Il s'agit d'occupations variées de travaux soignés, offrant une certaine indépendance et des responsabilités ;

ouvrières

désireuses d'exécuter des travaux fins et propres dans les domaines de la miniaturisation et de l'horlogerie.

Transport du personnel.

Horaire libre.

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES
MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS
STUDER


Les produits de notre entreprise consistent en machines-outils et instruments de mesure modernes, dont la haute qualité et l'exactitude sont reconnues et appréciées par les spécialistes du monde entier.

Nous cherchons pour la fabrication, le contrôle et le montage de machines à meuler, des :

**mécaniciens
mécaniciens-ajusteurs
mécaniciens de machines-outils**

Si vous vous intéressez à une activité susceptible de développement, veuillez nous écrire ou nous téléphoner.

Nous offrons des conditions de travail d'avant-garde ainsi que les avantages de l'horaire mobile.

Aktiengesellschaft
FRITZ STUDERMaschinenfabrik
Tel. 033 / 37 31 31
Glockenthal 3601 Thun
EGGER

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

1 SECRÉTAIRE

pour notre département de vente

1 TECHNICIEN
OU **COLLABORATEUR
TECHNICO-COMMERCIAL**

pour notre département de vente, pompes TURO, exportation

**1 DESSINATEUR
DE MACHINES**

pour notre bureau technique, construction pompes

Nous offrons :

salaire en rapport avec les qualifications
travail intéressant et varié
ambiance agréable
semaine de 5 jours
fonds de prévoyance
transport assuré de Neuchâtel ou la Neuveville
appartement de 3 1/2 pièces à disposition.

Veillez téléphoner à

EMILE EGGER & CIE S.A.
Fabrique de pompes et de machines
2088 Cressier (NE). Tél. (038) 47 12 17.EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

désire engager au plus tôt pour une date à convenir

UNE SECRÉTAIRE

habile sténodactylo spécialement pour le français, mais si possible avec connaissance d'une langue étrangère.

Ce poste est à pourvoir dans notre service « Marketing ».

Faire offres à Ebauches S.A., Direction générale,
faubourg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 74 01.Entreprise d'horlogerie de format
international
DRAIZE

Vu le développement constant de notre entreprise, nous engageons pour notre département HYSTER une

SECRÉTAIRE

Si vous êtes dactylo, avez de bonnes connaissances d'allemand et de français, vous êtes la collaboratrice que nous cherchons.

Nous aimerions vous confier :

- rédaction d'offres
- correspondance avec notre clientèle
- informations internes et rapports
- travaux administratifs.

Vos notions d'anglais vous seraient précieuses.

Nous vous renseignerons et recevrons avec plaisir votre offre de service.

DRAIZE S.A.
Service du personnel
Rue des Draizes 51
2006 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 24 15.
DRAIZE
PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

s'adresse à...

...VOUS QUI AIMEZ :

- aller à la pêche
- jardiner
- cultiver votre vigne
- en été, profiter en famille des plaisirs du lac
- en automne, aller aux champignons
- en hiver, skier en semaine lorsque les pistes ne sont pas surpeuplées.

Tous ces loisirs vous sont possibles,
si vous choisissez un travail en équipe
dans notre entreprise.

Venez discuter d'un engagement éventuel avec notre service du personnel ; vous serez le bienvenu, même si vous ne désirez qu'un renseignement.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

2003 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 75 75

**UNE SEULE PROFESSION
MAIS UN CHOIX RESTE POSSIBLE**

Pour compléter l'effectif de notre entreprise à NEUCHÂTEL, nous cherchons :

1 MÉCANICIEN D'ENTRETIEN

Horaire : 2 équipes

1 MÉCANICIEN
qui sera formé comme **CHEF DE GROUPE**
Horaire : 2 équipes
1 MÉCANICIEN
chargé des travaux de réparation en atelier
Horaire normal
1 FRAISEUR

Horaire normal.

Pour ces divers postes de travail nous engagerons des personnes au bénéfice du certificat fédéral de capacité et ayant quelques années d'expérience ou pouvant justifier d'une formation équivalente.

1 AIDE-MÉCANICIEN
pour l'entretien des installations
Horaire normal.Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.
FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

NEUCHÂTEL



Par suite de mutations et promotions, Coop Neuchâtel engage

SABLONS

UN(E) GÉRANT(E)

VAUSEYON

UN BOUCHER

SAINT-BLAISE

UNE VENDEUSE

LA COUDRE

UNE VENDEUSE**CAISSIÈRE**

PESEUX

UNE VENDEUSE

FLEURIER

UNE CHARCUTIÈRE

CORTAILLOD-VILLAGE

UNE VENDEUSE

BOUDRY

UNE VENDEUSE

TREILLE ALIMENTATION

**UN ADJOINT AU
GÉRANT**

DISCOUNT PORTES-ROUGES

UNE VENDEUSE**UN MAGASINIER**

Nous cherchons également, pour nos différentes boucheries,

BOUCHERS

Prestations sociales d'une grande entreprise.

13me SALAIRE en 3 ans.Faire offres à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55,
2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21.

BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA

LES DÉBATS DU GRAND CONSEIL BERNOIS SE POURSUIVENT

Le futur groupe d'intervention de la police n'a pas été prévu uniquement pour le Jura

Le Grand conseil bernois a procédé hier à plusieurs élections et à l'étude des affaires des départements de police, militaire, de l'économie publique et des travaux publics.

Non à une police spéciale!

Le nombre des Conseils communaux qui interviennent auprès du gouvernement bernois pour que ce dernier renonce à la création d'un corps de police spécial s'accroît rapidement. Après Delémont, (Conseil de ville), Courtréville, Courroux, Develier et d'autres localités, ce sont Lajoux, et Fontenais qui ont tenté une démarche dans le même sens. A Fontenais c'est l'Assemblée communale qui, à l'unanimité moins une voix, vota une résolution à l'adresse du Conseil communal, pour lui demander d'intervenir auprès du gouvernement.

Sur la base de propositions communes des groupes, le parlement a élu le nouveau président du tribunal administratif en la personne de M. Ulrich Zimmerli, le président du tribunal réuni (tribunal administratif et des assurances) sera M. Wilfried Luetli et M. Hans Juerg Naegeli présidera la Cour suprême.

ELECTION CONTESTÉE

De nouveaux membres ont été nommés dans des commissions parlementaires. Il convient de relever celle d'un membre de la commission des transports, qui donnait lieu à contestation. En effet, en raison du droit d'ancienneté, le parti radical proposait l'élection de M. Roger Jardin, de Delémont. L'UDC démentait un article paru dans un quotidien alémanique selon lequel elle proposerait la candidature du député Pierre Etique, de Bressaucourt, président de la commission routière de la députation jurassienne. Enfin, les socialistes déclaraient s'abstenir, le candidat n'étant pas le meilleur à leurs yeux. C'est finalement M. Roger Jardin qui a été élu par 73 voix sur une majorité absolue de 70 contre 52 à M. Pierre Etique. Il y a eu 50 abstentions.

Dans les affaires de la police, le parlement a rejeté une motion demandant la double imposition de la deuxième voiture d'une famille. En complément de réponse à une interpellation écrite sur les manifestations et troubles, le directeur de la police, le conseiller d'Etat Robert Bauder, a précisé que le groupe d'intervention de la police, pour lequel un crédit de 430.000 fr. est demandé et qui doit être créé, sera utile partout où il existe un état de fait contraire à la loi et qui doit être éliminé. On ne saurait dire qu'il interviendrait uniquement dans le Jura. La création de ce groupe d'intervention est d'ailleurs basée sur des études datant d'une année environ.

En réponse à un député socialiste de Saint-Imier, le directeur des travaux publics, le conseiller d'Etat Erwin Schneider, a reconnu l'importance de la « Transjurane » avec ses deux sorties sur Oensingen et Bienne, et également celle de la route horlogère sur Saint-Imier, pour laquelle un important crédit a été prévu au budget de l'année prochaine. Le Conseil exécutif étudié, d'autre part, la question du percement d'un tunnel sous la Pierre-Perthus. Sur un total de 392 communes, 272 qui avaient déposé un recours contre les mesures provisoires d'aménagement du territoire ont été entendues et à quelques exceptions près, la quasi-totalité ont retiré leur plainte.

Le canton de Berne publie son troisième « Atlas de l'aménagement »

De notre correspondant : Le canton de Berne vient de rendre public son troisième « Atlas de l'aménagement », consacré aux bases historiques de l'aménagement du territoire. Les deux premiers analysaient l'évolution démographique et le développement économique. Unique en son genre, ce troisième ouvrage de 200 pages, rédigé en français et en allemand, décrit les lois et les processus qui ont donné naissance à l'aspect actuel du canton. Il comprend 73 cartes et graphiques, 9 vues aériennes, 7 cartes pliables et un tableau. L'ouvrage a été réalisé, sur mandat du Conseil exécutif, par la section de géographie appliquée de l'Université de Berne, sous la direction du professeur Georges Grosjean. Présenté au cours d'une conférence

de presse par le conseiller d'Etat Erwin Schneider, directeur des travaux publics (l'ouvrage est édité par l'Office du plan d'aménagement) et le professeur Grosjean, cet atlas est divisé en neuf chapitres, consacrés aux espaces naturels, à la géopolitique, au système historique des terroirs et de l'habitat rural, aux forêts, au développement des villes, à l'histoire de l'industrie, au tourisme, à l'évolution de la population et à la structure politique du canton. Géographie et histoire sont intimement liées dans cet ouvrage et les considérations historiques débouchent directement sur les problèmes actuels. Des problèmes délicats y sont également abordés, tel que le droit foncier, l'occupation des rives des lacs par les maisons de week-end, la division du canton en régions, la politique des voies de communications.

Comme l'a relevé le directeur des travaux publics, cet atlas ne doit pas intéresser les seuls historiens, mais également tous ceux qui sont chargés de forger l'avenir, qu'il s'agisse de la politique, de l'aménagement du territoire ou encore de l'économie. Il sera d'ailleurs mis en vente en librairie et a déjà été distribué aux membres du Grand conseil.

Porrentruy Fillette renversée sur un passage pour piétons

(c) Hier vers 18 h, Carole Blétry, âgée de cinq ans, qui traversait un passage pour piétons au centre de Porrentruy, a été renversée par une auto conduite par un habitant de Bressaucourt. Souffrant de multiples contusions, elle a été transportée à l'hôpital.

Témoignage à charge

« Le gravillon est là, perfide, capricieux et ricaneur, prêt à se lever sous les roues de la voiture adverse ou antécédente et, au moment où vous vous y attendez le moins, le voilà qui bondit, comme mû par une fronde invisible, vers votre voiture et atterrit, et boum, et v'lan, et poum, dans un fracas d'apocalypse, sur votre pare-brise et le réduit en miettes, et vous voilà aveugle, titubant, perdu comme un enfant sans mère dans les solitudes, et demain un éclat de verre sectionnera la courroie du ventilateur ou celle de l'alternateur, se coïncera dans votre slip ou jouera à cache-cache, avec un bruit charmant, dans le carburateur de votre torpédo. » Voilà ce que j'avais envie d'écrire, mais comme je l'ai trouvé le lendemain dans le Nouvel Observateur — en beaucoup mieux, cela s'entend — j'emprunte donc ces quelques lignes à André Fermigier pour me faire l'interprète des milliers d'automobilistes, surpris tout d'abord, puis scandalisés, par la façon dont les services publics, la semaine dernière, ont « arrangé » la route qui traverse Reuchenette. Par chance, sur ce tronçon fatal où tant de pare-brise ont éclaté, il y a un garage. Mais j'aimerais que ces quelques lignes tombent dans le dossier de ces assureurs. Comme témoignage à charge, bien sûr!

GASTON

CORMORET Don

(sp) Mme Henri Strahm, ancienne institutrice, récemment décédée, a fait don de 5000 fr. pour amortir la dette de la salle communale.

LA MOTTE Bureau postal supprimé

(c) A l'occasion de la mise à la retraite de la titulaire actuelle, l'administration des postes supprimera le bureau postal de la Motte. Ce hameau sera desservi, à partir de fin septembre, par le buraliste postal d'Ocourt qui, de cette manière, aura un poste complet.

MOUTIER Le Valais a accueilli des Prévôtois

(c) Deux sociétés prévôtoises se sont rendues en Valais à l'occasion de leur course annuelle. La section des vétérans du « F.-C Moutier » a passé deux jours à Saint-Luc. Puis, la fanfare de Perrefitte a fait une excursion à Riddes et Iséables où elle s'est produite sous la direction de M. Zwahlen.

COURTELARY L'école secondaire « au vert »

(sp) Tous les élèves de l'école secondaire de la communauté ont quitté leurs classes. Ceux du degré supérieur ont établi leur camp, d'une semaine, à la maison communale de Sils-Maria (GR), d'où ils rayonneront dans le site magnifique de la Haute-Engadine. Les élèves des quatre degrés inférieurs effectuent, cette semaine, un périple de quatre jours à travers le Jura, en partie à vélo, en train et en voiture. Des groupes ont été formés qui étudieront différents aspects: architecture, art, histoire, géologie, géographie, botanique, économie, des régions traversées. Un rapport général couronnera ces divers travaux.

Le président de l'exécutif bernois favorable à un plébiscite dans le Jura

(c) Dans une déclaration au groupe UDC du Grand conseil, le président du Conseil exécutif bernois, M. Ernst Jaberg (UDC), a approuvé, en principe, l'ultimatum des séparatistes au gouvernement bernois de faire entrer immédiatement en vigueur l'aditif constitutionnel relatif à un plébiscite dans le Jura. Toutefois, le gouvernement bernois se réserve d'étudier dans le détail la teneur du texte séparatiste, publié dimanche. « On peut attendre du plébiscite sur l'avenir du Jura qu'il éclaircisse la situation politique », déclare le service de presse de l'UDC.

Les Israéliens indésirables à la Fête du peuple jurassien?

De notre correspondant : Un journal de Delémont annonçait hier que le comité d'organisation de la Fête du peuple jurassien avait porté son choix, pour l'un des spectacles, sur l'ensemble « Chanson israélienne », mais que, cédant à la pression de milieux pro-Palestiniens, proches du Rassemblement jurassien, il avait renoncé à ce groupe au profit de la troupe « Chem chem yetu » du Zaïre. Renseignements pris auprès de M. Robert Fleury, président du comité d'organisation, cette information est fautive. Sur proposition d'un imprésario genevois, une option avait en effet été prise pour un concert du groupe « Haïfa », mais, pour des raisons que le comité d'organisation ne connaît pas, la tournée de cet ensemble n'a pas été organisée, du moins pas à l'époque de la Fête du peuple jurassien. L'imprésario a fait savoir que le concert ne pouvait pas avoir lieu, pas davantage à Delémont que dans sept autres villes de Suisse que la troupe devait visiter. C'est la raison pour laquelle un contact a été établi avec la troupe du Zaïre. M. Fleury affirme que les pressions de milieux pro-Palestiniens sont absolument imaginaires. BEVI

Plainte contre le Conseil synodal de l'Eglise réformée bernoise

Le comité hors partis contre la modification de la loi sur les cultes et la section bernoise de la Fédération suisse des protestants actifs, ont déposé plainte auprès du gouvernement bernois, contre le Conseil synodal de l'Eglise réformée du canton, lui reprochant de « s'être ingéré indûment dans la campagne précédant la votation du 1er juillet et d'avoir dépensé, de façon exagérée, des revenus d'impôts pour sa propagande ». La modification de la loi sur les cultes, repoussée par le corps électoral bernois le 1er juillet à la suite d'un référendum lancé notamment par l'Action nationale, aurait permis aux paroisses d'accorder le droit de vote aux étrangers en matière paroissiale. Le président du synode cantonal de l'Eglise réformée, M. Edgar Sautebin, de Reconvilier, les deux vice-présidents ainsi que les présidents des fractions synodales, dans un communiqué diffusé hier, apportent les précisions suivantes : « Le synode de l'Eglise réformée

du canton de Berne a, en tant qu'organe législatif élu par le peuple de l'Eglise, donné à l'unanimité mandat d'entreprendre les démarches nécessaires en vue d'une révision de la loi cantonale sur les cultes. Il s'agissait avant tout d'introduire le droit de vote en matière ecclésiastique pour les étrangers en possession d'un permis de séjour. Le synode s'y sentait pressé à cause de l'Evangile même. Ce désir fut donc exposé aux autorités de l'Etat et, en deux lectures, le Grand conseil a approuvé cette modification à l'unanimité. C'est contre cette décision qu'un référendum a été organisé. Le Conseil synodal a rempli son mandat en tant qu'organe exécutif du synode de l'Eglise en recommandant aux électeurs les décisions du synode et en faisant les dépenses nécessaires à cet effet. Lorsqu'il s'agit, dans les votations cantonales, d'affaires ecclésiastiques, l'Eglise a le droit de recommander ses propres propositions ».

FRIBOURG - FRIBOURG

Le 7me Comptoir de Fribourg incarnera la volonté de progrès et le souci des solutions humaines!

De notre correspondant : Le 7me Comptoir de Fribourg aura lieu du 28 septembre au 10 octobre. Son programme vient de sortir de presse, sous une couverture due au graphiste fribourgeois Michel Perriard. Le syndic, Lucien Nussbaumer, note que sa ville n'est pas et ne sera jamais Paris, Londres ou Tokio. Fribourg demeure la capitale d'un canton fortement agricole et qui abonde en zones de verdure et de détente. Et Fribourg, petit Etat et ville moyenne, ne peut s'adonner à ces jeux de riches que sont la méditation et les palabres sur la « croissance zéro ». Un retard incontestable doit être rattrapé. Mais, ajoute M. Nussbaumer, Fribourg « doit aussi utiliser ce retard pour réussir un développement économique tenant largement compte de la protection de son environnement ». Le Comptoir de Fribourg lui paraît incarner au mieux cette volonté de progrès et ce souci des solutions humaines.

Le programme du Comptoir, évidemment, donne d'abondants renseignements : tout ce qu'il faut pour que le visiteur ne s'égare pas... On note que les OFF émettront des billets spéciaux au départ de Genève, Lausanne, Montreux, Neuchâtel, Vevey et Yverdon. Les Chemins de fer fribourgeois accorderont aussi des facilités de voyage.

Cent cinquante exposants, venus principalement de Fribourg, de la région de la capitale et de la Gruyère, — hôtel d'honneur cette année — se partagent les 9000 m2 d'exposition. A part les stands des commerçants, artisans et industriels, on note ceux du Centre professionnel cantonal, où sera dispensée l'information sur les métiers du bois et du bâtiment, où l'on verra des apprentis au travail : un travail pratique, de précision et de rapidité, qui sera l'objet d'un concours. La Fédération romande des consommateurs et la Fédération fribourgeoise des syndicats agricoles seront présentes. Les artisans du quartier de l'Auge et les potiers de Bulle seront là également. La première journée, le 28 septembre, sera celle de « Jeunesse et sport ». La journée officielle (et de la Gruyère) aura lieu le lendemain. La « Pastorale gruérienne » de Carlo Bolter sera représentée, en soirée, par un grand chœur réuni sous la direction de Michel Corpataux. Les autres districts auront leurs soirées également. Et les réunions d'associations seront nombreuses, telle celle de l'Union des paysans fribourgeois, à l'occasion de son 125me anniversaire. M. G.

AU TRIBUNAL CRIMINEL DE LA GLÂNE Il faisait boire des enfants pour en abuser

De notre correspondant : Un agriculteur célibataire âgé de 66 ans, domicilié dans une petite localité proche de la limite vaudoise, a été condamné lundi à 10 mois d'emprisonnement ferme par le tribunal criminel

de la Glâne. L'exécution de cette peine a été toutefois suspendue. Le tribunal, en effet, a ordonné l'internement du prévenu. Bien que la responsabilité de l'homme soit quelque peu restreinte, il a été reconnu coupable d'attentat à la pudeur des enfants. En juin dernier, il avait attiré chez lui deux fillettes de 8 ans et un garçon de 7 ans. Et il leur avait fait absorber des boissons alcooliques avant de s'exhiber devant eux et de leur faire subir des gestes dont ils semblent toutefois ne pas s'être rendu compte. Mais une fillette dût être hospitalisée. Les boissons alcooliques l'avaient plongée dans un état de pré-coma éthylique. D'autre part, l'homme a reconnu avoir commis des attentats à la pudeur sur la personne de quatre autres enfants, il y a plusieurs années. M. G.

Un projet de décharge contrôlée provoque des remous à Wallenried

Quelle commune accepterait, de galeit de cœur, de devenir le dépotoir d'une région? Ainsi, un projet de décharge contrôlée provoque-t-il des remous à Wallenried (district du Lac) et dans la région. Le Conseil d'Etat vient de répondre, à ce sujet, à une question écrite du député paysan Ernst Herren, de Lurtigen. Ce dernier reconnaissait, dans sa question, que les conditions naturelles et géographiques de l'endroit prévu sont favorables à l'établissement d'une décharge contrôlée. Mais une zone d'habitation et particulièrement deux entreprises agricoles lui paraissent pouvoir pâtir de cette décharge. Le député se demande, par conséquent, si le choix est vraiment bon, pensant aux possibilités offertes par d'anciennes gravières, dans des régions inhabitées de la Singine, qui doivent de toute façon être comblées. Et il pose des questions sur l'expropriation éventuelle, sur les surfaces cultivables et les forêts qui devront être supprimées, sur le ruisseau encore non pollué dont il redoute la disparition et, enfin, sur le « sacrifice d'un vallon romantique ».

Le Conseil d'Etat relève que c'est après des études approfondies, basées sur des données scientifiques, que la dépression sise au lieu-dit « Les Dailles », a été retenue. De plus, le volume à disposition permettra de résoudre le problème de l'élimination des déchets solides pour le nord du canton, pour de nombreuses années. Mais encore, les deux fermes proches n'ont rien à craindre. Une décharge contrôlée, en effet, n'est précisément pas une décharge « sauvage » : pas de dégradation du site, pas d'incendies et d'odeurs nauséabondes, point de pollution des eaux de surface et souterraines. Les instan-

ESTAVAYER-LE-LAC Nouvelle collection au Musée

(c) Grâce à la sympathie que lui témoigne un archéologue français habitant Monségur-sur-Lauzon, le Musée d'Estavayer-le-Lac voit s'agrandir d'année en année sa collection de pièces archéologiques. C'est ainsi que l'on peut admirer maintenant une ammonite de grande dimension, des huîtres fossiles, du bois fossile d'environ 200 millions d'années et de silex.

Au chœur mixte

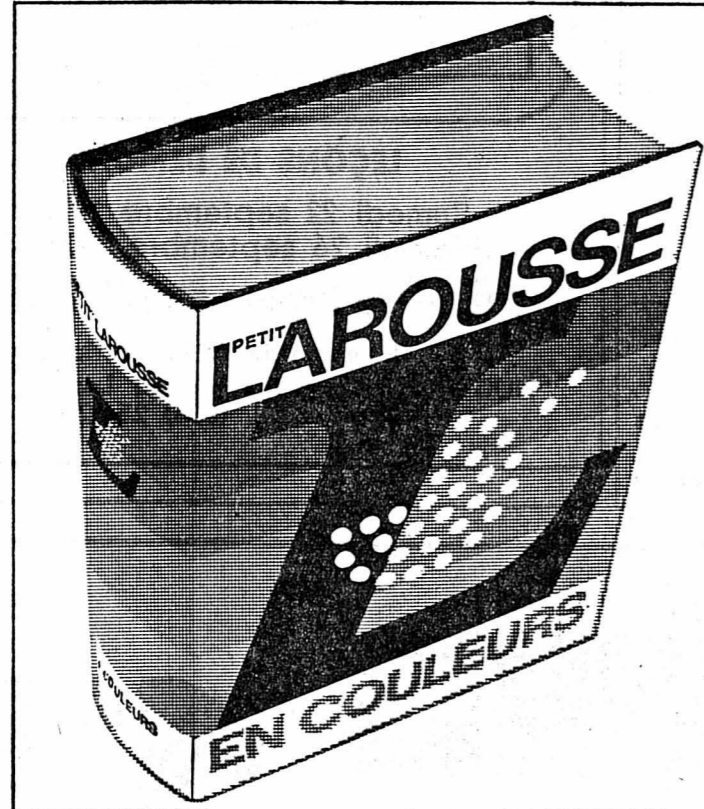
(c) Atteint dans sa santé à la suite d'un accident de ski survenu l'hiver dernier, M. Charles Descloux, instituteur à Fribourg, vient d'abandonner la direction du chœur mixte de la paroisse catholique d'Estavayer. Son successeur a été nommé en la personne de M. Hubert Monnard, maître à l'école secondaire de la Broye.

VALLON Succès du concours hippique

(c) Le concours hippique de Vallon qui s'est déroulé dimanche à proximité du village, a remporté un grand succès. Les organisateurs ont en effet, enregistré plus de 190 départs de cavaliers fribourgeois et romands. Une course campagne et quelques épreuves réservées aux poneys ont marqué cette journée hippique que suivit un nombreux public.

Hommage au curé de la paroisse

(c) Le Conseil paroissial d'Estavayer, réuni lundi soir sous la présidence de M. François Torche, a rendu hommage à l'abbé Paul Castella, curé de la paroisse depuis 1964. L'abbé Castella fête en effet cette année ses vingt-cinq ans de sacerdoce.



à prix égal, il vous en donne bien plus!

- Il est complété et mis à jour tous les ans.
• Il est illustré entièrement en couleurs, à chaque page.
• Il vous renseigne non seulement sur la langue française — comme tous les autres dictionnaires — mais aussi sur l'histoire, la géographie, l'économie, la politique, la littérature, les sciences et les techniques, les arts, la faune et la flore, etc., parce que c'est un dictionnaire encyclopédique.

Le PETIT LAROUSSE EN COULEURS 1974 est le seul à réunir tous ces avantages, pour 76,70 F. (En édition courante, PETIT LAROUSSE 1974 : 43 F.) CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU LAROUSSE SUISSE S.A., 23, RUE DES VOLLANDES - 1211 GENÈVE 6

14 septembre ouverture

UNE FLEUR DE PLUS A NOTRE ACTIE

APPAREILS
chaînes stéréo et haute fidélité,
enregistreurs à cassettes,
transistors.

DISQUES
classiques - variétés,
les meilleurs enregistrements,
les meilleurs interprètes,
les succès les plus récents.

LIVRES
français, allemands
best-sellers,
livres de poche,
pour tous les goûts.

exlibris

A NEUCHÂTEL · 3-5, RUE DES TERREAUX

Vols City Kuoni

Voyez nos programmes, voyez ceux des autres... et concluez. Or si le prix des vols City Kuoni est si séduisant, c'est précisément

les moyens de s'y rendre à bon compte - surtout par avion. Entreprendre un

parce que Kuoni a exploré depuis longtemps tous les grands centres européens et

voyage-éclair et cependant voir le maximum, n'est-ce pas justement là le but recherché!

Le Caire

4 jours départ de Genève dès

Fr. 520.-



Mais en bénéficiant de conditions sans équivalent!

Des avantages non négligeables:

1. Un appel téléphonique suffit. Mais si vous avez un moment, venez dans l'une de nos agences: nous serons ravis de pouvoir vous conseiller.
2. Brochure détaillée «Vols City 73» à titre gracieux. Plans de vol, description des sites, liste des meilleurs hôtels, tarifs... vous y trouverez tous les renseignements désirables.
3. Vous pouvez même sélectionner l'hôtel de votre choix dans la liste des établissements cités.
4. Vous ne voyagerez qu'avec des compagnies de navigation aérienne triées sur le volet.
5. Vous pouvez aussi envisager des excursions facultatives: nos programmes et tarifs sont cités dans la brochure.
6. Des animateurs Kuoni vous accompagnent durant tout le trajet.
7. Arrangement gratuit pour une personne dès qu'un groupe (associations, clubs, amicales) compte 10 voyageurs payants.

Nos prix forfaitaires englobent les prestations suivantes:

- Vol à bord d'un jet Supercaravelle - Collation à bord - Service de navette entre l'aéroport et Le Caire à l'aller comme au retour - Taxe d'aéroport au départ de Genève ou Zurich - Séjour à l'hôtel de votre choix, chambre avec bain ou douche - Petit déjeuner - Accompagnateur suisse durant tout le voyage - Service et taxes - 20 kg de bagages en franchise

Autres Vols City Kuoni au choix:

Budapest	4 jours, dès Fr. 198.-
Istanbul	4 jours, dès Fr. 298.-
Lisbonne	4 jours, dès Fr. 328.-
Londres	4 jours, dès Fr. 198.-
Moscou	4 jours, dès Fr. 455.-
Rome	4 jours, dès Fr. 198.-
Dubrovnik	4 jours, dès Fr. 198.-
Athènes	4 jours, dès Fr. 298.-

Demandez le programme complet des Vols City Kuoni!

Nos excursions facultatives en raccourci

- Excursions au Caire et visite des curiosités les plus remarquables
- Soirée-spectacle «Son et Lumière»
- Une journée complète pour visiter Memphis, Sakkara, Gizeh, les Pyramides et le Sphinx, tout un programme!
- Soirée à l'orientale avec dîner sous tente, spécialités égyptiennes et, quand vous serez bien rassasié, une danseuse égyptienne vous montrera que le ventre a plus de ressources que vous ne le soupçonnez...
- Excursion d'une journée à Alexandrie



Un simple appel téléphonique suffit. Assistance-conseil dans toutes les agences Kuoni.



Nous connaissons encore des paradis pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 244500 2500 Bienne 3, Dufour 17/ Collège, Tél. (032) 29922

HALLE 5



FOURRURES
COMPTOIR SUISSE

SURPRENANTE COLLECTION
MANTEAUX DÈS 850.-

La tuberculose est plus répandue que vous croyez.

C'est pourquoi votre aide est si importante.

Aide suisse aux tuberculeux
CCP 10-12739 Lausanne




La mode d'automne c'est ...

FEMINA
NEUCHÂTEL
3 rue des Epâcheures

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les cours d'orgue **HAMMOND** reprennent!



LEÇONS DE DÉMONSTRATION

Samedi 22 septembre 1973, à 15 h 30
Mercredi 26 septembre 1973, à 20 heures

Première leçon: mardi 2 octobre 1973

Renseignements et inscriptions chez:
HUG MUSIQUE S.A., fbg du Lac 4, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 72 12.

OFFRE SPÉCIALE

Poires Williams du Valais

le panier de 2,5 kg

le kilo

1²⁰
2⁹⁰
(le kilo = 1.16)

MIGROS

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Comptoir suisse: les chemins de la violence

On s'attendait à des désordres lors de l'ouverture du Comptoir suisse. Ils ont éclaté, en dépit des promesses...

organisée et de ses effets. Leçon à retenir. On avait espéré, tablant sur les promesses, que la violence demeurerait verbale...

veiller que soit gardée la mesure dans la manifestation des opinions, que soit maintenue, avec fermeté, notre volonté d'ouverture...

René Bovey

SESSION D'AUTOMNE DES CHAMBRES: DU PAIN SUR LA PLANCHE JUSQU'AU 5 OCTOBRE

De notre correspondant de Berne:

Les Chambres fédérales ouvrent lundi leur session d'automne. Dans le programme établi par la chancellerie, le problème de l'assurance maladie sera traité lors de la discussion au Conseil des Etats de la motion Hofmann...

Le financement des hôpitaux sera abordé avec l'examen du postulat Baechtold sur le financement des hôpitaux. Ce dernier prie en particulier le Conseil fédéral de trouver une solution aux charges écrasantes de l'hospitalisation...

D'autre part le postulat Hofmann souligne que notre population a besoin de garanties suffisantes contre les conséquences pécuniaires de la maladie et des accidents. Or, la communauté ne peut assumer des prestations dans ce domaine que si chacun est conscient de ses propres responsabilités...

chenstein» sera discuté au début des trois semaines que durera la session.

Le Conseil national quant à lui s'occupera notamment du financement de la formation des adultes selon le message et projet d'arrêté du 2 mai 1973 concernant l'initiative populaire (modèle de Lausanne). Le rapport de la commission sera débattu. Le postulat Thalmann (chrétien-social) du 27 juin dernier constate à ce propos que la formation des adultes prend aujourd'hui une importance toujours plus grande...

LA LIGUE DU JURA

Parmi les motions, postulats et interpellations prêts à être traités cette session relevons l'interpellation Felber (soc. le Locle). Ce postulat, du 5 mars...

dernier demandait au Conseil fédéral de dire ses intentions quant au doublement sans délai de la ligne ferroviaire du pied du Jura. Il faisait remarquer que le canton de Neuchâtel est entièrement axé sur cette voie essentielle pour lui qui le relie au Plateau suisse et aux grands centres économiques de Bâle, Zurich et de la région lémanique.

Ainsi avec tous les autres objets qui sont portés au programme les parlementaires auront suffisamment de pain sur la planche jusqu'au 5 octobre, dernier jour de la session.

Relevons encore parmi les objets en délibération devant l'Assemblée fédérale la motion Hofmann du 26 juin dernier qui estime que le moyen le plus efficace d'assurer le développement à long terme des régions insuffisamment développées de notre pays est de créer un fonds d'investissement autonome qui recevrait chaque année une contribution de la Confédération. Cette contribution devrait être liée directement à l'évolution du produit social, c'est-à-dire représenter un pourcentage constant de celui-ci.

Ce fonds d'investissement servirait en premier lieu à fournir les ressources nécessaires à assurer l'équipement collectif des régions économiquement faibles conformément à la conception dont procède le projet de loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne qui devra passer devant le Conseil des Etats durant la session extraordinaire de trois jours, à la fin d'octobre. J.-P. G.

VAUD

Energie et environnement

LAUSANNE (ATS). — L'humanité a tout lieu d'être inquiète devant la formidable augmentation de la demande d'énergie, a dit Jacques Piccard aux gaziers romands réunis hier à Lausanne. L'énergie qu'elle utilise pour son bien-être, son confort et son industrie est source de beaucoup de maux. Aussi, avant de vouloir en accroître encore la production, faut-il se demander dans quelle mesure c'est nécessaire. Le simple bon sens montre qu'on pourrait d'abord procéder à de larges économies, le gaspillage atteignant jusqu'à 50 % dans de nombreux cas.

Si l'on admet que ces économies ne seront pas suffisantes, il reste à se demander si l'on peut trouver de nouvelles sources d'énergie et si celles-ci seront polluantes ou non. Le président de la fondation pour l'étude et la protection de la mer et des lacs, a classé les principales sources d'énergie par ordre de pollution croissante. Les moins polluantes sont d'abord le rayonnement solaire, puis les marées, les barrages hydro-électriques, le gaz naturel, tandis que les plus polluantes sont le pétrole, le

charbon et l'énergie nucléaire. Aux yeux du conférencier, de nombreux barrages hydro-électriques peuvent encore être construits dans le monde, priorité devant être donnée aux plus petits, les moins néfastes pour l'environnement.

M. M.-H. Morattel, municipal à Lausanne, a souligné les avantages indéniables que la Suisse pourra retirer du gaz naturel et l'importance d'une diversification aussi grande que possible de l'approvisionnement de la Suisse en énergie.

Enfin, M. Ph. Ravussin, président de la Société des gaziers de la Suisse romande, a brossé un tableau de l'état d'avancement des travaux de pose de la nouvelle infrastructure gazière suisse. Les conduites de Swissgaz et de Transigaz seront posées avant la fin de cette année et, dans quelques années, la Suisse recevra son gaz naturel par six points d'entrées différents. Il a relevé que le gaz naturel était une énergie propre et qu'elle venait à son heure pour aider l'homme à lutter plus efficacement contre la pollution de l'air et des eaux.

Inauguration du pavillon de la Bulgarie au Comptoir suisse

(c) L'ambassadeur de Bulgarie en Suisse, Mme Rosa Koritarova, a inauguré mardi à Lausanne, le pavillon de son pays au Comptoir suisse. Ce pavillon présente aux milliers de visiteurs de la grande foire helvétique d'automne les réalisations des industries et de

l'artisanat bulgares ainsi que la Bulgarie touristique. Cette inauguration a eu lieu en présence du vice-ministre du commerce extérieur bulgare, M. Ivan Ivanov, de M. Georgui Galev, directeur du pavillon de la Bulgarie, et de M. Jordan Petrov, directeur au ministère du commerce extérieur. La Suisse était représentée par l'ambassadeur Charles Muller, chef de la division Europe-Amérique du Nord au département politique fédéral, M. Louis Roches, chef du service commercial Est, division du commerce du département fédéral de l'économie publique, et par l'ambassadeur de Suisse en Bulgarie, M. Friedrich Schnyder.

Le canton de Vaud avait délégué à cette inauguration le vice-président de son gouvernement, M. Pierre Aubert; la Ville de Lausanne était représentée par son syndic, M. Georges-André Chevallaz, et M. Robert Deppen, directeur de police.

Quant au Comptoir suisse, c'est son président, M. Emmanuel Failletaz, son directeur général Marc-Antoine Muret et Pierre Addor, membres de la commission de réception, qui le représentaient. C'est le vice-ministre du commerce extérieur bulgare qui a salué ses hôtes suisses du pavillon et qui en a présenté les principales réalisations dans les domaines industriels, techniques et touristiques.

Automobiliste lausannois tué

(c) Hier, vers 8 h 30, M. Robert Bonzon, 63 ans, domicilié à Lausanne, qui roulait au volant de sa voiture sur la route Lausanne-Oron, est entré en collision au lieu dit «Le Marais», commune de Forel-Lavaux, avec un camion lucernois roulant vers Vevey.

Sous l'effet du choc, le poids lourd se renversa sur son flanc droit. M. Bonzon fut tué sur le coup. Le chauffeur et le passager du camion sont indemnes. Les pompiers de Lausanne sont intervenus pour dégager le corps de M. Bonzon qui était resté coincé dans sa voiture.

Le cinéma néerlandais hôte d'honneur du Festival international de Nyon

NYON (ATS). — Une semaine du cinéma néerlandais sera organisée au cours du prochain Festival international du cinéma de Nyon, qui se déroulera du 22 au 28 octobre.

Depuis sa création, il y a cinq ans, les organisateurs du Festival de Nyon se sont préoccupés d'organiser en marge de la compétition officielle, réservée aux courts et moyens métrages, une semaine consacrée au cinéma d'un pays hôte d'honneur du festival. Si le cinéma néerlandais a été choisi cette année, c'est que des parallèles s'imposent entre le cinéma suisse et celui des Pays-Bas, autant par les structures de production et les dimensions du pays que par le type même des films produits.

Les films néerlandais qui seront présentés à Nyon ont été choisis lors de la récente semaine cinématographique d'Arnhem. Groupés en huit séances, ils montreront le travail de quelque vingt-cinq réalisateurs, allant du long métrage commercial au court métrage «underground». Sont aussi prévus au programme un choix de films réalisés par des élèves de l'Académie de cinéma d'Amsterdam, des dessins animés et un film-enquête fait par les étudiants de l'Institut de sociologie d'Utrecht.

Cette semaine cinématographique sera l'une des premières organisées par les Pays-Bas à l'étranger.

SUISSE ALÉMANIQUE

AUX GRISONS QUATRE MORTS DANS UNE AUTO

COIRE (ATS). — Mardi, en début d'après-midi, un grave accident de la circulation a coûté la vie à quatre personnes sur la route de contournement de Coire de la Nationale N.13. Un camion qui roulait en direction de Reichenau a, pour des raisons encore inconnues, télescopé violemment une voiture qui était probablement stationnée sur l'accotement. La voiture a pris feu immédiatement et les quatre occupants sont morts carbonisés. L'identité des victimes n'est pas encore connue.

Une recrue se tue en tombant d'une fenêtre

BERNE (ATS). — Un accident mortel a eu lieu à l'école de recrues d'artillerie 225, dans la nuit de lundi à mardi. Selon le département militaire fédéral, la recrue transmission Bernhard Ziegler, né en 1952, a fait une chute d'un des étages supérieurs de la caserne de Frauenfeld. Il est tombé d'une fenêtre pour des raisons qui ne sont pas encore éclaircies. Transporté à l'hôpital, le soldat est décédé, mardi à l'aube, de ses graves blessures.

Réclusion et expulsion pour lésions corporelles graves

FRAUENFELD (ATS). — La Chambre criminelle du canton de Thurgovie a reconnu un travailleur espagnol de 32 ans, coupable de lésions corporelles graves pouvant entraîner la mort et l'a condamné à trois ans et demi de réclusion et à l'expulsion pour une durée de cinq ans.

Le 16 septembre 1972, au cours d'une dispute entre des travailleurs yougoslaves et espagnols, dans les baraquements d'habitants communes de Romanshorn l'accusé avait frappé au moyen d'un couteau de boucher dans le ventre un Yougoslave âgé de 37 ans, Geci Hesat. Ce dernier était mort à l'hôpital le 31 octobre 1972.

L'avocat de la défense a fait valoir que la cause directe de la mort de la victime était une jaunisse contractée à l'hôpital après l'opération d'urgence nécessaire par la blessure, ce qui était imprévisible. Il a demandé de condamner l'accusé, uniquement pour lésions corporelles graves, à un an de réclusion et, au cas où le tribunal admettait qu'il y avait mort possible, à deux ans et demi, mais de renoncer, dans les deux cas à l'expulsion. Le tribunal a répondu qu'il existait un lien naturel entre la jaunisse et la blessure reçue et s'est rangé à la requête du procureur.

Vol d'explosifs dans le canton de Lucerne

(c) La police lucernoise a lancé un appel à la population, un important vol d'explosifs ayant été commis sur un chantier. Pour l'instant on ne sait pas encore qui sont les voleurs, mais on craint surtout qu'une explosion puisse se produire par inadvertance. Les enquêteurs ont en effet relevé, que des capsules explosives, des cartouches et d'autres matières dangereuses avaient changé de propriétaires. La police a surtout lancé un pressant appel aux parents et aux instituteurs, qui ont été priés de rendre les enfants et adolescents attentifs au fait, qu'ils se promenaient peut-être avec la «mort dans leur poche». Il n'est pas exclu que des repris de justice, préparant un coup, se soient introduits nuitamment dans le baraquement où étaient stockées les charges explosives.

GENEVE

Elections genevoises: candidats PDC au gouvernement et au législatif

GENEVE (ATS). — M. Jean Babel, responsable depuis huit ans des finances et des contributions publiques au gouvernement genevois, et M. Guy Fontanet, député au Grand conseil depuis 1957 et conseiller national depuis 1971, seront les deux candidats du parti démocrate-chrétien (PDC), cet automne, lors de l'élection du Conseil d'Etat genevois.

En prenant cette décision, communiquée mardi à la presse, l'assemblée des délégués cantonaux du PDC a, par ailleurs, accepté le principe d'un apparemment avec les libéraux et les radicaux lors de l'élection du Grand conseil qui se déroulera le 14 octobre, quatre semaines avant l'élection du gouvernement, qui aura lieu le 11 novembre. Le PDC, qui détient aujourd'hui vingt sièges au législatif, fort de cent membres, présentera 52 candidats et candidates.

M. Guy Fontanet brigue l'un des deux sièges occupés par le PDC au Conseil d'Etat sortant par MM. J. Babel, candidat au prochain Exécutif, et André Ruffieux. Ce dernier, membre du gouvernement genevois depuis douze ans, a annoncé, il y a déjà quelque temps, qu'il ne solliciterait pas du corps électoral le renouvellement de son mandat de conseiller d'Etat.

Le juge ordonne la libération des six occupants de l'agence aérienne portugaise

(c) Après avoir entendu les six jeunes excités qui, vendredi dernier avaient occupé les locaux de la TAP (Transports aériens portugais) en molestant les occupants, le juge d'instruction chargé de ce dossier a ordonné la mise en liberté immédiate des six intéressés, après les avoir cependant inculpés.

Ainsi ces six casseurs sont libres et sans doute prêts à remettre ça si l'occasion s'en présente...

Un policier de la brigade politique genevoise ne cachait pas son amertume: «Pourquoi prendre des coups pour arrêter ces individus lors des manifestations, s'ils doivent être absous aussitôt après; c'est nous «flics» qui avons l'air d'être les dindeons de la farce». On ne saurait mieux dire, et l'homme de la rue commence à se demander sérieusement quel genre de délit il faut bien commettre (sous le couvert de l'étiquette politique ou soi-disant telle) pour devoir rendre des comptes, puisque occuper les locaux d'une représentation étrangère ne suffit pas.

TESSIN

Trafic de motos volées avec l'Italie: trois arrestations

Chiasso (ATS). — La police de Chiasso a arrêté trois membres d'une bande de voleurs qui s'étaient surtout spécialisés dans les vols de motos. Il s'agit d'un ressortissant italien habitant Mendrisio, d'un Balois et d'un Tessinois résidant à Bâle. Les trois hommes dérobèrent des motos dans notre pays, puis les introduisirent clandestinement en Italie.

Berne tire les enseignements de la catastrophe aérienne de Hochwald

BERNE (ATS). — L'état-major cantonal en cas de catastrophe, à Berne, comprenant les chefs de tous les services qui lui sont affiliés, s'est consacré pendant une journée entière à un rapport sur l'étude des catastrophes et sur l'accident qui a entraîné la chute d'un avion à Hochwald, faisant 107 morts, le 10 avril 1973. Cette étude a pour but de tirer les enseignements nécessaires au sujet du comportement des équipes de sauvetage qui sont intervenues à Hochwald, afin d'être mieux préparés à l'avenir au cas où pareille catastrophe se produirait sur le territoire cantonal.

Comme mesure immédiate, il y a lieu — dans le cadre d'un exercice d'état-major — d'adapter dorénavant les plans

d'intervention des services aux nouvelles connaissances et expériences.

Si l'avion britannique avait volé dix mètres plus bas, il se serait écrasé sur territoire bernois, telle est la réflexion du conseiller d'Etat R. Bauder, chef de l'état-major cantonal en cas de catastrophes. Que Berne puisse profiter aujourd'hui des expériences du canton de Soleure est l'effet d'un pur hasard.

Le commandant de la police du canton de Soleure, M. J. Huggerberger, a rapporté, en toute franchise et dans un esprit critique, sur les travaux de sauvetage. Le commissaire de police Villiger a commenté l'intervention de la police cantonale bernoise.

Les entretiens de M. Graber en Israël

JÉRUSALEM (ATS). — De l'envoyé spécial de l'ATS: Mardi matin, M. Pierre Graber et la délégation suisse ont tenu une nouvelle séance de travail avec le ministre israélien des affaires étrangères, M. Abba Eban. L'après-midi a été consacré à un entretien avec le premier ministre, Mme Golda Meir, entretien qui a duré une heure et vingt minutes. M. Pierre Graber était accompagné de son secrétaire, M. Pierre-Yves Simonin, du chef de la direction des organisations internationales du département politique, M. René Keller, et du chef du secrétariat politique du même département, M. François de Ziegler.

L'ambassadeur de Suisse en Israël, M. Hans-Joerg Hess, était également présent. Du côté israélien on a noté la présence de M. A. Levavi, ambassadeur d'Israël

en Suisse. La teneur de l'entretien n'a pas été révélée.

DEJEUNER AVEC M. ABBA EBAN

Le conseiller fédéral Graber avait convié à déjeuner son collègue israélien, M. Abba Eban. En portant un toast en l'honneur de ses hôtes israéliens, M. Graber a rappelé la première visite qu'il a faite en Israël en 1966 à l'occasion du nouveau siège du parlement israélien et en sa qualité de président du Conseil national. M. Graber a dit qu'il était frappé par le développement que l'Etat hébreu a connu depuis lors. Les changements survenus ont certainement influé sur les relations bilatérales helvético-israéliennes. En Suisse, un intérêt croissant s'est manifesté pour tout ce qui concerne Israël, a enfin déclaré M. Graber.

Les activités humanitaires du CICR

BERNE (ATS). — La collecte 1973 en faveur du comité international de la Croix-Rouge, actuellement en cours dans notre pays, a fait l'objet d'une conférence de presse dirigée par le nouveau président du C.I.C.R., le professeur Eric Martin.

L'activité du C.I.C.R. ne s'exerce pas seulement en temps de guerre, ont rappelé MM. Hocke et Marti. Au Moyen-Orient comme dans le sous-continent asiatique, les efforts actuels sont déployés essentiellement en faveur des prisonniers de guerre et des internés civils, de la population des territoires occupés — réunions de familles, visites familiales, passages d'étudiants, recherches et assistances diverses — ou des populations déplacées. Dans le secteur moyen-oriental, depuis 1967, 12.000 tonnes de vivres ont été distribués, de même que d'importantes quantités de matériel divers (tentes, couvertures), des médicaments pour plus d'un demi-million de francs suisses, du matériel scolaire, des livres pour les bibliothèques, des colis d'habits. Il a fallu créer des ateliers de

travail dans les lieux de détention, et près de 500.000 francs ont été consacrés à des transports en autocars qui permettent aux familles de rendre visite à leurs internés. Au total, les secours durant la période en cause ont coûté quelque seize millions (38 millions si l'on inclut l'action de la Croix-Rouge lors de la guerre civile en Jordanie en septembre 1970).

Au Bangla Desh, depuis la fin du conflit, il a fallu s'occuper des problèmes nombreux posés par les prisonniers de guerre, les civils pakistanais qui ont été transférés en Inde, et les quelque 700.000 représentants de la minorité bihari. Dans le domaine de l'assistance, les délégations en place auprès des gouvernements de l'Inde, du Pakistan et du Bangla Desh ont distribué pour plus de 2.300.000 francs de secours.

«Oui à la vie»

BERNE (ATS). — L'association suisse «Oui à la vie», qui se donne pour tâche principale l'information objective de la population sur le vrai visage de l'avortement et sur les conséquences de sa «libéralisation», a tenu récemment sa première assemblée générale des délégués à Berne. Les délégations de toutes les sections cantonales existantes y assistèrent. A cette occasion, quatre nouvelles sections furent admises au sein de l'association: Berne, Bâle-campagne, Fribourg et Valais.

Augmentation des primes d'assurances pour les motocycles

ZURICH (ATS). — Contrairement aux automobilistes, la plupart des motocyclistes se verront contraints de payer la différence des primes d'assurances entre les tarifs 1972-1973, apprend-on de la conférence des directeurs-accidents.

En raison d'une régression des accidents engageant la responsabilité des automobilistes, les compagnies d'assurances avaient décidé de renoncer à l'augmentation de 4% prévue pour 1974. Toutefois, étant donné les résultats défavorables des assurances pour motocycles, et en particulier pour les motocycles lourds, les primes pour ces derniers subiront l'augmentation prévue.

«Oui à la vie»

La foudre perturbe le trafic des trams zuricois

ZURICH (ATS). — La foudre qui est tombée lundi en début d'après-midi sur une ligne électrique des transports publics de Zurich a interrompu le trafic des trolleybus et tramways sur la ligne 7 entre la Heimplatz et Vitikon pendant 5 heures et 20 minutes. Il s'agirait de la plus longue panne de trams et bus jamais provoquée par la foudre à Zurich.

Les femmes dans l'agriculture européenne

La participation des femmes dans le secteur agricole de la Communauté économique européenne varie selon les pays. La majorité d'entre elles occupent un emploi dans le secteur tertiaire (services). C'est dans le secteur agricole qu'elles sont, en général, les moins nombreuses. Les pays appartenant à l'aire anglo-saxonne comptent peu de femmes dans l'agriculture. La population agricole active en Grande-Bretagne comprend environ 11% de femmes, celle des Pays-Bas 11,9% et celle de la Belgique, 18%. La Suisse, avec 11,5% (derniers chiffres officiels), peut être rattachée à ce groupe. Dans les pays méditerranéens, comme la France et l'Italie, les femmes constituent environ le tiers des travailleurs agricoles. En Europe centrale et orientale, les femmes employées dans l'agriculture

sont plus nombreuses que les hommes. L'Allemagne, avec 52% de femmes travaillant dans l'agriculture, se rattache, comme l'Autriche, à cette situation de la main-d'œuvre agricole. En France, l'exode rural féminin a précédé celui des hommes. Les jeunes filles, réduites à un rôle d'auxiliaires de l'homme, hésitent à devenir agricultrices et quittent souvent la campagne. En Italie, « où la femme est réduite tout autant, sinon davantage, à un rôle d'exécutante » — note une enquête de la CEE — c'est l'exode masculin qui a devancé celui des femmes. La participation des femmes à la vie agricole semble obéir, dans chaque pays, à des traditions particulières et contraignantes; la répartition des tâches entre hommes et femmes varie selon les régions.

(cria)

GÂTEAU AUX FRAMBOISES



100 g de farine, 75 g de beurre, 4 œufs, 1 pincée de sel, 75 g de sucre, 1 cuillerée à café de levure en poudre, 300 g de framboises, 3 cuillerées à soupe de gelée de groseilles, 1 verre à liqueur de framboises, 200 g de Chantilly; 100 g de sucre. Travaillez les 75 g de sucre avec le beurre. Ajoutez-y les jaunes d'œufs, un à un, le sel, la farine et la levure en poudre. Mélangez bien et incorporez délicatement les blancs d'œufs battus en neige très ferme. Versez cet appareil dans un moule beurré, de la forme de votre choix, et faites cuire au four. La cuisson terminée, laissez refroidir après avoir démoulé. Il est à conseiller de préparer le gâteau la veille. Faites cuire 150 g de framboises avec 100 g de sucre et laissez refroidir. Coupez le gâteau en trois dans le sens horizontal. Mouillez chaque partie avec de la liqueur aux framboises et garnissez avec les framboises cuites. Reformez le gâteau. Faites une bordure de Chantilly et remplissez

l'intérieur avec le restant des framboises mélangées à de la gelée de groseilles fondue. Préparation : 30 minutes. Cuisson : 35 à 40 minutes (four moyen).

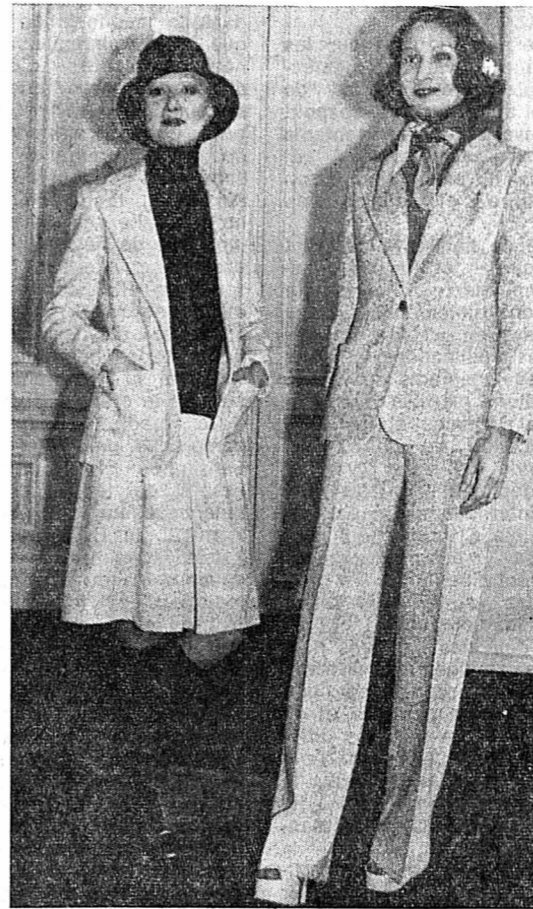
Gigot de mouton boulangère

Un gigot d'un kilo environ, du sel, du poivre, deux gousses d'ail, 500 g de pommes de terre, 500 g d'oignons, du thym, du laurier, un bol de bouillon, 100 g de beurre. Parez le gigot et piquez-le de gousses d'ail coupées en deux. Faites-le colorer dans du beurre. D'autre part, épluchez les pommes de terre et les oignons. Hachez ceux-ci et coupez les pommes de terre en rondelles. Ajoutez ces deux ingrédients au gigot. Mouillez avec du bouillon. Parfumez avec le thym et le laurier. Salez et poivrez et faites cuire au four. Servez le tout ensemble.

Les nouveaux tissus des dernières collections



Du flou et de l'écoissais chez Pierre Cardin (photo ASL)



Des tailleurs en tweed, l'un à jupe et l'autre à pantalon, de Korrigan (photo Agip)



De Rodier, un cardigan chiné en lurex argent Kasha porté sur une jupe à plis dans une même harmonie de gris et un chemisier blanc (photo Agip)

Trois remarques importantes dans cet exposé succinct des soies de cet hiver : — D'abord la grande prédominance des tissus souples et légers. — Ensuite la constance des impressions et des fantaisies. — Enfin le recul des lamés toujours présents, sans doute, mais sous une forme infiniment plus discrète en quantité et en décors que les saisons dernières. Souples et légères s'il en fut, les mousselines occupent une place importante dans toutes les collections. Beaucoup sont tissées en grande largeur pour permettre, avec un minimum de coutures, la création de robes du soir. D'autres se présentent sous forme de panneaux artistiquement composés, ou sont décorées d'une base sur une seule lisière ou sur les deux. Les crêpes proposent tout un éventail de poids, des plus lourds aux plus légers, mais toujours souples à l'extrême. Le crêpe georgette est le grand crack de l'hiver suivi de près par le crêpe de Chine, le crépon en pleine renaissance, le crêpe satin.

Ce dernier établit la liaison avec le satin tout court; qui même alors possède de très belles qualités de souplesse et de fluidité dans des poids plutôt légers, une exception pourtant, avec de très riches satins imprimés sur chaîne dont la tenue splendide convient à des modèles particulièrement prestigieux. Viennent ensuite les organdis, la gaze et tous ses dérivés, et le twill n'est pas oublié. Impressions et fantaisies Les impressions pour le jour sont généralement portées vers les dessins sages géométriques et autres, tandis que le soir dominent les grands motifs floraux en majorité, légèrement traités ou, au contraire, recouvrant généreusement les fonds. Pour les fantaisies beaucoup d'effets pékinés satin sur mousseline et, encore sur mousseline, des façonnés velours d'une grande beauté. Les lamés : ceux-ci se présentent le plus souvent en touches légères mettant en relief la valeur d'un motif ou en fil tenu soutenant le tracé d'un dessin. Parfois le fil métallisé se concrétise sous la forme

de pois, de petits triangles, de pavés parsemant un plancher imprimé ou peint à la main... Très rares, répétons-le, sont les lourds motifs lamés qui retiennent pour leur compte l'intérêt majeur d'une soie. Les matières Des touches douces : poil de chameau, drap tapé et imitation fourrure à poils courts, des flanelles et de merveilleux jerseys. Des touches secs : tweeds, lodens, shetland. Des imperméabilisés : tissus enduits de laqués. Nouveau : l'importance de l'envers du tissu, beaucoup de doublure, de prince-de-galles ou de pied-de-poule. Les impressions Dans les tissus lourds : pied-de-poule, carreau, écoissais, imitations fourrures imprimées. Dans les tissus habillés : des dessins géants, fleurs exotiques, des petits dessins géométriques ou pop' art.

l'éclat-miroir — car vos hôtes sont critiques

Recevoir pose des problèmes, dixin en résout au moins un, dixin avec anti-calcaire relave et désodorise parfaitement verres, vaisselle et couverts et leur confère l'éclat-miroir, dixin pour éliminer tout risque. Car vos hôtes sont critiques.

Plus de traces de rouge à lèvres

Brillant éclat-miroir

Finies les traînées calcaires

Henkel

dixin avec détartrant pour machines à laver la vaisselle

FAN 3

Bon pour un échantillon gratuit

Contre ce coupon, nous nous ferons un plaisir de vous envoyer un échantillon de dixin et dixin cristal.

71.13.87

A LA POINTE DU PROGRÈS
Nettoyage vêtements, rideaux, tapis

mode teinturier

BASSIN 8 GOUTTES-D'OR 92
Saint-Blaise Grand-Rue 8.

Etre mince grâce à Clarins

Madame J. Parret
Trésor 9, Neuchâtel
☎ 25 61 73

NETTOYAGE A SEC

VITASEC

VITE ET PAS CHER!

FLANDRES 1 - BATTIEUX 3

Prêt à porter

Chedel Couture

ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TEL. 25 43 46

La merveille de l'hiver : un manteau en jersey

Manifestement, une certaine nostalgie des années 50 plane au-dessus des quelques collections leaders qui cherchent à s'imposer à côté d'un classicisme bien assis. Il ne s'agit tout de même pas d'une lutte sans merci, car les deux styles peuvent fort bien coexister pacifiquement dans la même garde-robe. La femme n'est-elle pas changeante comme le temps? Il suffit souvent de modifier la manière de porter ces vêtements ou de leur ajouter des accessoires pour jouer avec élégance sur l'un et l'autre « camp ». Au reste, ils présentent malgré tout des traits communs. Par exemple : le choix des matières, tissus rugueux et draps souples; les mêmes coloris profonds, bordeaux ou vert sapin; le même choix de longueur pour le même type. Enfin, les lignes construites et élaborées, qu'elles soient sobres ou riches, dénotent un même goût de la recherche raffinée.

La merveille : le manteau

Le manteau de jersey, qui devient aussi noble qu'une draperie, aussi chaud que le plus tendre des mohairs, est la vedette — ou plutôt la merveille de l'hiver.

Il n'engonce jamais, chaque femme pouvant en choisir en fonction de sa morphologie. Il est, en effet de LIGNE TUBE, c'est-à-dire, manteau-chemise ou droit à emmanchures classiques, épaules carrées, simple bouton-nage tout du long et légèrement évasé. Les poches sont parfois plaquées avec revers, parfois prises dans les coutures. Très souvent des modèles sont présentés avec des plis dans le dos, ou des fentes sur le côté qui accentuent le style chemise.

La ligne ample aura la faveur des femmes grandes. Elle se traduit par de larges ceintures, des emmanchures raglan ou chauve-souris, des épaules bien accrochées souvent accentuées par des paddings, des jupes évasées et de légères fronces partant de l'empècement.

Les dos, enfin, sont toujours blousants. Ces modèles sont traités dans des tissus souples genre poil de chameau. Les plus nouveaux sont en covelaine avec jupe assortie.

Quant au retour au passé, les années 50 n'étaient-elles pas féminines en diable? Elles se rappelleront à vous dans la redingote à haut très près du corps et bas évasé, porté sous le genou, ou au mollet, avec cols, poignets et revers de poches en velours ou en fourrure.

Pour l'automne, la veste à grosses mailles est sans contester la gagnante. Elle s'imposera sitôt quittée la robe de soleil. Ici vous avez le choix selon votre personnalité. Vous opterez pour la veste classique à col châle, et ceinturée, ou le blouson qui ayant pris quelques centimètres de plus dépasse maintenant les hanches.

Mais ne vous affolez pas : le blouson court ne disparaît pas pour autant; coupé dans le vison, la peau ou le daim, il poursuit sa carrière dans le style aviateur.

La veste « nouvelle » peut être paletot, long cardigan, manteau court, ou

A 17, 25, 32 ans devenez HOTESSE d'accueil, hôtesse d'entreprise, hôtesse de tourisme, hôtesse de l'air...

—Durée des cours du jour: 1 ou 2 années (oct. à juin)
—Cours accélérés du soir
—Stages pratiques —Inscriptions limitées

ECOLE INTERNATIONALE D'HOTESSES TUNON

2, rue Vallin - 1201 Genève - Tél. 022/32 83 20
PARIS - BRUXELLES - LIÈGE - MONTE-CARLO - LYON
MARSEILLE - BORDEAUX - TOULOUSE - STRASBOURG
CASABLANCA - LONDRES - BARCELONE - MADRID

grosse veste. C'est vous qui déterminerez leur longueur selon vos goûts et votre taille : trois-quarts ou sept-huitièmes au choix. Etes-vous petite? Vous préférerez sans doute la veste écyère, courte à la pointe des hanches, ceinturée de près, à simple boutonage, col tailleur et incrustations de velours au col et aux poches. Elle est généralement coupée dans des jerseys tweeds mouchetés et se porte sur jupes longues, froncées ou amples.

La jupe ou le pantalon?

La jupe sera... ce que vous voulez qu'elle soit. Elle frôlera le genou, le cachera, le dépassera jusqu'à couvrir le haut de la botte. Toutefois, si vous n'êtes pas une très jeune fille, mieux vaut allonger votre silhouette.

On vous proposera de très jolies jupes de jersey, en biais déformé trapèze, qui arrivent jusqu'aux pieds pour le soir. Certains jerseys très fins, en soie, font des jupes froncées ou très amples, qui descendent jusqu'à mi-mollet et que l'on porte avec des bottes plates. Mais le pantalon en garde pas moins ses supporters. Il semble même qu'il en ait plutôt gagné. Vous verrez donc des

pantalons droits, avec ou sans pinces, avec ou sans revers, dans des jerseys de laine ou mélangés. Certains destinés au sportswear sont bouffants à la façon des pantalons de golf, ou de coupe novogéenne : arrêtés à la cheville.

Les créateurs, en tout cas, ont voulu faire plaisir aux femmes un peu rondes : ils leur proposent le pantalon étroit qui donne malgré tout la possibilité d'allonger sérieusement la silhouette.

Vous verrez, d'autre part, de nouveaux tailleurs et ensembles qui sont en fait des ballons d'essai, la plupart des femmes leur reprochant de « vieillir ».

Rouler en ville, quelle détresse! Mais quand on le fait en souplesse Sans jamais changer de vitesse Alors... rouler, quelle allégresse!

Estée Lauder

«Alliège d'Estée Lauder»

n'est pas un nouveau parfum, c'est un nouveau concept de parfum.

«Alliège» c'est un peu l'air vif et pur de la campagne, le vert vibrant des jeunes fougères, l'éclat cristallin d'un torrent de montagne. Il est spontané, vivant, pétillant.

«Alliège» ne cesse de vous entourer de cette tendre fraîcheur de la nature.

KINDLER

Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

DAF

Une toute autre conduite!

Essai sans engagement auprès de :

M. + J.-J. Segessemann & Cie

Garage du Littoral

Pierre-à-Mazel 51
Début route des Falaises
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

26.4

football

Angleterre : Leeds et un néo-promu mènent le bal

Les clubs londoniens font parler d'eux... en mal. Le mieux classé est Queen's Park Rangers, frais émoulu de la seconde division, avec quatre points!

En tête, Leeds fait cavalier seul (cinq rencontres, cinq victoires) devant Burnley, néo-promu, qui prouve, avec sa jeune équipe, que la valeur n'attend pas le nombre des années.



GERD MULLER. — Il a marqué quatre des cinq buts de Bayern contre Schalke. Un exploit qui ne renouvelera pas souvent.

DES SURPRISES DANS LES CHAMPIONNATS ÉTRANGERS

Leeds et un néo-promu mènent le bal

Tom Docherty, l'entraîneur de Manchester United, a annoncé le retour de George Best, l'enfant terrible du football britannique. On est curieux de revoir en action le célèbre et fantasque numéro sept!

On continue à marquer beaucoup de buts en Allemagne (et cela sans bonus). Que penser du match nul Schalke 04 - Bayern Munich (5-5)? Il paraît invraisemblable que les défenses encaissent autant de buts!

Kovacs a du pain sur la planche

A Paris, l'équipe de France de Stefan Kovacs a battu la Grèce par le même résultat que celle de Georges Boulogne à Athènes (3-1), voilà un an. Mais là s'arrête la comparaison. Il allait de soi que les quatre jours de stage à Saint-Malo n'allaient pas transformer l'équipe nationale pour la porter d'un coup au pinacle, cela d'autant plus que les nouveaux joueurs y étaient nombreux.

DU PAIN NOIR
Ce public a bien cru que l'hirondelle avait fait le printemps lorsque après dix minutes Jouve, qui allait être le meilleur joueur du match, marqua de vingt mètres un but d'anthologie, grâce à un tir qui décrochait la « toile d'araignée » du but grec.

Mais si balai neuf balaye bien ce n'est, hélas! pas pour longtemps! L'équipe de France qui était partie pour un dix mille mètres sur un rythme de cent mètres, s'est épuisée au fil des minutes. Les passes précises du premier quart d'heure ont fait place aux passes à l'adversaire; l'engagement à la nonchalance; la détermination à l'indécision. Cette baisse de tonus de l'équipe entière correspondait à celle du capitaine Georges Bereta, qui n'avait jamais joué aussi mal en match international. Tout

trois buts... à deux reprises (3-0, 5-2). Gerd Muller, sur la brèche, a signé quatre buts! Ce match nul fait l'affaire de Borussia Mönchengladbach, qui a pris la tête à la faveur d'une victoire sur Werder Brême par 3-2.

BENFICA PART MAL
Au Portugal, le champion en titre, Benfica, imbatu la dernière saison, a très mal commencé la compétition puisqu'il a été mis k.o., à la surprise générale, par Boavista de Porto (2-0). Les années se suivent et... ne se ressemblent pas.

En Espagne, Real Madrid est à la

recherche de sa première victoire. Les Madrilènes ont obtenu un pénible match nul à Grenade (1-1). Gunther Netzer n'est pas à la noce. Atletico de Madrid est la seule équipe à avoir gagné ses deux premiers matches. Grenade, Castellon et Saragasse suivent avec trois points. Le champion en titre a montré d'emblée ses intentions de récidiver.

Gérald MATTHEY

Coupe d'Italie

Groupe 1: Ascoli - Arezzo 1-0; Foggia - Juventus renvoyé. Classement: 1. Juventus 2-4. 2. Ascoli 3-4. 3. Spal Ferrare 3-2. 4. Foggia 2-0. 5. Arezzo 2-0. Groupe 2: Brescia - Varese 2-2; Rome - Lazio Rome 0-0. Classement: 1. Brescia 2-4. 2. Lazio Rome 2-3. 3. Novare 2-2. 4. Rome 2-2. 5. Varese 1-1. Groupe 3: Fiorentina - Bari 2-2; Pérouse - Vérone 1-3. Classement: 1. Vérone 2-3. 2. Palermo 1-2. 3. Bari 2-2. 4. Fiorentina 2-2. 5. Pérouse 2-1. Groupe 4: Sampdoria - Internazionale 1-3. Côme - Parme 1-1. Classement: 1. Internazionale Milan 3-5. 2. Parme 2-3. 3. Côme 2-3. 4. Sampdoria 2-1. 5. Catane 1-0. Groupe 5: Turin - Cesena 0-0; Catanzaro - Reggina 1-0. Classement: 1. Turin 3-5. 2. Cesena 3-4. 3. Catanzaro 2-2. 4. Ternana 2-1. 5. Reggina 2-0. Groupe 6: Avellino - Naples, renvoyé; Reggina - Gênes 1-1. Classement: 1. Reggina 2-3. 2. Bologne 1-2. 3. Naples 1-1. 4. Avellino 1-1. 6. Gênes 1-1. Groupe 7: Cagliari - Brindisi 0-2; Vicence - Taante 3-1. Classement: 1. Brindisi 2-4. 2. Atalanta 2-3. 3. Vicence 2-3. 4. Cagliari 2-1. 5. Tarante 2-1.

recherche de sa première victoire. Les Madrilènes ont obtenu un pénible match nul à Grenade (1-1). Gunther Netzer n'est pas à la noce. Atletico de Madrid est la seule équipe à avoir gagné ses deux premiers matches. Grenade, Castellon et Saragasse suivent avec trois points. Le champion en titre a montré d'emblée ses intentions de récidiver.



ATTENDU.— Le retour de Best, l'enfant prodige, est attendu avec impatience par Manchester United. Le fameux attaquant (33) a déjà repris l'entraînement.

hockey sur glace

Calendrier du groupe 4 de première ligue

Les délégués du groupe 4 de première ligue, sous la présidence de M. J.-L. Joris, de Château-d'Ex, qui dirigeait pour la vingtième fois cette réunion annuelle, ont établi le calendrier du championnat 1973-1974. Afin de permettre un déroulement normal de la compétition, Saas-Grund devra jouer ses matches sur la patinoire de Viège, tant que le froid ne lui aura pas permis d'utiliser sa piste naturelle. Rappelons les modifications intervenues dans le groupe 4, à la fin de la saison dernière: Sion (relégué de

SPORTS

Opinions Du bruit et du danger dans les stades...

Il faut savoir raison garder

Est-ce une coïncidence ou non? Toujours est-il que, ces derniers temps, j'ai rencontré plusieurs personnes m'avouant ne plus aller voir de matches de football. Parmi ces personnes, aucune à visage de spectateur épisodique, de visiteur occasionnel, toutes étant du moule des habitués, des inconditionnels formant la toile de toutes les rencontres.

LA PATIENCE A DES LIMITES
Ces vrais de vrai n'ont pas renouvelé leur abonnement de « supporter ». Pourquoi? par souci d'économie? en représailles d'espairs déçus ou de politisme non agréé? Que non pas. Pour eux tous, les matches sont devenus beaucoup trop bruyants. La patience connaissant aussi ses limites en décibels, un carré de braves a rendu les armes. Hommes et femmes d'âge mûr, soit, ne supportant à la longue plus ce vacarme excessif, d'autant moins qu'ils savent d'expérience qu'il est possible d'assister à un match et d'y vibrer intensément, sans cette aura fracassante, démentielle parfois.

Le problème étant posé, certains en ont tiré la leçon en s'inclinant devant la bestialité des mœurs, les abus d'épithètes maisonnières de malappris. Je ne sais plus qui disait avoir acheté le droit de siffler en payant le droit d'entrer, mais le sifflet, de nos jours, est le plus modeste objet de la panoplie du parfait gueurard.

TROP, C'EST TROP
Du bruit aux matches, il y en a toujours eu, mais la courtoisie et le savoir-vivre garantissaient aux voisins une relative tranquillité. Cris, sifflets, une injure vite réprimée et tout s'arrêtait là. Approbations ou désapprobations restaient des manifestations humaines, alors qu'aujourd'hui, l'apport de moyens mécaniques est toujours plus perfectionné et toléré. Jusqu'à quand?

Est-il normal, qu'ayant décidé d'assister à un spectacle de football, vous ayez à votre gauche un individu secouant une cloche et à votre droite un amateur de crécelle? Qu'une heure et demie, il faille craindre d'être estropié par un minuscule amateur de pétards ou supporter des couacs de trompettistes incapables de différencier tribunes et conservatoire? Est-il admissible qu'un esthète de football soit constamment dérangé dans sa contemplation? Tolérable que les places de football deviennent l'exutoire des possédés du démon du bruit aux connaissances du football inversément proportionnelles?

Les abus devenant toujours plus tonitruants, il importe de réagir car, bientôt, une catégorie de gens ne se risquera plus à assister davantage à certaines manifestations de délire collectif.

A. EDELMANN-MONTY

Association cantonale neuchâteloise de football

Communications aux clubs

De Kens Serge, Cortaillod jun. C; Petitjean P. Brenets jun. B; Borel Sandro, Le Locle jun. D; Cand Michel, Couvet jun. B; Deschenaux Robert, Béroche jun. B; Marigliano Luigi, Béroche jun. B; Monnier Claude, Hauterive jun. A; Guyot Daniel, Fontainemelon jun. C; Quarto Mauro, Saint-Imier jun Int B; Bertschy Hans-Peter, Fribourg jun. Int B; Gœtz Gérald, Buttes I; Pamuksac Sélimi, Buttes I; Pecorelli Fortunato, Noiraigue Ia; Jeanraud Georges, Môtiers I; Vauthier Michel, Couvet I; Monnier Raymond, Fontainemelon I, match du 1.9.73; Personeni Claudio, Audaux II; Scholt Marcel, Landeron I; Barbe Jean-Marie, Couvet II; Clemente Donato, Noiraigue Ib; Ruppil Enzo, Fleurier Ib; Di Fronzo Pasquale, Fleurier Ib; Fauguel Yves-Alain, Blue-Stars I; Pernicelli Jean-Pierre, Colombier II; Cuellar Julio, Espagnol Ib; Da Rocha Antonio, Espagnol Ib; Gassmann Rudolf, Cressier I; Morax Michel, Helvétia Ib; Chiesurin Egidio, Comète II; Geiser Pierre-Alain, Fontainemelon II; Debrot Claude, Ne. Xamax III; Gentili Piero; Saint-Imier Ia; Amez-Droz Vital, Les Bois Ia; Terraz Pierre, Floria Ia; Gyger Jacques-André, Corcelles Ib; Sansonnens Jean-Michel, Gorgier I; Duccommun Jean-Claude, Colombier I; Maillat Denis, Ticino I; Grisel Michel, Travers I; Melchior Giovanni, Dombresson I; Mast Bruno, Sonvilier I; Courvoisier Michel, Sonvilier I; Pini Mario, Sonvilier I; Payot Fabio, Corcelles Ia; Rognon Yves, Corcelles Ia; Riera Georges, Fleurier I; Piattini Jean-Marie, Bôle I; Ricchetti Mario, Couvet I; Federici Eros, Sursarga I; Personeni Flavio, Etoile Ia; Læ-

derach Jean-Claude, Saint-Blaise I; Romano Jean-Claude, Le Parc I; Paglia Patricia, L'Aréuse I.

UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION
Wobmann Raymond, Etoile jun. A; Spaetig Hervé, Etoile jun. A; Arena Aldo, Audaux II; Simoni Pierrino, Geneveys-sur-Coffrane.

DEUX MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION
Rainaud Roger, Môtiers I.

TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION
Tabanyi François, Les Brenets jun. B; Russo Salvatore, Noiraigue Ib; Gueniat Bernard, Fleurier Ia; Moulin Georges, Ne. Xamax III; Piazza Giovanni, Saint-Imier Ia; Gigon Dick, Etoile I.

RETRAIT D'ÉQUIPE
Déportivo jun. B retire son équipe. Tous les matches prévus pour cette équipe sont annulés.

CHANGEMENT D'ADRESSES
F.C. Couvet-Sports: Président: Jennerret Pierre, tél. privé (038) 63 27 91. Secrétaire:

FRIBOURG-GENÈVE-VALAIS-VAUD

Valais
Ile ligue. — Chalais - La Combe 3-1, Troistorrents - Aven 2-2, Saxon - Fully 5-3, Vouiry - Naters 2-2.
Ile ligue. — Grône - Viège 3-8, Agarn - Vex 2-2, Steg - Savisè 0-3, Varen - Lons 2-3, Granges - Grimisuat 1-0, US. Port-Valais - Bagnes 2-2, Saillon - Riddes 1-2, Saint-Maurice - Orsières 3-0, Leytron - Saint-Gingolph 3-1, Aproz - US. Collombey-Muraz 0-3.

Vaud
Ile ligue. — Malley - Orbe 2-1, Prilly - Assens 1-3, Folgore - Sporting 62 2-0, Crisier - Moudon 0-0, Yverdon II - Concordia 3-2, Saint-Prex - Nyon 2-2, PTT - Bex 2-2, Stade - La Tour 2-1, Aigle - Forward 1-1, Lutry - Chailly 0-1.
Ile ligue. — Echichens - Bursins 1-3, Gland - Genolier 1-0, Rolle - Gingins 7-0, Aubonne - Tolochenaz 3-1, Crans - Espagnol Morges 3-1, Roche - Lutry II 1-4, Saint-Légier - Pully 1-2, Montreux II - Epalinges 3-4, Villeneuve - Vignoble 4-2, Olon Puidoux - Chexbres 1-2, Granges - Mar-

nand - San Marco 3-0, Villars - Tiercelin - Echallens IA 1-2, Cugy - Ouchy 2-2, Lucens - Mézières 1-0, Vaulion - Baulmes 2-5, Champvent - Grandson 5-0, Yvonand 1-8, Bonvillers 1-2, Yverdon III - Yvenhalaz - Chavornay 0-1, Le Sentier - La Sarraz 2-0, Vallorbe - Eclépens 2-1, Azzurri Yverdon - L'Isle 1-0, Ecublens - Saint-Sulpice 1-0, Echallens IB - Sporting 62 II 3-2, Admira - Bussigny 1-4, Crissier II - USL 0-1, Chavannes-Epenex - Stade II 3-7.

Genève
Ile ligue. — Collex Bossy - CS Interstar 0-4, Lancy - CS Italien 1-2, Compèrières - Onex 1-2, City - US Meinier 1-5, Plan-les-Ouates - Vernier 4-0.
Ile ligue. — Meyrin II - Lancy II 6-0, Geneva - Versoix 1-2, Choulex IA - Donzelle 0-0, Etoile Laconnex - CS Chêneis II 0-2, Saint-Jean - CS Interstar II 1-0, Pery - UGS II 1-2, Onex II - USI Azzurri 1-1, Aire-le-Lignon - Puplinge 3-5, Saint-Paul - Saint-Michel 5-1, AGS - Vernier II 1-2, Veyrier - Collex Bossy II 4-3, Satigny - Choulex IB 3-4.

ACNF COMITÉ CENTRAL
le secrétaire: M. TSCHANZ
le président: J.-P. BAUDOIS

Résultats complémentaires
Ive ligue. La Sagne II-Superga II 2-1. Juniors B. Boudry-Comète II 11-0; Comète II-Audaux 5-2; Colombier-Fleurier 3-0. Juniors C. Neuchâtel Xamax-Saint-Blaise 6-0; Comète-Fontainemelon 7-0; La Chaux-de-Fonds-Le Locle 8-3; Les Geneveys-sur-Coffrane-Sonvilier 18-0. Juniors D. Boudry-Cortaillod 10-1; Neuchâtel Xamax I-Béroche 6-3; Fontainemelon-Les Bois 7-6; Les Geneveys-sur-Coffrane-Le Parc 0-5. Juniors E. Le Locle-Le Parc I 0-8; Le Parc II- Déportivo 0-6; Cortaillod II-Cortaillod III 2-0.

Deux Chaux-de-Fonnières seulement dans l'équipe nationale

La commission de l'équipe nationale a retenu les vingt-huit joueurs suivants pour le camp d'entraînement qui aura lieu du 17 au 21 septembre, à Lys et à Bienne:

Molina (Lugano), Lindemann (Arosa), G. Groci-Torti (Villars-Champéry), Friederich (Genève Servette), Wagner (Coire), Lengweiler (Langnau), Berger (Langnau), Buchi (Zurich), O. Nussbaumer, H. Nussbaumer, U. Lott, J. Lott (tous Klotten), T. Neiningger (La Chaux-de-Fonds), Willmann (La Chaux-de-Fonds), Dellsperger, Kaufmann, Wittwer, Meier, Jaeggi, Hofmann (tous Berne), Durst, Sprecher, Maier (tous Davos), Henzen, J.-C. Locher, Zenhausern (tous Sierre), Roccati (Lausanne) et Kelliker (Bienne).

La direction technique de ce camp sera assurée par l'entraîneur national, Rudolf Killias, avec la collaboration du conseiller technique, Vladimir Kostka.

(Réd. — Il semble, à la lecture de cette sélection, que la commission de l'équipe nationale ait l'intention de rajouter fortement le contingent à disposition de l'entraîneur. Elle devrait prendre garde, toutefois, à conserver une certaine base, laquelle « passe » inévitablement, selon nous, par des garçons tels que Turler, Dubois ou Piller, pour ne citer que quelques-uns des Chaux-de-Fonnières oubliés au profit d'autres anciens qui sont loin de les valoir. Espérons, pour le bien de l'équipe suisse, que l'avenir nous contredira.)

ligue B) et Péroles Fribourg (néo-promu) sont venus remplacer Martigny (promu en ligue B) et Château-d'Ex (relégué en Ile ligue). Voici donc le calendrier du groupe 4:

Premier tour
OCTOBRE
Mardi 16: Péroles - Sion. Samedi 20: Le Locle - Yverdon. Samedi 27: Péroles - Sion. Samedi 27: Péroles - Le Locle. Dimanche 28: Charrat - Saint-Imier, Serrières - Montana. Mercredi 31: Vallée-de-Joux - Saas-Grund.

NOVEMBRE
Jeudi 1er: Saint-Imier - Péroles. Le Locle - Yverdon. Samedi 3: Péroles - Vallée-de-Joux, Charrat - Serrières. Dimanche 4: Saas-Grund - Saint-Imier. Vendredi 9: Yverdon - Saint-Imier. Samedi 10: Montana - Charrat, Serrières - Péroles, Vallée-de-Joux - Le Locle, Sion - Saas-Grund. Vendredi 16: Yverdon - Charrat. Samedi 17: Vallée-de-Joux - Montana, Saint-Imier - Serrières, Le Locle - Saas-Grund. Mercredi 21: Vallée-de-Joux - Serrières, Sion - Yverdon. Jeudi 22: Saint-Imier - Le Locle. Samedi 24: Péroles - Charrat. Le Locle - Sion. Dimanche 25: Saas-Grund - Montana. Mardi 27: Serrières - Yverdon. Mercredi 28: Charrat - Sion. Vendredi 30: Yverdon - Vallée-de-Joux.

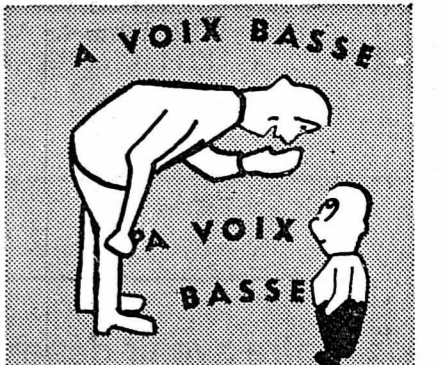
DECEMBRE
Samedi 1er: Saint-Imier - Sion. Le Locle - Serrières. Dimanche 2: Montana - Péroles, Charrat - Saas-Grund. Samedi 8: Sion - Vallée-de-Joux. Dimanche 9: Montana - Saint-Imier; Le Locle - Péroles. Mardi 11: Péroles - Yverdon. Vendredi 14: Yverdon - Montana. Samedi 15: Péroles - Saas-Grund; Vallée-de-Joux - Saint-Imier. Dimanche 16: Serrières - Saas-Grund; Le Locle - Charrat.

Second tour
Vendredi 21: Yverdon - Saas-Grund. Samedi 22: Péroles - Saint-Imier; Vallée-de-Joux - Charrat; Montana - Le Locle; Serrières - Sion. Samedi 29: Saas-Grund - Vallée-de-Joux; Saint-Imier - Charrat; Montana - Serrières.

JANVIER
Vendredi 4: Yverdon - Le Locle. Samedi 5: Vallée-de-Joux - Péroles; Saint-Imier - Saas-Grund; Serrières - Charrat; Montana - Sion. Jeudi 10: Charrat - Montana. Samedi 12: Charrat - Montana. Dimanche 13: Le Locle - Vallée-de-Joux; Saas-Grund - Sion.

FEBVRIER
Samedi 2: Vallée-de-Joux - Yverdon; Péroles - Montana; Saas-Grund - Charrat; Sion - Saint-Imier. Mardi 5: Serrières - Le Locle. Vendredi 8: Yverdon - Péroles. Dimanche 9: Saas-Grund - Serrières. Saint-Imier - Montana; Vallée-de-Joux - Sion. Dimanche 10: Charrat - Le Locle. Mercredi 13: Sion - Charrat. Jeudi 14: Le Locle - Saint-Imier. Samedi 16: Montana - Yverdon; Serrières - Vallée-de-Joux; Saas-Grund - Péroles.

Mardi 15: Péroles - Serrières. Samedi 19: Sion - Péroles; Montana - Vallée-de-Joux; Serrières - Saint-Imier; Saas-Grund - Le Locle; Charrat - Yverdon; Lundi 21: Yverdon - Serrières. Samedi 26: Charrat - Péroles; Saint-Imier - Vallée-de-Joux; Montana - Saas-Grund; Sion - Le Locle.



Les augures se creusaient la tête sur les moyens de ramener le public sur les stades. Comme par miracle, le début de saison a vu des assistances plus étoffées, mais cela durera-t-il? Des conjonctures favorables (plusieurs derbies), certains résultats inattendus ont réveillé les ardeurs cachées dans le portefeuille. Aussi conviendrait-il de ne pas les endormir à nouveau, en tendant trop la corde, à Lugano, par exemple.

Un copain profitant de ses vacances tennistoises a voulu voir jouer Lugano. Innocent et bon mari, il a invité sa épouse à participer à l'opération. Coût de celle-ci: quarante-deux francs! Sept francs d'entrée, par personne, plus quatorze pour supplément de tribune. Comme dit l'autre, faut le faire. Il est compréhensible que le Cornaredo soit parmi les stades les plus déserts.

DEDEL

Marlboro. Le goût de l'aventure.



automobilisme Réunion de l'AICP

Des mesures pour éviter les accidents

L'Association internationale des circuits permanents (AICP) indique dans un communiqué publié à Milan que « depuis deux ans, elle demande avec insistance à la commission sportive internationale (CSI) de se préoccuper des causes fondamentales d'accidents, qui résident principalement dans la construction inadéquate des voitures et qui, trop souvent, sont mis sur le compte des circuits ».

REVISION SOUHAITEE
« Jusqu'à présent, poursuit le communiqué, les constructeurs de voitures et de pneumatiques n'ont accepté aucune limitation en la matière et la CSI n'a osé sortir aucune réglementation vraiment efficace. L'augmentation récente du nombre et de la gravité des accidents en course a incité l'AICP à présenter à nouveau à la CSI, avec une insistance toute particulière, une proposition de révision des spécifications techniques des voitures actuelles. Cette proposition est précédée par l'indication détaillée des causes directes et indirectes d'accidents dus aux voitu-

res (instabilité en virage à cause principalement des ailerons, taches d'huile, vent, fragilité des voitures due à la recherche d'un poids minimum, inflammabilité des réservoirs d'essence, etc.).

DES PROPOSITIONS
Pour remédier à cet état de choses, l'AICP propose, dans son communiqué:
1. La réduction adéquate de la largeur actuelle des pneus;
2. La suppression ou la réduction très importante des ailerons;
3. La prescription d'un réservoir de sécurité à l'épreuve des chocs et inflammable. La réduction de sa capacité;
4. La protection latérale et frontale de l'habitacle;
5. L'augmentation de la hauteur de l'arcade de sécurité;
6. La prescription d'un récupérateur d'huile efficace;
7. L'augmentation adéquate du poids minimum des voitures.

Etrangers: Berne, Ambri Piotta et La Chaux-de-Fonds embarrassés

D'entente avec l'entraîneur Cadieux et à la suite des deux rencontres jouées dans le cadre du tournoi de Berlin-Ouest, le CP Berne a décidé de renoncer à engager James-M. Keane. Le joueur canadien n'a pas tenu ses promesses sur la glace et le club bernois ne recourra pas à ses services. D'autre part, aucun contrat n'a encore été signé avec un second Canadien, Wayne McConnell, lequel devra encore faire ses preuves au cours des trois prochains matches d'entraînement. L'éventualité d'engager un troisième joueur canadien demeure, pour l'instant, entière. D'autre part, le nouvel entraîneur et chef technique attendu à Ambri Piotta, le Tchecoslovaque Hanzl, n'est pas arrivé dans la Léventine, pour la simple et bonne raison qu'il est allé à... Cologne! Au lieu de l'entraîneur attendu, les dirigeants du club tessinois ont reçu

une lettre « exprès » leur annonçant que l'ancien gardien de l'équipe nationale tchécoslovaque avait, finalement, préféré l'Allemagne. Cette nouvelle, on le devine, a fait l'effet d'une douche froide au sein du club léventinois où, selon notre confrère « Sport », on songerait à rappeler le Canadien Andy Bathgate. La Chaux-de-Fonds, enfin, se trouve présentement sans Canadien. Elle s'est séparée des deux (Therrien et Dolbec) qu'elle avait mis à l'épreuve au cours de l'été. Si le meilleur (Dolbec) a été confié à Neuchâtel-Sports, le second, que Pelletier n'a pas jugé suffisant — pour un champion suisse en tout cas! — est rentré au Canada. Les dirigeants des Mélèzes sont donc à la recherche de l'étranger capable de renforcer leur équipe. Les Martel, hélas, ne courent pas les rues...

escrime

Daniel Giger deuxième de la Coupe du monde à l'épée

Sixième de la finale des championnats du monde à Göteborg, le Suisse Daniel Giger figure au deuxième rang du classement 1973 de la Coupe du monde à l'épée. Ce trophée, mis en jeu par la Fédération suisse d'escrime, est revenu au Suédois Rolf Edling. Classement final:
1. R. Edling (Sue) 95 points. 2. D. Giger (S) 70. 3. G. Pezza (It) 60. 4. J. Hehn (All-O) et F. Jean-ne (Fr) 55. 6. O. Joansson (Sue) 50. 7. S. Erdes (Hon), N. Granieri (It) et C. Fenyvesi (Hon) 45. 10. H. Jacobson (Sue) et J. Vaenes (Sue) 40.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Vevey**DESSINATEURS-DESSINATRICES**

C'est pratiquement l'USINE DES PROTOTYPES en vous joignant à nous, vous direz

**NON À LA ROUTINE
NON AUX TRAVAUX FASTIDIEUX
DE LA SÉRIE !**

et vous aurez à CHOISIR DANS LES TECHNIQUES SUIVANTES :

**TURBINES HYDRAULIQUES
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
MÉCANIQUE GÉNÉRALE**

Nous attendons votre offre.

Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey S.A.
à Vevey. Tél. (021) 51 00 51 (Interne 208).

Entreprise d'installations électriques générales de Fribourg

cherche

CONSEILLER TECHNIQUE

en possession de la concession A des PTT.

- Avantages sociaux d'une entreprise moderne
- Salaire élevé à candidat capable
- Ambiance de travail agréable.

Pour tous renseignements : tél. (037) 23 25 56-57.

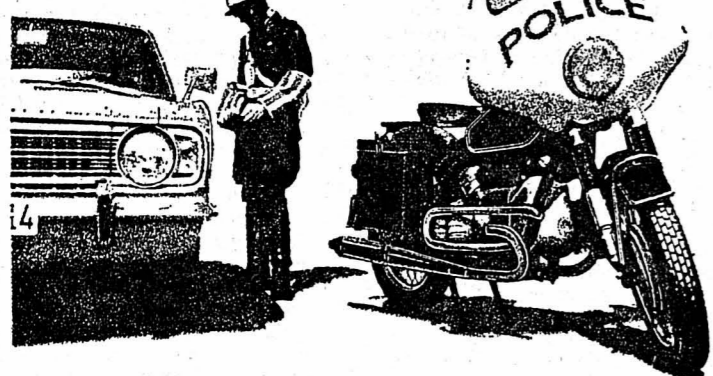
**Shell SWITZERLAND**

cherche plusieurs couples

d'exploitants libres

pour des stations-services à remettre dans région touristique du Jura et de la côte lémanique.

Faire offres de service complètes, avec curriculum vitae et capital disponible, à :

SHELL (Switzerland)
Bureau de vente
132, route de Vernier
1211 CHATELAINE**Votre avenir dépend
de votre profession**

Vous cherchez une nouvelle activité — variée et indépendante — au service du public — aux responsabilités multiples — avec sécurité sociale et nombreuses possibilités d'avancement.

Nous cherchons fonctionnaires de police: citoyens suisses aptes au service militaire, jouissant d'une excellente santé, d'une réputation irréprochable et ayant une bonne formation scolaire, âgés de 22 à 28 ans et mesurant au moins 168 cm; selon ses aptitudes, le fonctionnaire pourra exercer son activité à la police de sûreté, à la police routière, à la brigade des accidents, à la police du lac ou dans les services techniques et administratifs, etc.

Demandez la documentation illustrée en utilisant le coupon ci-dessous ou informez-vous auprès du poste de la police cantonale bernoise le plus proche. La prochaine école de police débutera en mai 1974. Délai d'inscription: fin octobre 1973.

Annoncez-vous pour la prochaine

Ecole de la police cantonale bernoiseCommandement de la police du canton de Berne
case postale 2695, 3001 Berne, tél. 031404011

Nom et prénom: _____

Profession: _____

Domicile: _____

SERVICE DE CONCIERGERIE

à repourvoir pour le 1er octobre 1973

NEUCHÂTEL — Chaussée de la Boîne

Bel appartement 2 pièces, tout confort, à disposition

Pour traiter :

SERVICE IMMOBILIER BALOISE
Place Pépinet 2, Lausanne.
Tél. (021) 22 29 18.

Nous cherchons pour région lémanique, rive suisse,

FEMME DE CHAMBRE

habituée à un service de grand style. Nous offrons conditions de travail et de salaire exceptionnelles. Date d'entrée à convenir.

Il sera répondu à toute candidature accompagnée d'une photographie et de références de tout premier ordre.

Ecrire sous chiffres PL 48909-22 à Publicitas, Genève.

**La Centrale S.A.**

Pour notre secrétariat, nous cherchons une

secrétaire de direction

- ayant quelques années d'expérience
- de langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances de l'autre langue
- avec quelques notions d'anglais et d'italien
- au bénéfice d'un apprentissage de commerce ou d'une formation équivalente
- d'un caractère agréable.

Notre future collaboratrice se verra confier un poste intéressant avec responsabilités, consistant en :

- travaux généraux de secrétariat pour les Directions commerciales et techniques en français et allemand
- établissement de rapports
- correspondance relative à l'engagement du personnel, etc.

Nous offrons :

- les avantages d'une entreprise solidement implantée
- une place stable et bien rémunérée.

Nous attendons votre offre de service, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, à l'adresse suivante: La Centrale S.A., route de Boujean 31, 2500 Bienne 4,

tél. (032) 42 21 21.

MORRIS**Garage R. WASER**Rue du Seyon 34-38
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 16 28

Nous engageons

1 aide de bureaupour les fins de semaine
1/2 journée.

Se présenter ou faire offres au garage.

FAN**LE LANDERON**

Pour la distribution de notre journal au Landeron, nous cherchons un(e)

porteur (euse) de journaux

Entrée en service avec mise au courant le 27 septembre. Bonne rétribution.

Pour tous renseignements et offres de service, s'adresser à

FAN-L'EXPRESS
Service de distribution
4, rue Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL
Tél. 25 65 01**BIEDERMANN S.A.**

Nous cherchons

ouvriers et ouvrières

Pour étrangers, permis B ou C Indispensables.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, semaine de 5 jours et avantages sociaux.

Pour tous renseignements, appeler le No de téléphone 25 16 31 ou passer à nos bureaux: Biedermann S.A., Rocher 7, Neuchâtel.

BEAULAC
Snack bar
M. et Mme Prod'Hom
Tél. 24 42 42
Neuchâtel

Engagent tout de suite

chef de rang QUALIFIÉ
(pour le restaurant français)**sommelier (ère)**
(pour le snack et terrasses).**garçon** de maison-d'office

Nous vous prions de prendre contact par téléphone, dès 14 h 30, avec Mme Prod'Hom.

**Portescap**

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de production, division mécanique, un

**mécanicien moniteur
au centre d'apprentissage**

Le candidat aura pour tâche la surveillance des stages faits par les apprentis et l'enseignement des opérations suivantes :

- gros tournage
- rabotage
- fraisage
- planage
- rectifiage.

Profil désiré : CFC mécanicien de précision.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, Interne 425, M. Noverraz.

Nous cherchons pour date à convenir, région lémanique, rive suisse,

COUPLE MÂTRE D'HÔTEL

et

cuisinière ou femme de chambre

pour service de tout premier ordre, avec parfaite connaissance du métier. Nous offrons des conditions de travail et de salaire exceptionnelles. Il sera répondu à toute candidature accompagnée de photographies et de références très sérieuses.

Ecrire sous chiffres PM 48910-22 à Publicitas, Genève.

Pour notre exposition spéciale de tapis, nous cherchons, pour la période du 24 septembre au 1er octobre.

2 jeunes hommes

(éventuellement étudiant) pour travaux de manutention ;

1 jeune fille

(ou dame) pour différents travaux de bureau.

Demander M. Rossel Pfister Ameublements S.A., Terreaux 7, NEUCHÂTEL.

Gain accessoire

Monsieur, vous avez des relations. Vous avez de l'ambition. Réalisez un gain accessoire important.

Faire offres à case postale 6, 2024 Saint-Aubin.

Atelier d'horlogerie à Bôle cherche

une ouvrière

ayant si possible déjà travaillé dans l'horlogerie. Tél. 41 37 48.

Jeune couple avec 3 enfants en âge de scolarité, cherche jeune fille comme

aide de ménage

pour entrée immédiate ou date à convenir. Jolie chambre, bons gages, cours de français, vie de famille. Tél. (038) 24 38 28, aux heures des repas.

Atelier d'horlogerie à Bôle cherche

une poseuse de cadrans-aiguilles

qualifiée, à domicile ou en atelier. Tél. 41 37 48.

Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!



Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61 55 95**NEUCHÂTEL**

cherche :

**sommelier (ère)
commis de cuisine
garçon de cuisine**

Bons gains, congés réguliers.

Se présenter depuis 13 heures ou téléphoner au 24 30 30.

Restaurant réputé du Jura neuchâtelois cherche :

**un garçon de maison
une sommière
un commis de cuisine**débutante acceptée
Faire offres sous chiffres 87-173, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.**Serveuse**

est demandée pour entrée immédiate ou date à convenir.

Horaire et gages intéressants.

Faire offres au

Buffet de la Gare CFF,
1400 Yverdon. Tél. (024) 2 49 95.**CARROSSERIE****René Christinat**
FONTAINEMELON
Tél. (038) 53 17 05

cherche

**bon peintre
en carrosserie**Salaire très élevé.
Entrée immédiate ou à convenir.

Entreprise de radio-télévision de la place cherche, pour son département commercial et vente,

employé(e)pouvant prendre ses responsabilités.
Adresser offres sous chiffres OK 2135 au bureau du journal.

Crèche de Neuchâtel cherche

nurse expérimentée

capable de diriger la pouponnière et de prendre des responsabilités.

Entrée le 15 novembre ou 1er décembre.

Tél. (038) 25 33 27.

Nous cherchons

aviveurs(euses)

sur plaqué or, éventuellement

**polisseurs(euses)
de boîtes**Travail très intéressant.
Ambiance agréable.
Place stable bien rémunérée.
Semaine de 5 jours.
Prestations sociales de l'industrie horlogère.
Transport par bus dans le Val-de-Ruz.Faire offre ou téléphoner à :
WERNER MARTIN & CIE,
2208 les Geneveys-sur-Coffrane.
Tél. (038) 57 11 22.

Bar 21 cherche

sommelier (ère)

Tél. (038) 25 81 98.

Gravure Moderne S.A.,
Côte 66, Neuchâtel,
cherche**mécaniciens
et manoeuvres**

ainsi que personne pour

nettoyagesd'un petit atelier et bureau, environ 4 heures de travail, en fin de semaine.
Tél. 25 20 83.

Etude d'avocats et notaire cherche

secrétaire

et

sténodactyloA mi-temps pas exclu.
Entrée immédiate ou à convenir.
Adresser offres écrites à BA 2159 au bureau du journal.

Pour date à convenir, on demande une

vendeuseSemaine de 5 jours.
S'adresser à la confiserie
Wodey Suchard, Seyon,
Neuchâtel. Tél. 25 10 92.

Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A.
« ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence!



boxe

Après une série de revers sur le ring parisien

VIRAGE DANGEREUX POUR WALTER BLASER

Walter Blaser a retrouvé la ville de ses débuts. A Genève, où il vient de subir une opération nasale destinée à lui dégager le conduit respiratoire...

Intervention était nécessaire. J'ai d'ailleurs été tout surpris lorsque j'ai pu à nouveau respirer par le nez.

cicatrisée et je ne veux pas prendre de risques inutiles. D'ailleurs, le médecin m'a interdit de croiser les gants pendant deux semaines encore.

existe entre les milieux amateurs et professionnels.

Cette réalité n'échappe pas à l'ex-élève de François Sutter. Conscient de la difficulté de sa tâche, Blaser est bien décidé à saisir sa chance.

TOUT OU RIEN

Sa foi est intacte et il affirme avoir retrouvé un moral excellent et une santé éclatante.

« Si je n'arrive pas à percer vraiment, j'arrêterai la boxe. » Réponse au printemps prochain...

Bertrand Duboux

PROGRES

Depuis qu'il a passé sous la coupe de Bretonnel, Walter Blaser pense avoir progressé sur le plan technique surtout.

lutte

« Mondial » de Téhéran

CHAQUE SOVIÉTIQUE A EU SA MÉDAILLE

Les Soviétiques ont été les grands triomphateurs du tournoi de lutte libre des championnats du monde à Téhéran.

(Iran); 2. Arsen Allachverdiev (URSS); 3. Uji Takada (Jap).

Coq (57 kg): 1. Mohsen Faravashi (Iran); 2. Khoiylog Dorge (Mong); 3. Vladimir Junine (URSS).

Plume (62 kg): 1. Zagalov Abdulkobov (URSS); 2. Heinz Starh (All-E); 3. Mohammed Reza Navi (Iran).

Légers: 1. Lloyd Keaser (EU); 2. Nasrullah Nasrullahov (URSS); 3. Janos Kocsis (Hon).

Moyens: 1. Mansur Barzegar (Iran); 2. Ruslan Achuraliev (URSS); 3. Jan Karlsson (Sue).

Mi-lourds (90 kg): 1. Lewan Tediachvili (URSS); 2. Horst Stottmeister (All-E); 3. Ben Peterson (EU).

Lourds (100 kg): 1. Ivan Yarinine (URSS); 2. Jozsef Csatari (Hon); 3. Dimiter Nekov (Bul).

Super-lourds (plus de 100 kg): 1. Suslan Andiev (URSS); 2. Bojan Bojev (Bul); 3. S. Ladislav (Rou).

CLASSEMENT FINAL

Mi-mouche (48 kg): 1. Roman Dimitriev (URSS); 2. Murselov (Bul); 3. Enkvtan (Mong).

Mouche (52 kg): 1. Ebrahim Javadi

cyclisme

Tour de Catalogne: Luis Ocana favori

L'Espagnol Luis Ocana, vainqueur du Tour de France et troisième du championnat du monde sur route à Barcelone, partira favori du Tour de Catalogne.

En plus d'Ocana, 68 coureurs répartis en huit équipes seront aux prises dans une épreuve au tracé assez dur comportant seize cols, dont cinq de première catégorie.

athlétisme

Réunion de l'IAAF à Edimbourg

Deux listes de records pour le sprint

Présidé par Lord Exeter, le conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) s'est réuni à Edimbourg.

Les raisons de cette décision sont contenues dans la recherche d'une vérité plus grande en ce qui concerne les records.

PREMIER PAS

Il s'agit, en l'occurrence, d'un premier pas vers une unification des records pris alors uniquement à l'électronique.

C'est ainsi que l'homologation officielle au centième de seconde des records n'interviendra que dans quelques années et que, jusque là, on utilisera les temps électriques au centième, mais ajustés au dixième comme c'est le cas depuis l'an dernier.

LA REGLE 26

Les raisons de cette décision sont contenues dans la recherche d'une vérité plus grande en ce qui concerne les records.

D'autre part, l'IAAF a décidé la création d'une commission de l'amateurisme qui a été chargée de prendre contact avec la commission du CIO afin de procéder à une nouvelle étude de la règle 26 concernant la qualification des athlètes.

MODIFICATION

L'application du nouveau règlement de l'IAAF pour le classement des athlètes au saut en hauteur et à la perche ayant entraîné l'attribution de sept médailles de bronze aux concurrents de la hauteur à l'Universiade de Moscou, l'IAAF a décidé de revenir à l'ancien système (à partir du 1er octobre) où les concurrents sont départagés par le nombre d'essais.

Enfin, l'IAAF s'est de nouveau préoccupée de la réduction du programme des Jeux olympiques et elle a confirmé la suppression du 50 km marche.

Sieglinde Amman change de Fédération

Sieglinde Ammann, la femme du lanceur de marteau Ernst Ammann, serait mécontente de son sort en Suisse et aurait décidé de défendre, à l'avenir, les couleurs de l'Autriche, son pays d'origine.

Sieglinde Ammann, qui retrouvera à ses côtés d'excellentes athlètes comme Maria Sykora, Eva Janko, Karlnece Kaefer, espère déjà pouvoir participer le week-end prochain à la finale du championnat d'Autriche des clubs à Innsbruck; mais son but essentiel est de faire à nouveau partie de l'équipe nationale d'Autriche et d'être retenue pour le saut en longueur où sa meilleure performance personnelle se situe à 6 m 64.

tennis

Incorrigible Roumain

5500 dollars d'amende pour Nastase

La commission de discipline de la Fédération américaine de tennis a infligé une amende de 5500 dollars au Roumain Ilie Nastase pour « conduite antisportive » et « abus de langage » envers les arbitres et les spectateurs au cours de deux tournois organisés récemment aux Etats-Unis.

Il s'agit, en l'occurrence, d'un premier pas vers une unification des records pris alors uniquement à l'électronique.

Pour les mêmes raisons, il s'est vu infliger une autre amende de 1000 dollars pour son attitude au cours des championnats des Etats-Unis en salle, à Salisbury, en février.

M. Forrest Hainline, président de la commission de discipline, a déclaré que Nastase avait un délai de trente jours pour faire appel.

Cette nouvelle amende infligée au Roumain s'ajoute à une autre, encourue le 29 août dernier, lorsque l'association des joueurs professionnels l'avait condamné à payer 5000 dollars pour son refus de boycotter Wimbledon.

SPORTS dernière

MARCHE

La finale du trophée de Lugano à la marche aura lieu les 12 et 13 octobre à Lugano et à Rancate. Les neuf équipes suivantes seront aux prises: Allemagne de l'Est, URSS et Allemagne de l'Ouest (des trois premiers de l'édition 1972), Etats-Unis et Canada (représentants américains), Italie, Pologne, Grande-Bretagne et Suède (vainqueurs des éliminatoires de Gradisca et de Boras).

BOXE

Georges Foreman, champion du monde des poids lourds, a laissé entendre qu'il comptait défendre deux fois sa couronne avant la fin de l'année.

dans une ville qui reste à désigner mais qui serait « probablement » Los Angeles. Quant à son match revanche avec Frazier, il se déroulerait le 1er décembre.

FOOTBALL

Match amical: Etoile Carouge - Sion 2-2 (1-0).

Championnat d'Angleterre de 1re division: Arsenal - Sheffield United 1-0; Birmingham City - Chelsea 2-4; Burnley - Tottenham Hotspur 2-2; Coventry City - Manchester City 2-1; Everton - Stoke City 1-1; Wolverhampton Wanderers - Leeds United 0-2.

Coupe de Suisse, 3me tour principal (match à rejouer) Blue Stars - Lucerne 1-6 (1-2).

On apprend la mort, survenue à Bienne, des suites d'une longue maladie, de l'ancien international Rudi Hiden, Né à

Graz le 19 mars 1966, Rudi Hiden fut le gardien du « Wunderteam » autrichien durant les années trente avant d'émigrer en France.

VOLLEYBALL

En poule de classement des championnats d'Europe pour juniors, en Hollande, la sélection féminine suisse a battu le Danemark par 3-2 (11-15 15-9 7-15 15-10 16-14).

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Questions à ...

Oscar PLATTNER



PLATTNER. — Vers quel avenir regarde-t-il? (Photo A.-J. Geisser)

dre ma liberté. En revanche, en pesant le pour et le contre, entre m'occuper d'amateurs ou de professionnels, je préfère poursuivre ma tâche actuelle.

Questions de M. Pettinari, à Neuchâtel. — Est-ce que Kurmann pensait être suffisamment entraîné pour enlever une médaille en poursuite, à Saint-Sébastien?

Kurmann pensait qu'il pourrait obtenir une médaille. Pour ma part, j'espère qu'il enlèverait la médaille de bronze. Mais, il était déjà incertain avant les championnats du monde et il a attendu un miracle...

Pourquoi y a-t-il eu d'aussi nombreux forfaits et abandons parmi les professionnels suisses sélectionnés pour les championnats du monde? S'agissait-il seulement de blessure?

Il ne s'agit pas de blessure. Les professionnels suisses, comparativement aux autres « pros » sont actuellement un peu faibles. Et même avec la plus grande volonté, ils ne pouvaient pas finir. S'ils avaient poursuivi leur effort, dans cette chaleur, ils auraient été doublés, et tous les coureurs doublés sont mis hors course.

Homme intègre, jamais à court d'idées, ce Zuricois de 51 ans — il est né le 17.5.1922 — a indéniablement donné un second souffle au cyclisme amateur suisse.

Question de M. D. Leuba, à Peseux. — Pensez-vous que Kurmann était tombé contre Ponsteen ou contre Kratzer en demi-finale de la poursuite, il aurait pu battre l'un ou l'autre de ces coureurs et s'assurer, ainsi, une belle deuxième place?

Je ne crois pas que Kurmann aurait pu envisager une médaille contre l'un ou l'autre de ces adversaires. D'après les temps réalisés on peut remarquer que Kurmann était le plus faible des trois.

Questions de M. J.-L. Gonella, à Vauxmaire. — Ne pourrait-on pas par l'intermédiaire des marchands de cycles, percevoir un impôt de 5 fr. par vélo vendu, argent qui servirait à aider les professionnels suisses ou, alors, à créer une équipe de qualité dans cette catégorie?

Ce n'est pas la première fois qu'une proposition pareille est faite. Elle trotte dans la tête des responsables du cyclisme suisse depuis quelques années déjà, en particulier de ceux qui s'occupent des professionnels. Certes, c'est une possibilité mais, jusqu'à maintenant, on n'a pas encore sérieusement entrepris des recherches afin de savoir si l'industrie suisse du cycle s'intéresse à un tel projet.

Pourquoi certains journalistes romands discréditent-ils très souvent les professionnels suisses, alors qu'ils ne préconisent aucune solution à ce problème? Ne trouvez-vous pas que c'est là la preuve d'un manque de connaissances d'un sport exigeant?

En Suisse, il existe la liberté de la presse; je trouve que c'est une bonne chose. De plus, chaque journaliste est une personne qui a une opinion. Une fois déjà, concernant une question identique à un journaliste qui connaissait bien le problème du cyclisme, il m'a répondu: « Ce n'est pas notre travail de chercher des solutions, notre travail consiste à émettre des critiques. C'est à vous, les entraîneurs et les dirigeants, de chercher une solution. » C'est une opinion. Mais c'est naturellement le chemin le plus facile pour le journaliste...

La semaine prochaine: Dimitri STURDZA

Vous pouvez déjà nous envoyer vos questions.

natation

Championnat neuchâtelois

Les Loclois intraitables aux Mélézes

Cinq records neuchâtelois battus, une formidable moisson de victoires des nageurs loclois et un temps magnifique ont marqué les championnats neuchâtelois de natation dans la piscine des Mélézes à la Chaux-de-Fonds.

De plus, si Le Locle-natation a outrageusement dominé, il est réjouissant de constater les progrès enregistrés par les Chaux-de-Fonniers et les nageurs du Red Fish (Neuchâtel).

Au chapitre des records battus il convient de citer les 2'46"7 de la Locloise Brigitte Python sur 200 mètres, temps établi lors de l'épreuve du 400 mètres libre dames. En revanche, Brigitte Python a perdu son record du 100 mètres dauphin au profit de la Chaux-de-Fonnrière Yolande Regazzoni (1'29"3). Dans le cinq fois 50 mètres libre messieurs, Le Locle a ravi le record détenu par le Red Fish,

couvrant la distance en 2'27"3 (ancien record 2'28"2).

Déjà détenteur du record neuchâtelois du 200 mètres quatre nages (jeunesse 2) Mauro Zanetti (Le Locle) a couvert la distance en 2'47", abaissant son propre record de plus de deux secondes. A noter encore les 1'14"2 de Monserrat Reig (La Chaux-de-Fonds) dans le 100 mètres libre (jeunesse 1) qui battait ainsi son propre record (1'14"5).

Enfin, au niveau des divers challenges distribués, à relever la victoire du Locle (challenge FAN) attribué au club ayant obtenu le meilleur résultat à l'addition de toutes les épreuves dans les diverses catégories. C'est également Le Locle qui a obtenu le challenge « L'Impartial » offert au club obtenant le meilleur résultat à l'addition de toutes les épreuves réservées aux catégories « jeunesse ».

Advertisement for BESANCON featuring a clown illustration and text: 'BANDES DESSINEES', '23 SEPT. 1973', '14 heures 30'.

Ravissante la mode d'automne chez FEMINA
3 rue des Epandues

FRANÇAIS POUR ÉTRANGERS
Cours intensifs du jour et du soir

- méthode audio-visuelle
- 5 degrés différents
- classes à effectif limité

Début des cours : 10 et 24 septembre

Bénédict
Ruelle Vaucher 13 — Tél. 25 29 81
Secrétariat ouvert lundi et jeudi jusqu'à 21 heures.

Occasions
DINO coupé 1988
ALFA ROMEO 1750 GTV 1970
MERCEDES 280 SE automatique 1969
FIAT 128 Rallye 1972
FIAT 128 1969
FIAT 124 S 1970
FIAT 124 sport coupé 1972
FIAT 124 sport coupé 1969
FIAT 125 1968
FORD Cortina GT 1970
FORD Taunus 20 M 1967
FORD Capri 1600 1970
MG Cabriolet 1965
CADILLAC 1962
BUICK Cabriolet 1963
VW 1300 t. o. 1967
VW Bus 1965
PLYMOUTH Barracuda S 1968
DONNET 1925 Garage - Carrosserie DU LAC Nedo Paccosi Fiat, Lancia, Toyota, Autobianchi. 2520 La Neuveville. Tél. (038) 51 22 04.

Ouvrière
Nous cherchons Formation complète pour personne inexpérimentée mais ayant de l'initiative. Travaux variés, ambiance agréable. Salaire selon qualifications, avantages sociaux de premier ordre. Horaire de travail : 5 jours (44 heures).
Delachaux & Nestlé S.A., passage Max-Meuron 4, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 18 75.

DEMANDES À ACHETER
J'achèterais points Silva et MONDO. On cherche à acheter de grands maîtres, avec certificats. Petits formats. Discretion assurée. Ecrire sous chiffres PE 309104 à Publicitas, 4108, à Publicitas, 1800 VEVEY.

COMMERCES
A remettre, pour raison de santé, horlogerie-bijouterie située dans le Nord vaudois. Pour traiter : Fr. 15.000.— à Fr. 20.000.—.
Faire offres sous chiffres 22-472.551, à Publicitas, 1401 Yverdon.

DEMANDES D'EMPLOIS
Région de Bienne ingénieur technicien ETS
Suisse, 35 ans, cherche changement de situation pour le 1er octobre, si possible dans les secteurs suivants : organisation et coordination Industrielle, service après-vente, service relations publiques, représentation. Entretien, contacts faciles, responsabilités.
Faire offres sous chiffres 80-17.955, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2501 Bienne.

Mécanicien en automobiles
diplômé, trois ans d'expérience, cherche emploi. Entrée 1er octobre ou date à convenir. Adresser offres écrites à ED 2162 au bureau du journal.

Secrétaire bilingue
expérimentée, cherche travaux de dactylographie, facturation, correspondance, etc. à domicile. Adresser offres écrites sous chiffres FD 2152 au bureau du journal.

Société d'orchestre Bienne Saison 1973-74

Pour être sûr d'avoir une place lors du concert avec le trompettiste extraordinaire

MAURICE ANDRÉ
le 13 novembre, au Palais des congrès, commandez un abonnement pour 7 concerts à la SOB !

Vous aurez alors l'occasion d'écouter d'autres grands solistes tels que :

Michael Studer, Harry Datyner, Ludwig Streicher, Jozsef Molnar, Gil Shivek

Abonnements pour 7 concerts à partir de Fr. 49.—

Bulletins de commande et programme général : Société d'orchestre Bienne, 9, ruelle du Haut, 2503 Bienne. Tél. (032) 6 80 62.

Bateau à moteur
Rohn, 5 m 50 x 1 m 74, acajou, coque plastifiée. Moteur Johnson 25 CV, 1972. Fr. 5500.—, Gampelen. H. Zbinden, sacristain, cathédrale de Berne.

NSU 1000 TTS
parfait état. Fr. 4600.—. Tél. (038) 51 37 13.

NSU 1200 TT
orange, 44.000 km, état impeccable. Tél. (038) 61 31 89, heures des repas.

Simca
1100 Spécial, radio, 28.500 km. Parfait état. Tél. 33 36 58, dès 18 h 30.

EXCURSIONS WITTEW
Comptoir de Lausanne
JEUDI 13 SEPTEMBRE
Dép. 8 h Fr. 16.— par pers.
Inscriptions - Réservations : WITTEW CARS
Neuchâtel, Saint-Honoré 2 ☎ 25 82 82

Garage ou de particulier
Nous achetons toute voiture en état de marche, kilométrage élevé ou non expertisée. Modèles pas antérieurs à 1965.
Prix : de Fr. 100.— à Fr. 900.—. Paiement comptant.
Francy Automobiles S.A., 1562 Corcelles-près-Payerne, tél. (037) 61 29 07.

OCCASION DU JOUR RENAULT R 16 TS
1971, expertisée, radio, 53.000 km. Parfait état.
GARAGE M. BARDO, Sablons 47, tél. (038) 24 18 42-24 18 44.

AGENCE OFFICIELLE VENTE ET SERVICE alfa romeo
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ
2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

OFFRES D'EMPLOIS

Boîtes de montres Bouille S.A. Monruz 17, Neuchâtel, engage tout de suite ou pour date à convenir

ouvriers-ouvrières
Se présenter ou téléphoner au (038) 25 77 33.

Sommelier
est demandé pour notre 1re classe. Très bonnes connaissances du service de salle. Horaire et gain intéressants.
Faire offres au Buffet CFF, 1400 Yverdon. Tél. (024) 2 49 95.

J'ai trouvé
le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

F. BALDINI
Transports-Déménagements pour toutes les directions. Tél. 25 27 35.

Offrons quelques participations de DM 30.000 dans société allemande pratiquant leasing de cargos. Rendement net 20% en DM. Partenaires de toutes garanties. Adresser offres à case postale 372, 2000 Neuchâtel.

Véhicules à moteur et accessoires
A vendre
Fiat 124
Sport 1600, 1971, 28.000 km, Fr. 9000.—, Tél. (038) 42 36 63.

Citroën GS Break
beige, 1600 km. Valeur neuve 10.600 fr., prix 9800 fr. Tél. (038) 61 39 57.

OCCASION Peugeot 204
1968, vert foncé, 70.000 km
Fr. 3400.—
l'affaire d'aujourd'hui
Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fig Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

Superbe occasion de particulier Escort 1300 L
1972, 16.000 km. Expertisée. Tél. (038) 26 76 88 le soir ; (038) 24 73 43 bureau.

Garage Waser Neuchâtel
La toute belle occasion
Triumph TR 2,5 PI
De Luxe, Limousine 4 portes 5 places. Modèle 1970, 30.000 km. Expertisée. Garantie 3 mois. Echange possible. Grandes facilités de paiement.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28 25 00 98

Garage M. BARDO, Sablons 47, tél. (038) 24 18 42-24 18 44.

Quand la boutique « A la Belette » vous invite à suivre la mode...
Prendre une option couleur sur l'hiver 1973-1974, c'est adopter notre nouvelle collection qui a su conjuguer
CONFORT et FÉMINITÉ
La Belette
SOUS LES ARCADES
Nos 8 vitrines spéciales sont le reflet permanent des dernières nouveautés.
Fbg de l'Hôpital 9, Neuchâtel. Tél. 25 20 18

Contact-Club For Ever
Ne soyez plus seul(e)
Rencontres-Amitiés Sorties
Demandez notre documentation
Case postale 12, 2056 Dombresson (NE).

Nom : _____
Prénom : _____ Age : _____
Profession : _____ Rue : _____
No postal _____ Ville : _____

Transports de pianos Déménagements GRANDIDIER
NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 69 73

PRÊTS sans caution de Fr. 500.— à 10.000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL ☎ (038) 2464 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-nous documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

Dettes = Soucis
Débarassez-vous-en par la gestion de dettes

- Créanciers : plus rien à faire avec eux
- Paiements : à un seul endroit
- Coût : 4 fois moins qu'un prêt
- Action : rapide
- Discretion : absolue

Genève : (022) 44 54 97
Neuchâtel : (038) 33 56 08
Lausanne : (021) 23 01 83 23 40 48
Fribourg : (037) 23 24 04

Dr. Bernhard Weck
Badenerstrasse 257, 8003 Zürich

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 68 88

VITRERIE - MIROITERIE M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

TOUTE L'OPTIQUE
Pierre MIÉVILLE
Manuel LAZARO
Opticiens spécialistes
Rue de la Place-d'Armes 6
TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

35.000
EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais

le tirage CONTROLÉ de la **FAN** de la **Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS**

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance
Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre
PANTALON, différentes grandeurs et couleurs. Tél. 41 38 26, aux heures des repas.

ARMOIRE LOUIS XIV chêne, XVIIIe siècle, panneaux des portes en cerisier. Expertisée. Tél. 57 15 96.

POUSSETTE - pousse-pousse Wisa-Gloria et parc, bon état. Tél. 57 15 96.

MACHINE A LAYER, 300 fr. ; cuisinière électrique, avec garantie, 480 fr. ; frigo Bosch, 110 fr., le tout excellent état. Tél. 24 58 15.

SALLE A MANGER rustique, espagnole : table avec volutes fer forgé, 4 chaises assorties, cuir tendu, buffet plat et petit meuble assortis. Tél. 24 58 15.

MANTEAUX ET VESTES, fourrure véritable. Tél. 25 15 68 ou 25 16 13.

CAUSE DEPART, cuisinière Menalux 3 plaques ; frigo Bauknecht, 190 litres, dont congélateur 18 litres, en parfait état. Prix avantageux. Tél. 25 85 58.

2 BANQUES VITREES, grandes armoires vitrées, 2 lustres, 2 ständers. Tél. 25 32 07.

SALON, velours beige, avec table et tapis ; cuisinière électrique Siemens, 3 plaques et four ; frigo Bosch, le tout en parfait état. Tél. 31 75 64, aux heures des repas.

LIT, bon état, bas prix. Tél. 24 28 69.

10 JOLIS POTS pour jardin en terre cuite, 7 fr. pièce ; 1 enregistreur Philips pour bicouleur, 90 fr. ; 2 étagères en verre, bord chromé, pour restaurant ou magasin, les deux, 250 fr. ; 1 jolie blouse moderne de grosseur, taille 40-42, 40 fr. Tél. 24 62 98.

SALLE A MANGER et chambre à coucher ancienne, en bon état ; studio usagé, bas prix. Tél. (038) 31 27 50, dès 19 heures.

PIANO DROIT, Schmidt-Flohr, état de neuf, prix 2500 fr. Tél. (038) 42 34 47.

AVEC GROS RABAIS Grignoteuse ; état de neuf, 3000 fr. ; Fritir 70 fr. Tél. 24 62 98.

CUISINIÈRE à gaz 4 feux, état de neuf, four auto-nettoyant. Tél. 25 28 62.

BONNE OCCASION, machine à écrire de bureau, état neuf, 285 fr. Tél. (038) 31 66 93.

CABRIS pour la boucherie. Téléphone (038) 35 12 68.

URGENT, LOULOU de Poméranie, nain, pure race, orange, 7 ans, aimant les enfants. Bon marché. Tél. 33 57 73.

TAPIS ROUGE 1 m 80 x 3 m 85, 60 fr. ; chaise relax bébé, 30 fr. Tél. 33 38 78.

TELEVISION noir et blanc, 400 fr. Téléphone 24 18 68, le soir.

MAGNIFIQUE COIN à manger, noyer massif, comprenant : banc d'angle, table ronde, jardinière ; dimensions 140 x 205 x 140. Prix : 2000 fr. Tél. 31 10 52.

ROBE DE MARIEE, longue, satin et dentelle, taille 38-40, + voile, sac et gants. Prix : 350 fr. Tél. 41 36 03.

PRUNEAUX (Fellenberg) à 1 fr. 50 le kg. Tél. 33 29 44.

DESSINS originaux de Ferdinand Malre, datés 1928. Tél. (038) 24 36 14, dès 19 heures.

CHAUDIÈRE A MAZOUT CTC, 18.000 calories, avec brûleur et pompe, conviendrait pour villa ; état de neuf. Tél. 42 20 54.

ARMOIRE frigorifique Frigorex, 4 portes ; Velosolex (cause départ). Tél. 31 33 16.

MOTEURS ELECTRIQUES neufs et d'occasion, triphasés, monophasés, de 0,12 à 10 CV ; perceuses ; meuleuses ; 1 chauffage à huile de vidange ; layette en bois, 40 tiroirs. Téléphone 25 22 53.

FOURNEAU A BOIS ; fourneau à mazout ; 2 machines à coudre, une à pied, une à main. Tél. 55 17 90.

Offres d'emplois
VENDEURS (EUSES) sont recherchés pour la vente du journal des vendanges « Le Verjus ». Inscriptions à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice.

A louer
A HAUTERIVE, chambre meublée à jeune homme ou monsieur sérieux. Tél. 33 29 48, dès midi.

SAINT-BLAISE, belle chambre indépendante, meublée, avec bain. Tél. 33 14 12.

CHAMBRE tout confort à jeune homme très propre. Tél. (038) 25 04 41.

CHAMBRES INDEPENDANTES à 1 et 2 lits, part à la cuisine et salle de bains. Téléphone 24 21 01.

APPARTEMENT disponible tout de suite à Chez-le-Bart (17 km de Neuchâtel), 3 chambres, salle de bains, cuisine aménagée, eau froide et chaude avec chauffage, cave parking ; vue sur le lac. Prix : 485 fr. par mois. Tél. (038) 55 25 38, entre midi et 14 heures.

AU CENTRE, chambre indépendante, cuisine, bains, à demoiselle. Tél. 25 17 76.

IMMEDIATEMENT CHAMBRE très confortable (indépendante), situation Imprenable - jouissance de la cuisine + douche - place de parc. Tél. 33 57 73.

SERRIÈRES, DANS VILLA, chambre indépendante, douche, toilettes, 1er octobre. Tél. 31 46 33.

IMMEDIATEMENT, à Bôle, appartement 1 pièce, 1 cuisine, 70 fr. Tél. 41 37 30 (repas).

GRANDE CHAMBRE avec balcon, pour 2 personnes ; cuisine, salle de bains, eau chaude et chauffage général, près gare et ville. Tél. 25 53 87.

A JEUNE FILLE, chambre indépendante. Tél. 24 69 29.

LE LANDERON, appartement 2 pièces, tout confort, vue, tranquillité, 360 fr., charges comprises. Tél. 51 29 42.

CHAMBRE avec salle de bains (jardin Anglais), seulement à jeune fille. Téléphone 24 12 22.

AU LANDERON, appartement 3 1/2 pièces, tout confort, à proximité de la piscine et du lac, libre tout de suite ou à convenir. Téléphone (038) 51 19 76.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 40 42 ou 24 42 98.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

PESEUX, bel appartement meublé pour 2 personnes, 2 pièces, cuisine, bain, balcon ; quartier très tranquille. Libre 1er novembre, 420 fr., charges comprises. Adresser offres écrites à CB 2160 au bureau du journal.

A CERNIER, APPARTEMENT 3 1/2 pièces, complètement rénové, douche, jardin, etc., dans villa, pour le 24 octobre. Quartier tranquille. Ecrire sous chiffres GF 2164 au bureau du journal.

Demandes à louer
APPARTEMENT 2 PIECES, salle de bains, mi-confort, à Neuchâtel ou environs. Téléphone 25 20 34.

JEUNE FILLE cherche studio ou appartement 2 pièces ; environ 200 francs par mois, quartier est de Neuchâtel. Tél. 57 12 61.

Demandes d'emplois
VENDEUR, 20 ans, cherche emploi. Téléphone 25 51 91.

JEUNE HOMME possédant permis A cherche place d'aide-chauffeur. Tél. 24 72 89.

DIPLOMÉE donnerait des leçons de français aux étrangers et des leçons d'anglais. Adresser offres écrites à DC 2161 au bureau du journal.

FERBLANTIER-APPAREILLEUR expérimenté cherche place stable. Adresser offres écrites à CA 2149 au bureau du journal.

Demandes à acheter
MARMITE à stériliser (électricité). Téléphone 42 17 43.

FENÊTRES DOUBLES, environ 120/120 cm ; 6 plaques plastique ondulé. Tél. 25 06 84, le soir.

BAHUT OU COMMODE anciens, restaurés ou non, recherchés par particulier. Tél. (038) 41 27 08.

NE JETEZ PAS votre vieille poupée ni vos vieux jouets (avant 1930). Particulier vous en offre bon prix. Je viens à domicile. Téléphone (039) 23 88 07, matin ou soir.

ON ACHETE D'OCCASION, en bon état, caravane deux places. Tél. 53 26 76, le soir.



C'est une comédie alerte, gaie et d'une grande fraîcheur que nous présentera dimanche à 20 h 15 la TV romande. Sophia Loren (photographie de gauche) et Cary Grant y vivent une spirituelle histoire d'amour dans une ambiance attendrissante et pleine de fantaisie.

Dimanche
16 septembre
à 20 h 15
à la TV
romande

La Péniche
du bonheur

dans

Sophia
LOREN

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE MERCREDI No 194 NEUCHÂTEL, 12 SEPTEMBRE 1973

FAN
L'EXPRESS
MAGAZINE

TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

Appareils ménagers
Formacon & Cie
Bevoix - La Chaix-de-Fonds

TARIF DES ANNONCES

Une page Fr. 470.—
Demi-page Fr. 235.—
Huitième de page Fr. 59.—
Double page panoramique au centre du cahier Fr. 1060.—
Quart de page Fr. 118.—

● Rabais de réimpression très avantageux
● Délai de remise des annonces : vendredi précédant la parution, à 17 h.

Régie des annonces
ANNONCES SUISSES S.A.
2, fig du Lac, Tél. (038) 24 40 00
21 succursales et agences en Suisse

Supplément hebdomadaire de la FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
et de L'EXPRESS

FAN-LEXPRESS
MAGAZINE

une dame de buffet
pour la cafétéria
un cuisinier - commis
pour son RESTAURANT LA TREILLE

un garçon de buffet
un garçon d'office
une fille de cuisine
ou d'office

Prestations sociales d'une grande entreprise.
3ème SALAIRE EN 3 ANS
Congé tous les dimanches, tous les soirs et les jours fériés.
Faire offres à LA CITE UNIVERSITAIRE.
M. Straumann, Tél. (038) 24 68 05.

co
NEUCHÂTEL

Anglais en
Anglettere

ANGLO-CONTINENTAL
SCHOOL OF ENGLISH
reconnue par l'Etat)
COURS PRINCIPAUX INTENSIFS
COURS PREPARATOIRES AUX EXAMENS DE
CAMBRIDGE • COURS D'ETE
COURS SPECIAUX pour: voyage et tourisme,
secrétaires, cadres commerciaux, professeurs d'anglais,
personnel des banques, personnel hôtelier
INTERLINK School of English
COURS INTENSIFS • COURS D'ETE
ACSE International School
COURS DE VACANCES pour les jeunes
de 10 à 13 et 14 à 16 ans
Documentation détaillée des écoles et des cours à
Bourmoult, Londres et Oxford, sans engagement, par
INTER-SCHOOL INFORMATION SERVICE.
Saeftelstrasse 17, CH - 8008 Zurich,
Téléphone 01 / 47 79 11, Télex 52 529

M. N.
Mme
Mlle
Frénom
Rue
(numéro postal)
Ville

7 JOURS SUR 7
dans
735 100 ménages

FAN-LEXPRESS
MAGAZINE

CONFECTION
Notre rayon
égaleme
TRANSFORMATIONS
ET RETOUCHES
de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes. Réparation de poches et fermetures éclair à SUR MESURE costumes - manteaux et robes

HOMME
vous offre un choix immenses de tissus modernes

MESURE
Comple à partir de Fr. 350.—

R. POFET tailleur - Ecluse 10 - Tél. 25 90 17



- SUISSE ROMANDE**
- 10.00 Culte œcuménique en l'Eglise de Saint-Blaise (NE)
 - 11.00 (C) Objectivement vôtre Une alimentation naturelle est-elle possible ?
 - 11.30 Table ouverte Evénements suisses et internationaux
 - 12.45 (C) Téléjournal
 - 12.50 (C) Tel-Hebdo
 - 13.15 (C) Il faut savoir
 - 13.20 (C) Signification du Jeûne fédéral
 - 13.25 (C) Lequel des trois ?
 - 13.55 (C) Carrousel militaire 1973 A Edimbourg
 - 15.20 Quand le rire était roi Film de Robert Youngson avec tous les grands comiques du cinéma muet
 - 16.40 (C) Tous les pays du monde Le Pérou
 - 18.00 (C) Téléjournal
 - 18.05 (C) Ils étaient trois Film de Disneyland (1)
 - 18.55 Présence catholique L'Assemblée synodale en session
 - 19.20 Horizons
 - 19.40 (C) Téléjournal
 - 19.55 (C) Actualités sportives
 - 20.15 (C) La Péniche du bonheur Film de Melville Shavelson
 - 22.05 Leur aventure Par Jean-Pierre Goretta
 - 22.35 (C) Téléjournal
 - 22.45 (C) Méditation du soir

- SUISSE ALÉMANIQUE**
- 10.00 Culte œcuménique
 - 13.25 Téléjournal
 - 13.30 Panorama de la semaine
 - 14.00 Harap Alb - der weisse Mohr Film roumain
 - 15.35 Scènes de films suisses
 - 17.00 Johnny Slate, directeur de cirque
 - 17.50 Téléjournal
 - 17.55 Faits et opinions
 - 19.00 Fin de journée
 - 19.05 Festival Tibor Varga 1972
 - 19.20 Bosco-Gurin Film documentaire
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.15 (C) Hamlet Film d'après la tragédie de William Shakespeare
 - 22.40 Téléjournal
 - 22.50 Pour la nuit

- FRANCE I**
- 9.10 Télé-matin
 - 9.15 Tous en forme
 - 9.30 La source de vie
 - 10.00 Présence protestante
 - 10.30 Le jour du Seigneur
 - 12.00 La séquence du spectateur
 - 12.30 Midi trente
 - 13.00 24 heures dimanche
 - 13.20 La boîte à malices
 - 13.45 Le dernier des cinq
 - 14.30 Le sport en fête
 - 17.35 Mon fils 5. Vladia
 - 18.35 La France défigurée
 - 19.10 Réponse à tout
 - 19.45 24 heures sur la une
 - 20.15 Sport dimanche
 - 20.45 L'Adieu aux armes Film de Charles Vidor
 - 23.10 24 heures dernière

- FRANCE II**
- 12.30 (C) I.N.F. 2 dimanche
 - 13.30 (C) Concert symphonique Orchestre national de l'ORTF dirigé par Ros Marba
 - 14.25 (C) On en parle
 - 14.55 L'aigle vole au soleil Film de John Ford
 - 16.40 (C) P.C.N.
 - 17.00 (C) Famillon
 - 17.45 (C) Télé-sports
 - 19.30 (C) Animaux du monde
 - 20.00 (C) I.N.F. 2
 - 20.35 (C) Retour au Québec 1er épisode
 - 21.25 (C) Nancy 1973 Tradition populaire
 - 22.25 (C) I.N.F. 2 dernière
 - 22.35 (N) Ivan le Terrible (2) Film de Serge M. Eisenstein

- FRANCE III**
- 19.30 (C) Inter 3
 - 19.40 (C) Magazine artistique régional
 - 20.10 (C) Hawaii, police d'Etat
 - 21.00 (C) L'Odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau
 - 6. La baleine qui chante
 - 21.50 (C) Inter 3 dernière

DIMANCHE
16 SEPTEMBRE

Quand le rire était roi
Suisse romande : 15 h 20

Buster Keaton, le comique qui ne riait jamais, mais nous, nous allons bien rire cet après-midi. (Photo TV romande)

EN BREF: Charlie Chase se rend avec sa famille au cinéma. A part quelques pieds écrasés, tout irait pour le mieux si le pauvre homme n'était pris d'un épouvantable hoquet...
Fatty et Mabel vont vivre des minutes angoissantes en naviguant à la dérive à bord d'une cabane de plage...
Deux acteurs, qui devaient devenir de grandes vedettes, Gloria Swanson et Wallace Bedry sont les héros d'une trépidante histoire d'enlèvement...
Laurel et Hardy, en compagnie de leur éternel partenaire James Finlayson, composent un sketch dans le plus pur style burlesque...

L'Adieu aux armes
France I : 20 h 45

Célèbre roman d'Ernest Hemingway porté pour la deuxième fois à l'écran en 1957 par Charles Vidor, « L'Adieu aux armes » est un film réalisé à la manière d'une superproduction américaine.
Citoyen américain engagé volontaire dans l'armée italienne pendant la guerre de 1914-1918, le lieutenant Frédéric Henry s'éprend d'une jeune infirmière anglaise de la Croix-Rouge, servant dans la même armée.
Blessé au cours d'une bataille engagée dans les Alpes, il réussit à se faire soigner par Catherine, l'infirmière dont il est amoureux.
Là, il connaît le désastre de Caporetto, d'effroyables tueries et l'exode lamentable qui suivit la bataille.

L'Adieu aux armes
France I : 20 h 45

Célèbre roman d'Ernest Hemingway porté pour la deuxième fois à l'écran en 1957 par Charles Vidor, « L'Adieu aux armes » est un film réalisé à la manière d'une superproduction américaine.
Citoyen américain engagé volontaire dans l'armée italienne pendant la guerre de 1914-1918, le lieutenant Frédéric Henry s'éprend d'une jeune infirmière anglaise de la Croix-Rouge, servant dans la même armée.
Blessé au cours d'une bataille engagée dans les Alpes, il réussit à se faire soigner par Catherine, l'infirmière dont il est amoureux.
Là, il connaît le désastre de Caporetto, d'effroyables tueries et l'exode lamentable qui suivit la bataille.

- SUISSE ROMANDE**
- 15.00 (C) Millionnaire de cinq sous Film de Melville Shavelson Avec Danny Kaye Louis Armstrong, Bob Grosby
 - 16.45 (C) Taxibulle Pour les tout-petits
 - 17.05 (C) La boîte à surprises — Les métamorphoses de Mrs Benn — Attention, danger ! — Qui, pourquoi, comment ? — Oum, le dauphin
 - 18.00 (C) Téléjournal
 - 18.05 (C) Demain Evénements vaudois
 - 18.30 Sous la loupe Football
 - 19.00 (C) Ton amour et ma jeunesse 16ème épisode Avec Daniel Sarky (juge Bertrand)
 - 19.15 (C) Un jour, une heure 19.40 Téléjournal 20.00 Un jour, une heure
 - 20.15 (C) Schulmeister, espion de l'empereur 6. La conspiration Malet Avec Jacques Fabbri (Schulmeister)
 - Nadine Alari et Philippe Nicaud dans une scène de ce 6ème épisode (Photo TV romande)

- 21.10 (C) Hors série Emission de Jean-Jacques Lagrange
 - 22.25 (C) Téléjournal
- SUISSE ALÉMANIQUE**
- 18.45 Fin de journée
 - 18.50 Téléjournal
 - 19.00 Tausenderreportage
 - 19.30 L'antenne
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.20 Mort au studio De Gustave Strubel
 - 21.45 De première main
 - 22.30 Téléjournal

- FRANCE I**
- 12.30 Midi trente
 - 13.00 24 heures sur la une
 - 13.15 Treize heures magazine
 - 13.30 Cours de la Bourse
 - 14.30 Les Anges du péché Film de Robert Bresson Avec Renée Faure et Louis Seigner
 - 15.55 Fin
 - 18.20 Vivre au présent
 - 18.40 Emission pour les jeunes
 - 19.20 Actualités régionales
 - 19.45 24 heures sur la une
 - 20.20 L'Etang de la Breure 26ème épisode
 - 20.35 Les Aventures du baron de Trenck 2. Pour le mérite Avec Matthias Habich
 - 21.30 Ouvrez les guillemets La littérature pour tous
 - 22.15 La musique et nous Musique vivante
 - 23.20 24 heures dernière

- FRANCE II**
- 19.00 (C) Des chiffres et des lettres
 - 19.20 (C) Actualités régionales
 - 19.45 (C) L'Homme du Picardie 8ème épisode
 - 20.00 (C) Actuel 2 Magazine politique
 - 21.35 (C) La vie du bon côté avec les Frères Rouland
 - 22.10 (C) Banc d'essai Raga
 - 23.00 (C) I.N.F. 2 dernière

- FRANCE III**
- 18.30 (C) Inter 3
 - 18.35 (C) Roulotte Série: Jeunes années
 - 18.50 (C) A fleur de peau Les cosmétiques
 - 19.20 (C) Actualités régionales
 - 19.40 (C) Vivre en France Chevauchée en Bourgogne
 - 20.05 Lever de rideau Le Conseil général
 - 20.35 Un Américain à Paris Film de Vincente Minelli
 - 22.00 (C) Inter 3 dernière

LUNDI
17 SEPTEMBRE

Millionnaire de cinq sous
Suisse romande : 15 h

L'histoire du musicien Red Nichols est un peu l'histoire du jazz à ses débuts, après la Première Guerre mondiale. Danny Kaye tient le rôle de cet artiste et Louis Armstrong participe personnellement à l'interprétation du film.

Un Américain à Paris
France III : 20 h 35

La ravissante Leslie Caron, qui danse à ravir fera merveille dans cette comédie musicale. (Archives FAN)

Jerry Mulligan, jeune peintre américain vit à Montmartre entouré de ses amis dans une ambiance de joyeuse bohème.
Malgré les tentatives d'une mécène américaine pour se l'attacher sentimentalement, Jerry tombe passionnément amoureux de Lise, une jeune orpheline que son meilleur ami Henri, chanteur de charme, a recueillie pendant la guerre.
Lise et Henri sont fiancés, ils doivent partir pour l'Amérique. Or Jerry s'aperçoit un jour que Lise l'aime également, au moment du départ, la jeune fille, qui n'a pas le courage de laisser Jerry malgré la reconnaissance qu'elle doit à Henri, choisit et reste en France avec le peintre.

22.00 (C) Telegiornale
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.40 Notizie sportive
 con Antoinette e Daniela

Compagnons de la chanson
 22.05 (C) Les
 a 49 giorni della morte
 Gian Francesco Malipiero
 21.30 Rituali
 Serie: L'uomo e la città
 20.40 (C) Verso la luce
 20.20 (C) Telegiornale
 a Zurigo
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 Serie: Amore in soffitta
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 19.05 (C) Telegiornale
 per i giovani
 18.00 (C) Vroom
 19 settembre

18.00 (C) Vroom
 19.05 (C) Telegiornale
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 Serie: Amore in soffitta
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 a Zurigo
 20.20 (C) Telegiornale
 20.40 (C) Verso la luce
 Serie: L'uomo e la città
 21.30 Rituali
 Gian Francesco Malipiero
 a 49 giorni della morte
 22.05 (C) Les
 Compagnons de la chanson
 con Antoinette e Daniela
 22.40 Notizie sportive
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.50 (C) Telegiornale

18.00 (C) Vroom
 19.05 (C) Telegiornale
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 Serie: Amore in soffitta
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 a Zurigo
 20.20 (C) Telegiornale
 20.40 (C) Verso la luce
 Serie: L'uomo e la città
 21.30 Rituali
 Gian Francesco Malipiero
 a 49 giorni della morte
 22.05 (C) Les
 Compagnons de la chanson
 con Antoinette e Daniela
 22.40 Notizie sportive
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.50 (C) Telegiornale

18.00 (C) Vroom
 19.05 (C) Telegiornale
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 Serie: Amore in soffitta
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 a Zurigo
 20.20 (C) Telegiornale
 20.40 (C) Verso la luce
 Serie: L'uomo e la città
 21.30 Rituali
 Gian Francesco Malipiero
 a 49 giorni della morte
 22.05 (C) Les
 Compagnons de la chanson
 con Antoinette e Daniela
 22.40 Notizie sportive
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.50 (C) Telegiornale

18.00 (C) Vroom
 19.05 (C) Telegiornale
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 Serie: Amore in soffitta
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 a Zurigo
 20.20 (C) Telegiornale
 20.40 (C) Verso la luce
 Serie: L'uomo e la città
 21.30 Rituali
 Gian Francesco Malipiero
 a 49 giorni della morte
 22.05 (C) Les
 Compagnons de la chanson
 con Antoinette e Daniela
 22.40 Notizie sportive
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.50 (C) Telegiornale

18.00 (C) Vroom
 19.05 (C) Telegiornale
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 Serie: Amore in soffitta
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 a Zurigo
 20.20 (C) Telegiornale
 20.40 (C) Verso la luce
 Serie: L'uomo e la città
 21.30 Rituali
 Gian Francesco Malipiero
 a 49 giorni della morte
 22.05 (C) Les
 Compagnons de la chanson
 con Antoinette e Daniela
 22.40 Notizie sportive
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.50 (C) Telegiornale

18.00 (C) Vroom
 19.05 (C) Telegiornale
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 Serie: Amore in soffitta
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 a Zurigo
 20.20 (C) Telegiornale
 20.40 (C) Verso la luce
 Serie: L'uomo e la città
 21.30 Rituali
 Gian Francesco Malipiero
 a 49 giorni della morte
 22.05 (C) Les
 Compagnons de la chanson
 con Antoinette e Daniela
 22.40 Notizie sportive
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.50 (C) Telegiornale

18.00 (C) Vroom
 19.05 (C) Telegiornale
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 Serie: Amore in soffitta
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 a Zurigo
 20.20 (C) Telegiornale
 20.40 (C) Verso la luce
 Serie: L'uomo e la città
 21.30 Rituali
 Gian Francesco Malipiero
 a 49 giorni della morte
 22.05 (C) Les
 Compagnons de la chanson
 con Antoinette e Daniela
 22.40 Notizie sportive
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.50 (C) Telegiornale

18.00 (C) Vroom
 19.05 (C) Telegiornale
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 Serie: Amore in soffitta
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 a Zurigo
 20.20 (C) Telegiornale
 20.40 (C) Verso la luce
 Serie: L'uomo e la città
 21.30 Rituali
 Gian Francesco Malipiero
 a 49 giorni della morte
 22.05 (C) Les
 Compagnons de la chanson
 con Antoinette e Daniela
 22.40 Notizie sportive
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.50 (C) Telegiornale

18.00 (C) Vroom
 19.05 (C) Telegiornale
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 Serie: Amore in soffitta
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 a Zurigo
 20.20 (C) Telegiornale
 20.40 (C) Verso la luce
 Serie: L'uomo e la città
 21.30 Rituali
 Gian Francesco Malipiero
 a 49 giorni della morte
 22.05 (C) Les
 Compagnons de la chanson
 con Antoinette e Daniela
 22.40 Notizie sportive
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.50 (C) Telegiornale

18.00 (C) Vroom
 19.05 (C) Telegiornale
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 Serie: Amore in soffitta
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 a Zurigo
 20.20 (C) Telegiornale
 20.40 (C) Verso la luce
 Serie: L'uomo e la città
 21.30 Rituali
 Gian Francesco Malipiero
 a 49 giorni della morte
 22.05 (C) Les
 Compagnons de la chanson
 con Antoinette e Daniela
 22.40 Notizie sportive
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.50 (C) Telegiornale

18.00 (C) Vroom
 19.05 (C) Telegiornale
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 Serie: Amore in soffitta
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 a Zurigo
 20.20 (C) Telegiornale
 20.40 (C) Verso la luce
 Serie: L'uomo e la città
 21.30 Rituali
 Gian Francesco Malipiero
 a 49 giorni della morte
 22.05 (C) Les
 Compagnons de la chanson
 con Antoinette e Daniela
 22.40 Notizie sportive
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.50 (C) Telegiornale

18.00 (C) Vroom
 19.05 (C) Telegiornale
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 Serie: Amore in soffitta
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 a Zurigo
 20.20 (C) Telegiornale
 20.40 (C) Verso la luce
 Serie: L'uomo e la città
 21.30 Rituali
 Gian Francesco Malipiero
 a 49 giorni della morte
 22.05 (C) Les
 Compagnons de la chanson
 con Antoinette e Daniela
 22.40 Notizie sportive
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.50 (C) Telegiornale

18.00 (C) Vroom
 19.05 (C) Telegiornale
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 Serie: Amore in soffitta
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 a Zurigo
 20.20 (C) Telegiornale
 20.40 (C) Verso la luce
 Serie: L'uomo e la città
 21.30 Rituali
 Gian Francesco Malipiero
 a 49 giorni della morte
 22.05 (C) Les
 Compagnons de la chanson
 con Antoinette e Daniela
 22.40 Notizie sportive
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.50 (C) Telegiornale

18.00 (C) Vroom
 19.05 (C) Telegiornale
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 Serie: Amore in soffitta
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 a Zurigo
 20.20 (C) Telegiornale
 20.40 (C) Verso la luce
 Serie: L'uomo e la città
 21.30 Rituali
 Gian Francesco Malipiero
 a 49 giorni della morte
 22.05 (C) Les
 Compagnons de la chanson
 con Antoinette e Daniela
 22.40 Notizie sportive
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.50 (C) Telegiornale

18.00 (C) Vroom
 19.05 (C) Telegiornale
 19.15 (C) Una notte tranquilla
 Serie: Amore in soffitta
 19.50 (C) I nuovi studi della TV
 a Zurigo
 20.20 (C) Telegiornale
 20.40 (C) Verso la luce
 Serie: L'uomo e la città
 21.30 Rituali
 Gian Francesco Malipiero
 a 49 giorni della morte
 22.05 (C) Les
 Compagnons de la chanson
 con Antoinette e Daniela
 22.40 Notizie sportive
 22.45 Oggi alle camere federali
 22.50 (C) Telegiornale

SVIZZERA italiana: sette giorni TV

DES JEUX POUR LES PETITS ET GRANDS

Les ombres infidèles



Sur la plage de Farfalu-sur-Mer, le soleil est fantaisiste et il s'amuse à jouer des tours avec les ombres. Quelles sont donc les erreurs commises par l'astre du jour?

Solution page XIV

Le fil d'Ariane

H	C	U	D
I	O	E	P
M	S	R	

Commencez par la lettre C en haut de la grille, puis en passant de case en case prenez au passage des lettres les unes après les autres pour former un proverbe connu, conseillant le respect des engagements.

Chaque lettre est immédiatement voisine de celle qui la précède en haut, en bas, à droite, à gauche et en diagonale. Une même lettre peut être utilisée plusieurs fois.

Solution page XIV

UN PETIT TOUR... Pion - problème

Reportez les éléments que voici sur un échiquier. Utilisez six pions noirs et six pions blancs placés comme vous le voyez sur les douze cases de l'échiquier.

Et voici ce qu'il faut faire :
 En ne touchant qu'à un seul pion, obtenir des rangées horizontales alternées de pions noirs et de pions blancs.

Première rangée : trois pions noirs
 Deuxième rangée : trois pions blancs.
 Troisième rangée : trois pions noirs, etc...
 Attention : il ne faut toucher qu'à un seul des pions.
 Solution page XIV

Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I									
II									
III									
VI									
V									
IV									
IIA									
IIIA									
XI									
X									

HORIZONTELEMENT

I. Bonnet-de-prêtre. II. Extrême. III. Pronom personnel. — S'utilise en médecine, en parfumerie ou en cuisine. IV. Vallée des Pyrénées. V. Appartenir. — Demi saison. VI. Il fait la bombe. — Me montrait hardi. VII. Pour le Grec, c'est nouveau. — Individu qui vit d'affaires louches. VIII. Ilot méditerranéen. — Porte en avant. IX. Cahier inséré entre les pages d'un livre. — Direction précise. X. Affirmation solennelle. — Ainsi débute la parabole.

VERTICALEMENT

1. Obligations. 2. Copulative. — Sigle de l'armée. — Eclot. 3. Symbole chimique. — Il passe à Pise. — Autre symbole chimique. 4. Fesse-mathieu. — Nous revient chaque année (de bas en haut). 5. Placé devant une unité, multiplie sa valeur. — Propose. 6. Railla. — Limites de terrain. 7. Un oncle éloigné. — Est au courant. 8. Qualificatif pour des sœurs. 9. D'un auxiliaire. — Peut protéger des vedettes. 10. Commune du Brabant où le prince de COBOURG vainquit Dumouriez en 1793.

Solution page XIV

JEUDI 13 SEPTEMBRE

L'âge d'or du court métrage français

13.00 24 heures sur la une
 13.15 Treize heures magazine
 13.30 Cours de la Bourse
 13.35 Fin
 18.20 Vivre au présent
 18.45 Pour les petits...
 18.55 Emission pour les jeunes
 19.20 Actuelles régionales
 19.45 24 heures sur la une
 20.20 L'Étang de la Breure
 25me épisode

20.35 La caméra explore le temps

Le drame cathare
 Scénario d'André Castelot
 et Stelio Lorenzi
 Réalisation de Stelio Lorenzi
 1. La Croisade
 23.05 24 heures dernière

FRANCE I

12.30 Midi trente
 13.00 24 heures sur la une
 13.15 Treize heures magazine
 13.30 Cours de la Bourse
 13.35 Fin
 18.20 Vivre au présent
 18.45 Pour les petits...
 18.55 Emission pour les jeunes
 19.20 Actuelles régionales
 19.45 24 heures sur la une
 20.20 L'Étang de la Breure
 25me épisode

20.35 Opération vol

8. Haute couture
 Avec :
 Robert Wagner (Mundy)
 Michèle Carey, Georges Murdock
 Réalisation : Barry Shear

21.25 Magazine 73

22.25 Miden 73

23.25 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Lagardère
 Avec Jean Piat

16.05 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
 Jeux avec Patrice Lafont

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) L'Homme du Picardie
 6me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) La Tête des autres

comédie de Marcel Aymé
 Mise en scène Raymond Rouleau
 Avec :
 Georges Aminel, Guy Tréjean
 Anna Gaylor, Judith Magre

22.30 (C) Italiques
 Les livres du jour présentés

23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3
 19.20 (C) Actualités régionales
 19.40 (C) Faltes un vœu (33)
 19.55 (C) Pour l'amour de la mer

20.30 (C) 52

Magazine de grand reportage

21.25 (C) Votre Jardin en automne
 Série : Loisirs

22.20 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ROMANDE

18.15 (C) Téléjournal
 18.20 (C) Le pays caché
 18.25 (C) Vacances-jeunesse
 19.00 (C) Avant-première sportive
 19.10 (C) La météo
 avec Jean-Daniel Altherr
 19.15 (C) Un jour, une heure
 19.35 (C) Le pays caché
 19.40 (C) Téléjournal
 20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 Le Fou

Film de Claude Goretta
 Avec :
 François Simon (Georges Plond)

21.45 (C) Jazz à Montreux

avec McCoy Tyner,
 22.10 (C) La Djerba d'Ulysse en jet
 de Robert-Noël Ehrlé
 Documentaire

22.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Biologie maritime
 9.50 Reprise
 10.30 Le Congrès de Vienne
 11.10 Reprise
 17.30 La terre est ronde
 18.45 Fin de journée
 18.50 Téléjournal
 19.00 Une affaire pour Miändli
 19.30 L'antenne
 20.00 Téléjournal
 20.20 Hans-A. Traber renseigne

21.00 (C) A toi de faire mignonne

avec Eddy Constantine
 22.30 Téléjournal
 22.40 Gilbert Bécaud à l'Olympia

SUISSE ROMANDE

18.15 (C) Téléjournal
 18.20 (C) Le pays caché
 18.25 (C) Vacances-jeunesse
 19.00 (C) Avant-première sportive
 19.10 (C) La météo
 avec Jean-Daniel Altherr
 19.15 (C) Un jour, une heure
 19.35 (C) Le pays caché
 19.40 (C) Téléjournal
 20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 Le Fou

Film de Claude Goretta
 Avec :
 François Simon (Georges Plond)

21.45 (C) Jazz à Montreux

avec McCoy Tyner,
 22.10 (C) La Djerba d'Ulysse en jet
 de Robert-Noël Ehrlé
 Documentaire

22.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Biologie maritime
 9.50 Reprise
 10.30 Le Congrès de Vienne
 11.10 Reprise
 17.30 La terre est ronde
 18.45 Fin de journée
 18.50 Téléjournal
 19.00 Une affaire pour Miändli
 19.30 L'antenne
 20.00 Téléjournal
 20.20 Hans-A. Traber renseigne

21.00 (C) A toi de faire mignonne

avec Eddy Constantine
 22.30 Téléjournal
 22.40 Gilbert Bécaud à l'Olympia

SUISSE ROMANDE

18.15 (C) Téléjournal
 18.25 (C) Vacances-jeunesse
 Un problème d'amour
 Film réalisé sur le thème de
 par Constantin Fernandez

13.00 24 heures sur la une
 13.15 Treize heures magazine
 13.30 Cours de la Bourse
 13.35 Fin
 18.20 Vivre au présent
 18.45 Pour les petits...
 18.55 Emission pour les jeunes
 19.20 Actuelles régionales
 19.45 24 heures sur la une
 20.20 L'Étang de la Breure
 25me épisode

20.35 La caméra explore le temps

Le drame cathare
 Scénario d'André Castelot
 et Stelio Lorenzi
 Réalisation de Stelio Lorenzi
 1. La Croisade
 23.05 24 heures dernière

FRANCE I

12.30 Midi trente
 13.00 24 heures sur la une
 13.15 Treize heures magazine
 13.30 Cours de la Bourse
 13.35 Fin
 18.20 Vivre au présent
 18.45 Pour les petits...
 18.55 Emission pour les jeunes
 19.20 Actuelles régionales
 19.45 24 heures sur la une
 20.20 L'Étang de la Breure
 25me épisode

20.35 Opération vol

8. Haute couture
 Avec :
 Robert Wagner (Mundy)
 Michèle Carey, Georges Murdock
 Réalisation : Barry Shear

21.25 Magazine 73

22.25 Miden 73

23.25 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Lagardère
 Avec Jean Piat

16.05 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
 Jeux avec Patrice Lafont

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) L'Homme du Picardie
 6me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) La Tête des autres

comédie de Marcel Aymé
 Mise en scène Raymond Rouleau
 Avec :
 Georges Aminel, Guy Tréjean
 Anna Gaylor, Judith Magre

22.30 (C) Italiques
 Les livres du jour présentés

23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3
 19.20 (C) Actualités régionales
 19.40 (C) Faltes un vœu (33)
 19.55 (C) Pour l'amour de la mer

20.30 (C) 52

Magazine de grand reportage

21.25 (C) Votre Jardin en automne
 Série : Loisirs

22.20 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ROMANDE

18.15 (C) Téléjournal
 18.25 (C) Vacances-jeunesse
 Un problème d'amour
 Film réalisé sur le thème de
 par Constantin Fernandez

13.00 24 heures sur la une
 13.15 Treize heures magazine
 13.30 Cours de la Bourse
 13.35 Fin
 18.20 Vivre au présent
 18.45 Pour les petits...
 18.55 Emission pour les jeunes
 19.20 Actuelles régionales
 19.45 24 heures sur la une
 20.20 L'Étang de la Breure
 25me épisode

20.35 La caméra explore le temps

Le drame cathare
 Scénario d'André Castelot
 et Stelio Lorenzi
 Réalisation de Stelio Lorenzi
 1. La Croisade
 23.05 24 heures dernière

FRANCE I

12.30 Midi trente
 13.00 24 heures sur la une
 13.15 Treize heures magazine
 13.30 Cours de la Bourse
 13.35 Fin
 18.20 Vivre au présent
 18.45 Pour les petits...
 18.55 Emission pour les jeunes
 19.20 Actuelles régionales
 19.45 24 heures sur la une
 20.20 L'Étang de la Breure
 25me épisode

20.35 Opération vol

8. Haute couture
 Avec :
 Robert Wagner (Mundy)
 Michèle Carey, Georges Murdock
 Réalisation : Barry Shear

21.25 Magazine 73

22.25 Miden 73

23.25 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Lagardère
 Avec Jean Piat

16.05 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
 Jeux avec Patrice Lafont

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) L'Homme du Picardie
 6me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) La Tête des autres

comédie de Marcel Aymé
 Mise en scène Raymond Rouleau
 Avec :
 Georges Aminel, Guy Tréjean
 Anna Gaylor, Judith Magre

22.30 (C) Italiques
 Les livres du jour présentés

23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3
 19.20 (C) Actualités régionales
 19.40 (C) Faltes un vœu (33)
 19.55 (C) Pour l'amour de la mer

20.30 (C) 52

Magazine de grand reportage

21.25 (C) Votre Jardin en automne
 Série : Loisirs

22.20 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ROMANDE

18.15 (C) Téléjournal
 18.25 (C) Vacances-jeunesse
 Un problème d'amour
 Film réalisé sur le thème de
 par Constantin Fernandez

13.00 24 heures sur la une
 13.15 Treize heures magazine
 13.30 Cours de la Bourse
 13.35 Fin
 18.20 Vivre au présent
 18.45 Pour les petits...
 18.55 Emission pour les jeunes
 19.20 Actuelles régionales
 19.45 24 heures sur la une
 20.20 L'Étang de la Breure
 25me épisode

20.35 La caméra explore le temps

Le drame cathare
 Scénario d'André Castelot
 et Stelio Lorenzi
 Réalisation de Stelio Lorenzi
 1. La Croisade
 23.05 24 heures dernière

FRANCE I

12.30 Midi trente
 13.00 24 heures sur la une
 13.15 Treize heures magazine
 13.30 Cours de la Bourse
 13.35 Fin
 18.20 Vivre au présent
 18.45 Pour les petits...
 18.55 Emission pour les jeunes
 19.20 Actuelles régionales
 19.45 24 heures sur la une
 20.20 L'Étang de la Breure
 25me épisode

20.35 Opération vol

8. Haute couture
 Avec :
 Robert Wagner (Mundy)
 Michèle Carey, Georges Murdock
 Réalisation : Barry Shear

21.25 Magazine 73

22.25 Miden 73

23.25 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Lagardère
 Avec Jean Piat

16.05 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
 Jeux avec Patrice Lafont

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) L'Homme du Picardie
 6me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) La Tête des autres

comédie de Marcel Aymé
 Mise en scène Raymond Rouleau
 Avec :
 Georges Aminel, Guy Tréjean
 Anna Gaylor, Judith Magre

22.30 (C) Italiques
 Les livres du jour présentés

23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3
 19.20 (C) Actualités régionales
 19.40 (C) Faltes un vœu (33)
 19.55 (C) Pour l'amour de la mer

20.30 (C) 52

Magazine de grand reportage

21.25 (C) Votre Jardin en automne
 Série : Loisirs

22.20 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ROMANDE

18.15 (C) Téléjournal
 18.25 (C) Vacances-jeunesse
 Un problème d'amour
 Film réalisé sur le thème de
 par Constantin Fernandez

13.00 24 heures sur la une
 13.15 Treize heures magazine
 13.30 Cours de la Bourse
 13.35 Fin
 18.20 Vivre au présent
 18.45 Pour les petits...
 18.55 Emission pour les jeunes
 19.20 Actuelles régionales
 19.45 24 heures sur la une
 20.20 L'Étang de la Breure
 25me épisode

20.35 La caméra explore le temps

Le drame cathare
 Scénario d'André Castelot
 et Stelio Lorenzi
 Réalisation de Stelio Lorenzi
 1. La Croisade
 23.05 24 heures dernière

FRANCE I

12.30 Midi trente
 13.00 24 heures sur la une
 13.15 Treize heures magazine
 13.30 Cours de la Bourse
 13.35 Fin
 18.20 Vivre au présent
 18.45 Pour les petits...
 18.55 Emission pour les jeunes
 19.20 Actuelles régionales
 19.45 24 heures sur la une
 20.20 L'Étang de la Breure
 25me épisode

20.35 Opération vol

8. Haute couture
 Avec :
 Robert Wagner (Mundy)
 Michèle Carey, Georges Murdock
 Réalisation : Barry Shear

21.25 Magazine 73

22.25 Miden 73

23.25 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Lagardère
 Avec Jean Piat

16.05 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
 Jeux avec Patrice Lafont

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) L'Homme du Picardie
 6me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) La Tête des autres

comédie de Marcel Aymé
 Mise en scène Raymond Rouleau
 Avec :
 Georges Aminel, Guy Tréjean
 Anna Gaylor, Judith Magre

22.30 (C) Italiques
 Les livres du jour présentés

23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3
 19.20 (C) Actualités régionales
 19.40 (C) Faltes un vœu (33)
 19.55 (C) Pour l'amour de la mer

20.30 (C) 52

Magazine de grand reportage

21.25 (C) Votre Jardin en automne
 Série : Loisirs

22.20 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ROMANDE

18.15 (C) Téléjournal
 18.25 (C) Vacances-jeunesse
 Un problème d'amour

Pendant trois semaines, camping et combats antichars auront été à l'ordre du jour du régiment neuchâtelois



Un groupe de carabiniers durant un exercice de progression dans le terrain.

Cette année, le cours de répétition du régiment d'infanterie 8 aura été marqué par trois lignes de force.

Sur le plan de l'instruction de combat, l'accent a été mis sur la lutte antichar. Les soldats neuchâtelois n'ont cessé depuis plus de quinze jours de creuser trous et fortifications, accomplissant un véritable travail de taupes. Les prises de position sur les lieux stratégiques, les barrages de voies de communication et les retranchements pour les gardes d'alerte ont

été édifiés avec beaucoup de savoir-faire. Une démonstration sur la place de Bure, avec exercice

tactique en collaboration avec les troupes mécanisées a constitué le couronnement de cette instruction.

CAMPING

On sait d'autre part que le régiment neuchâtelois campait cette année. Cette nouvelle avait été accueillie de manière plus que mitigée par les hommes du régiment 8, mais il s'est révélé, expérience faite, que l'entreprise était positive. Elle s'est déroulée sans trop de difficultés, mis à part le « pataugea-

ge » général des premiers jours, consécutif aux pluies diluviennes qui se sont déversées sur les campements. Les difficultés initiales n'en furent que plus riches d'enseignement, et les soldats apprirent à équiper convenablement un camp qui puisse résister aux assauts des intempéries. On s'aperçut ainsi que moult subtilités et perfectionnements indispensables à la bonne marche d'un campement n'avaient pas été prévus sur le papier ; ils ne furent inventés qu'au fil des jours. Heureusement, le beau temps chaud et sec revint rapidement, si bien que le cours a pu se dérouler durant la deuxième semaine dans les meilleures conditions souhaitables.

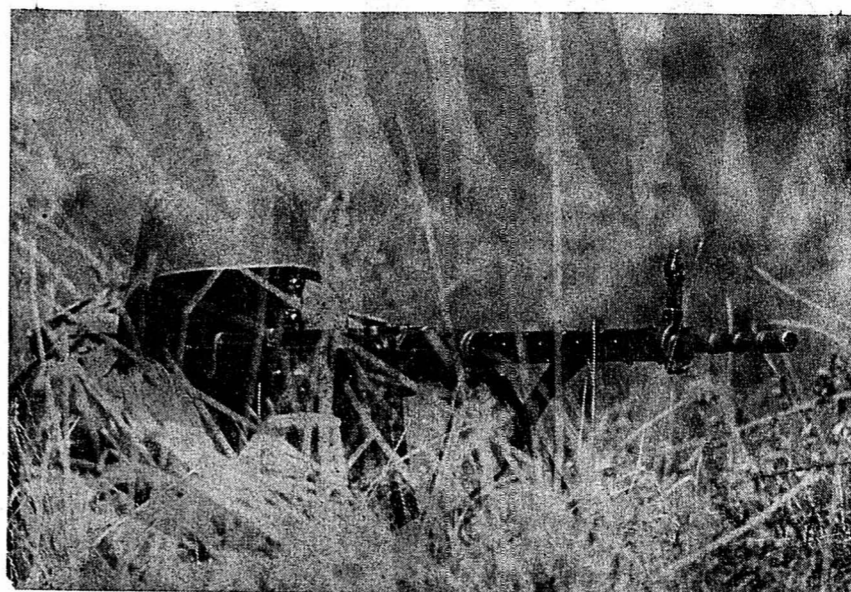
Cours de « détail »

Enfin, pour employer une terminologie spécialisée, on peut qualifier ce cours de « détail ». C'est-à-dire qu'aucune action de grande envergure n'a eu lieu. A l'exception des exercices de mobilité de cette semaine, il n'y eut pas de manœuvres proprement dites, si bien qu'il pouvait paraître à l'observateur extérieur que rien de très spectaculaire ne se passait. En fait, l'instruction n'était pas moins poussée que lors des autres cours, mais précisément attachait une plus grande importance aux détails.

Au cours de cette troisième et dernière semaine, les soldats neuchâtelois passeront à la phase de démobilisation qui ne sera pas une mince affaire. Le démontage des tentes, le nettoyage, le transport et la reddition du matériel considérable utilisé représentera d'ailleurs une somme de travail plus importante que la construction elle-même des campements.

Ce sera, enfin, le retour en terre romande en direction des alentours de Colombier, qui préludera au licenciement tant attendu !

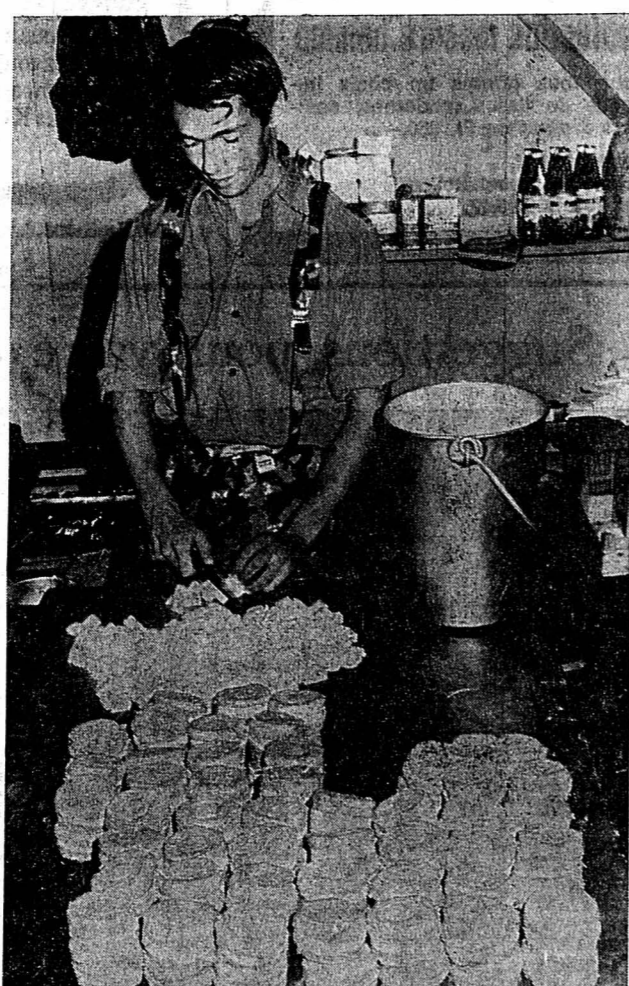
RIH



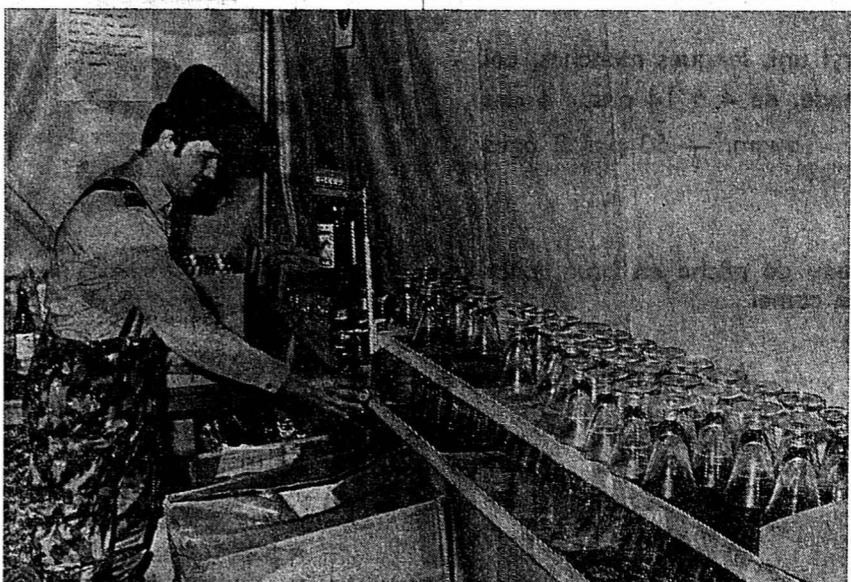
Un carabinier en position de tir, judicieusement camouflé.



La confection d'un balai fait sur mesure... avec les moyens du bord.



La préparation du « singe camouflé », appellation contrôlée. (Avipress RIH)



Une belle rangée à même d'étancher les sols les plus caniculares...



Même en pleine nature et loin de toute installation, la gymnastique ne perd pas ses droits. Ici, la compagnie état-major du régiment à l'exercice.



On n'est jamais assez prévoyant : la construction de claes sous le soleil est une « assurance » contre les bourbiers des jours de pluie.



Le « salon des sous-officiers » de la compagnie de renseignement 8, ou du bon emploi des sièges de Jeep...



La section de grenadiers du lieutenant Christen, au terme de son exercice de bûcheronnage, rassemblée sur sa « victime ».



On a beaucoup creusé durant ce cours, creusé et encore creusé. La chaleur aidant, certains allègements de tenue ont été les bienvenus. (Avipress RIH)

ÉCOLE MODERNE

12, place Numa-Droz - Tél. 21 15 15 - Neuchâtel

Dès le 18 septembre

COURS du SOIR

Français - Langues étrangères - Dactylographie - Sténographie
Correspondance

LABORATOIRE de LANGUES

Enseignement audio-visuel moderne
CERTIFICAT ET DIPLOME - Cours intensifs

Cours du jour : secrétariat commercial - médical - de tourisme
Secondaires : II, III, IV - Cours de français

POUR VOS ENFANTS

PULLS longues manches, col roulé acryl,
rayé travers, pour 1 à 5 ans

9.-

PULLS acryl uni, longues manches, col
mao, teintes mode, de 4 à 14 ans, 4 ans
augm. —.60 par 2 âges

7.90

JEANS peau de pêche en brun, paprika
ou camel

4 à 6 ans

8 à 10 ans

12 à 14 ans

13.90

15.90

17.90

PRIX NET

FERMÉ LE LUNDI

Ruelle Dublé 3

cop

La Gerle



- Aqualums de mer
- Jardin zoologique station de singes anthropoïdes
- Equilat. sur poneys
- Paradis des enfants
- Chemin de fer miniature
- Griller à la cheminée

Café-Restaurant-Zoo
Ouvert dès 9h30
Fermé le lundi
☎ 032 7 49 34

Un but d'excursion très apprécié pour grands et petits
Admirez le monde enchanté des profondeurs de la mer. (plus de 30 sortes de poissons et les mystères de la vie sous-marine).
Plus de 20 singes anthropoïdes — Orang-outans — Gibbons; grande station de chimpanzés; belle famille de lions, dromadaires, ours ainsi que crocodiles, serpents, ânes, chèvres naines, flamingos etc.
Une attraction toute spéciale pour enfants de tout âge. Mini-autos, glissoires, carrousels, balançoires, 3 roues etc.
Un petit chemin de fer très romantique conduit toute la famille à travers la jungle du zoo. En voiture s.v.p. Studen près de Bienne.

seeteufel
Visite des animaux également le soir.
Bus Bienne - Seeteufel.

Le comité des joies annexes de la

FÊTE DES VENDANGES

organise, le samedi 6 octobre 1973, un

CORTÈGE D'ENFANTS COSTUMÉS

qui défilera en ville, dès 15 heures.

Les enfants costumés qui désirent participer à ce cortège se rassembleront, dès 13 h 30 et jusqu'à 15 heures au plus tard, à l'est de la Rotonde. Un jury décernera des prix aux porteurs de costumes les plus originaux.

INSCRIPTIONS DES GROUPES :

Les classes des écoles primaires et groupes désirant participer au cortège sont priés de s'inscrire auprès de
Mme Fernando BOVET,
avenue Formachon 3,
2034 PESEUX.

Cette année, il ne sera pas envoyé de formules d'inscription.

À l'issue du cortège, des surprises seront distribuées à chaque participant.

Le cortège empruntera le même parcours que l'année dernière.

Confection mesure homme

Nous vous offrons un choix immense de tissus modernes, complets à partir de Fr. 350.—.

Robert Poffet,
Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

Safari en Afrique Orientale!

Kuoni vous convie dans le monde entier!

Safari Kuoni en mini-bus. 5 personnes au lieu de 7.
Toutes des places assises et uniquement côté fenêtres! Quoi qu'il arrive, vous serez aux premières loges pour observer ou filmer tous les animaux qui passeront à votre portée.
Safaris dans la brousse africaine: les plus beaux itinéraires, nombreux périples au choix, accompagnateur Kuoni lors de chaque safari.

Vols non-stop
Zurich-Nairobi
7½ heures

9 jours, dès
Fr. 990.-

-Vacances balnéaires à Mombasa
- Vacances balnéaires combinées avec safaris
- Plusieurs programmes de safaris au Kénia/Tanzanie

Départ tous les dimanches:
vol spécial à bord d'un jet
DC-8 BALAIR, filiale de
SWISSAIR (formation des
pilotes et entretien des
appareils assurés par
SWISSAIR).

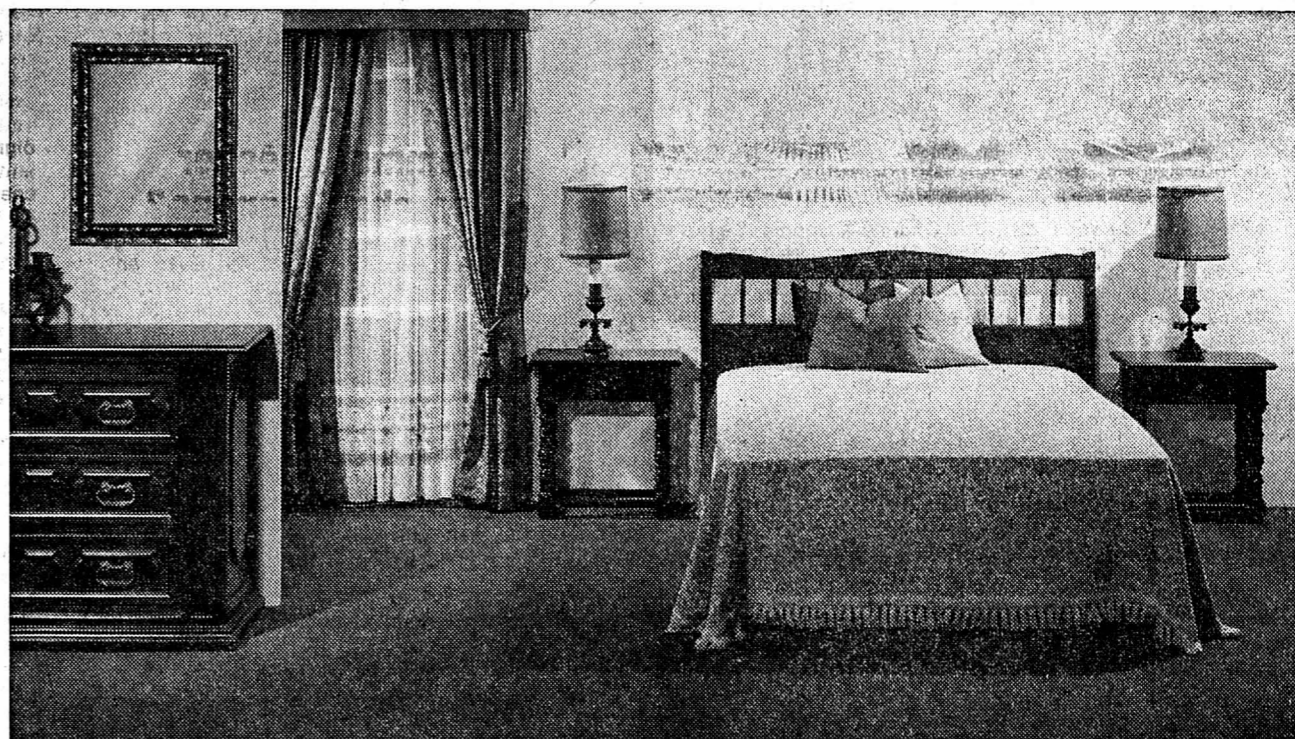
Où que vous alliez,
vous serez toujours en
bonne compagnie avec les
animateurs KUONI.



**Nous connaissons encore
des paradis pour
de plus belles vacances**

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège,
Tél. (032) 2 99 22

Suggestions pour votre chambre à coucher . . .



Pour vous permettre de combiner harmonieusement l'ameublement de votre chambre à coucher, nous disposons d'un très grand choix de lits, tables de chevet, commodes et miroirs. Cette charmante chambre à coucher style provençal, avec tête de lit à barreaux, est une des nombreuses possibilités d'agencement de notre programme. Profitez donc de visiter notre exposition ces prochains jours.

Grand parking réservé — Téléphone: 038/42 10 58

**meubles
rossetti
2017
boudry**

MARY MULLER UN ARBRE DANS LA TEMPÊTE

ROMAN



Traduit de l'anglais par Laure Casseau. Copyright Opera Mundi
ÉDITIONS DE TRÉVISE 55

Elle n'avait toujours pas répondu à la lettre d'Anton, ni parlé avec son avocat. Elle remettait la question au lendemain. Pourtant, il allait bien falloir affronter la situation et prendre une décision. Lutter pour obtenir la garde de Jan, ou le laisser vivre avec son père. Elle avait l'impression que la position d'Anton n'était pas aussi forte qu'il voulait le lui faire croire. Son avocat la renseignerait à ce sujet. Mais Anton se battrait avec une énergie implacable, sans égard pour leur réputation à l'un et à l'autre. Elle savait ce dont il était capable lorsqu'il était en colère. Elle avait cherché à l'irriter. Elle avait désiré le blesser tout autant qu'il l'avait blessée. Il était brutal, hypocrite, égoïste.

J. D. la regarda tout en garant la voiture devant sa porte.
— Vous êtes bien silencieuse.
— Je réfléchissais, répondit-elle en éteignant sa cigarette. Elle prit son sac à main et sa cape, attendant qu'il lui ouvrirait la portière.

Il prit son bras tandis qu'ils se dirigeaient vers la porte d'entrée et attendit qu'elle eût retrouvé sa clé dans son sac à main. Elle la lui tendit. Il ouvrit la porte.

— Puis-je entrer un instant ?
— Mais bien sûr, répondit-elle en s'efforçant d'adopter un ton insouciant.

Elle alluma la lumière dans le salon et posa ses affaires sur la table.
— Il y a du jus d'orange dans le réfrigérateur.
— Je n'ai besoin de rien.
— Moi, j'en prendrai volontiers.

Il la suivit des yeux tandis qu'elle se dirigeait vers la cuisine. Elle était mince et elle avait des pommettes hautes. Elle était aussi racée qu'un mannequin. Il aimait les femmes grandes et minces. Edna était petite, avec une tendance à l'embonpoint.

Christine prit deux verres sur l'étagère et les posa sur le plateau. Ses mains tremblaient tellement que les verres s'entrechoquèrent.

Elle savait que J. D. avait l'intention de la demander en mariage. Tout ce qu'il avait dit ce soir-là, les allusions voilées à leur avenir commun, la façon dont il l'avait regardée ne laissaient aucun doute là-dessus. Elle savait que cela arriverait un jour ou l'autre. Elle avait évité d'y penser. Quelquefois, elle s'était sentie effrayée, comme si un piège se refer-

mait sur elle.

Elle ouvrit la porte du réfrigérateur et prit la cruche de jus d'orange.

Elle avait souvent examiné le visage de J. D., appréciant sa froide beauté, en se demandant pourquoi elle n'arrivait pas à s'éprendre de lui. Ils avaient des goûts communs, elle le respectait et l'admirait, mais l'idée d'avoir avec lui des relations physiques lui inspirait une crainte voisine de la répugnance. Si elle avait pu la surmonter, cela résoudrait tous les problèmes et sauvegarderait son amour-propre.

Les verres cliquèrent lorsqu'elle prit le plateau et le porta dans le salon.

J. D., debout au milieu de la pièce, était en train de l'admirer.

— Elle est marquée de votre cachet personnel. C'est la première fois que je vois le parti que vous tirez du style contemporain. C'est passionnant. J'aurais pensé que ces diverses nuances de brun aboutiraient à un ensemble plutôt triste et c'est l'inverse qui se produit.

Il la regarda remplir les deux verres. Lorsqu'elle prit le sien, il glissa la main sous son bras et l'entraîna vers le sofa.

— Venez vous assoir.

Elle prit place à côté de lui nerveusement, but une gorgée et voulut se relever pour aller chercher ses cigarettes. Il la retint.

— Christine...

Elle le regarda, sentant les battements de son cœur s'accélérer. Il avait une expression grave qui le rendait très séduisant.

— Je me sens embarrassé. La dernière fois que j'ai demandé une femme en mariage, j'avais tout juste vingt ans, et j'ai sans doute été plus éloquent que je ne le serai aujourd'hui.

Elle rougit.

— Je suis sûr que vous avez compris que je vous aime.

Un sourire adoucit son visage, mais sans lui donner de chaleur véritable.

— Je crois que je suis tombé amoureux de vous le jour où j'ai vu à quel point vous aviez transformé l'horrible salon de Dolly, avant même de vous avoir rencontrée.

— Mais J. D., balbutia-t-elle, je...

— Je sais que vous ne m'aimez pas, coupa-t-il. Pas encore. Mais je suis absolument certain que vous m'aimez. Christine, épousez-moi. Je sais que je vous rendrai heureuse.

— Mais si je ne vous aime pas, J. D., nous ne serons jamais heureux.

— Je sais que notre mariage sera une réussite, dit-il avec conviction. Les mariages les plus heureux que je connaisse sont fondés sur de la camaraderie, qui existe déjà entre nous. Chérie, pensez à tout ce que vous avons en commun. Les mêmes goûts, le même idéal. Et je crois que nous avons l'un pour l'autre une estime réciproque. Quel meilleur fondement pourrait-on trouver pour un mariage ?

Elle avait baissé les yeux. Ses mains jointes reposaient sur ses genoux. Il les couvrit de la sienne.

— La camaraderie peut se transformer en amour.

— Je sais, mais...

— Je ne vous ai jamais interrogé sur votre vie privée ni tenté de m'en informer auprès de quelqu'un d'autre, mais je sais que vous avez connu le genre d'amour dont vous parlez et qu'il vous a rendue malheureuse. Vous pourriez apprendre à m'aimer d'une façon différente.

Elle retira ses mains.

— Je ne sais pas quoi répondre.

Il sourit.

— Ne répondez pas pour le moment. Réfléchissez. J'ai eu tant de patience que je peux attendre encore un peu. Vous me promettez que vous y réfléchirez ?

Elle fit un signe de tête muet. Il la regardait, souriant toujours. Il était certain qu'elle finirait par l'épouser. Il se leva.

— Je vous laisse réfléchir. Pourrai-je vous voir demain soir ?

— J'ai promis d'emmener Jan voir un western.

— Je vous téléphonerai demain matin.

Elle l'accompagna jusqu'à la porte. Le patio était baigné de lune.

— Laissez-moi vous admirer à la lumière de la lune, dit-il.

Il prit son bras et l'entraîna dans le patio. Les yeux de Christine semblaient énormes dans son visage dont la lune accentuait la pâleur et les ombres.

(A suivre)

OSS 117 N'EST PAS MORT

RESUME: Au point fixé pour le rendez-vous, M. Joseph attend l'arrivée de Bernard Morand.

Une promenade sur la plage



Le carrefour était silencieux, mal éclairé par un lampadaire qui diffusait une lumière jaunâtre. Dans une maison proche, la demie de deux heures tinta à un invisible carillon. La seconde d'après, M. Joseph entendit un chuintement de pneus. Se plaquant contre un mur, il porta par habitude sa main droite sous son veston, prêt à sortir son colt. La grosse auto noire apparut, accélérant brusquement son allure.



Lâchant un juron, M. Joseph fit un pas en avant, comme pour plonger. Mais il s'y prit un dixième de seconde trop tard : une rafale de mitraillette crépita tandis que la grosse voiture noire passait à sa hauteur. Transformé en écume, M. Joseph s'affala, face contre terre. Poursuivant sa route, l'auto disparut dans la nuit. Un chien hurla à la mort. Des volets claquèrent, une femme cria, quelqu'un décrocha un téléphone pour appeler la police.



« Parlez-moi de vous, dit Boris Obarow à Sophia. Venez, nous serons mieux sur la plage. » Glissant un pourboire dans la main du maître d'hôtel qui les avait servis, il entraîna la jeune femme hors du restaurant. Le soleil inondait de lumière les jardins luxuriants qui descendaient en terrasse jusqu'à la mer. « Racontez-moi comment vous viviez en Amérique, pourquoi vous êtes venue à Tanger... » reprit le Russe.



Du ton le plus naturel, Sophia conta la petite histoire qu'Hubert avait forgée à son intention. Tandis qu'elle parlait, son regard suivait un gros paquebot qui, tout près de la ligne d'horizon, descendait vers le sud. « Je vous aime, Sophia, dit Boris Obarow. Je vous aime comme je n'ai jamais aimé personne au monde. Mais ma vie ne m'appartient pas. Je vous ai menti sur moi-même. Je dépends d'hommes exigeants, qui peuvent faire de moi ce qu'ils veulent... »

Demain: L'espion séducteur

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Malgache qui est-elle ?
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'art et d'histoire.
Musée des beaux-arts: Soulages + graveurs neuchâtelois.
Galerie Ditesheim: Estampes du XX^e siècle.
Galerie Média: Jean-Pierre Zaugg, peintures.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — Palace: 15 h et 20 h 30, Le Grand Bazar. Enfants admis.
Arcades: 15 h et 20 h 30, Il n'y a pas de fumée sans feu. 16 ans.
Rex: 20 h 45, Moi, une femme sensuelle. 20 ans.
Studio: 15 h et 20 h 30, Délivrance. 16 ans.
Bio: 15 h, 18 h 30 et 20 h 45, Le Dernier Tango à Paris. 18 ans.
Apollo: 15 h, 18 h, 20 h 30, Le Serpent. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)

Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.
Pharmacie d'office: Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies:

Région Boudry - La Côte: P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: J.-M. Jaquet, Suisse, dessins.
Galerie Numaga II: Escher, Hollande, gravures.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Seuls sont les indomptés.

LE LANDERON

Cinéma du Château: Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Cosa Nostra.

HOROSCOPE

La matinée sera calme et sans événements marquants. L'après-midi sera propice aux petits succès et aux gains rapides. Soirée faste pour les projets amoureux.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront imaginatifs et intuitifs; ils sortiront de la banalité.

BELIER (21/3 - 19/4)

Santé: Pratiquez un sport qui vous stimulera. Amour: Consolidez vos liens affectifs. Affaires: Attachez-vous aux réalités solides.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé: Une bonne douche vous stimulera chaque matin. Amour: Méfiez-vous des propositions trop séduisantes. Affaires: Ne vous laissez pas distraire par vos collègues.

GEMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Attention aux infections. Amour: Voyez le bon côté des choses. Affaires: Ayez confiance en vous.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Surveillez votre alimentation. Amour: Faites une sélection parmi vos amis. Affaires: Vous vous sentirez énergique et décidé.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Voyez sans plus attendre votre dentiste. Amour: Vous recevrez une nouvelle agréable. Affaires: Tenez compte des avis de votre entourage.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Menez une vie saine et régulière. Amour: Soyez plus ouvert et plus cordial. Affaires: Prévoyez un court déplacement.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Évitez les stations debout. Amour: Ne parlez pas trop de vos projets. Affaires: Des propositions valables vous seront faites.

SCORPION (25/10 - 22/11)

Santé: Soignez votre vésicule biliaire. Amour: Des nouvelles vous causeront une grande joie. Affaires: Exposez clairement vos objectifs.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Vous êtes épuisé, nerveux, tendu. Amour: Combattez votre mauvaise humeur. Affaires: Recherchez des collaborations intéressantes.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Mauvaise circulation due à un manque de mouvements. Amour: Prévoyez pour ce soir une sortie. Affaires: Rejetez les combinaisons louches.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Surveillez votre foie. Buvez modérément. Amour: Soyez moins dominateur. Affaires: Ne réagissez pas violemment si l'on vous fait des réflexions.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Évitez de consommer trop de conserves. Amour: Ne rompez pas l'harmonie du foyer. Affaires: Ne vous laissez pas influencer par les autres.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Pamplemousses
Langue de bœuf aux olives
Riz à la créole
Fromage
Yaourts

LE PLAT DU JOUR :

Langue de bœuf aux olives

Préparation 15 minutes. Cuisson de la langue: 2 heures; sauce 10 minutes. Pour 6 personnes: 1/2 langue de bœuf cuite au court-bouillon pendant deux heures dans une cocotte minute. Détaillez-la en tranches. Préparez à part la sauce aux olives.

Avec le beurre et la farine, faites un roux assez coloré, mouillez avec le bouillon sans cesser de tourner, jusqu'à épaississement. Ajoutez les olives vertes dénoyautées, et faites réchauffer les tranches de langue dans cette sauce.

Comment sécher les champignons?

S'il s'agit de petits champignons genre mousserons: aussitôt ramassés, enfilez-les en chapelets, sans les laver, ni les peler sur une petite ficelle (à l'aide d'une grosse aiguille), sans les serrer. Laissez-les sécher à l'air, au soleil dans la journée, dans un endroit sec la nuit, jusqu'à ce qu'ils soient bien secs. Gardez-les dans des bocaux de verre.

Pour les cèpes ou autres champignons, lavez-les et essuyez-les très soigneusement, coupez-les en lanières pas trop minces. Enfilez-les comme précédemment, et faites-les sécher de même pendant une dizaine de jours (selon le temps et le degré de l'humidité de l'air). Terminez en les passant dans un four très doux pendant une vingtaine de minutes. Conservez-les dans un bocal de verre dans un endroit sec. Pour utiliser les champignons séchés, faites-les tremper pendant 1/4 d'heure dans de l'eau tiède et préparez-les comme des champignons frais.

Attention aux diurétiques

Pendant l'été, si vous avez suivi un régime amaigrissant, à base de diurétiques, qui vous a fait perdre un nombre appréciable de kilos et qu'à présent vous constatez qu'au lieu de continuer à perdre du poids, vous en reprenez, faites attention.

On a tendance à faire usage de diurétiques de son propre chef. C'est la mode et c'est facile. Au début ils font perdre des kilos, effectivement, même sans régime. Mais l'accoutumance ne tarde pas à se produire: au bout d'un certain temps, l'organisme réagit par une production accrue d'hormones antidiurétiques afin de conserver la même quantité de liquide. Certains troubles peuvent apparaître, les urines deviennent plus rares. Pour compenser, on boit davantage et le poids remonte en flèche... Ce que vous devez faire? Cessez ce régime et ensuite allez voir votre médecin qui vous prescrira celui qui convient à votre cas. Il est toujours risqué d'entreprendre de manière anarchique et sans avis autorisé, un traitement quelconque, car un organisme n'est pas l'autre et outre les découvertes toujours possibles, la santé peut en pâtir.

Ce que vous porterez bientôt

Des ensembles pantalons: Pour le jour, le pantalon est droit. Très souple à poches latérales, il s'accompagne soit d'une veste chemise ceinturée ou à martingale, ou le plus souvent d'un cardigan tricoté droit ou ceinturé dans des oppositions soit de couleurs raffinées soit de jacquard coloré. Les capes seront nombreuses elles aussi, courtes ou allant jusqu'aux genoux, à col de renard, en réversible, en mohair ou en tweed, en forme de manteau de cocher ou descendant aux chevilles, larges et bordées de fourrure.

Divers emplois de l'eau oxygénée

— Pour enlever les taches de sang, lavez et frottez à l'eau tiède, puis passez un chiffon imbibé d'eau oxygénée (10 à 13 volumes) et rincez.

— Pour faire disparaître une tache de rouille laissée par le fer à repasser, tamponnez avec un coton imbibé d'eau oxygénée et rincez.

— Attention: l'eau oxygénée utilisée pour les soins de la peau doit être beaucoup moins concentrée. Précisez au moment de l'achat chez le pharmacien à quel usage vous la destinez. La concentration s'exprime par volumes, ainsi pour décolorer les cheveux, on utilise de l'eau oxygénée à 20 ou 30 volumes, qui serait dangereuse sur une plaie.

Pour votre santé

Oignon cru: Pour traiter les cors et œils-de-perdrix, il est toujours possible, évidemment, de se servir d'un corricide, mais vous obtiendrez de bien meilleurs résultats, en utilisant cette recette de « bonne femme »: Epluchez un oignon et découpez-en une tranche relativement épaisse. Avant de vous coucher, appliquez l'oignon sur votre cor et fixez-le avec du sparadrap. Le lendemain matin il suffira que vous gratiez légèrement, sans faire saigner, le cor ramolli pour l'extraire. Rapidement vous serez débarrassée de ces cors gênants, douloureux, tellement inesthétiques.

Pour avoir du tonus: Le persil est souverain.

Il est quatre fois plus riche en vitamines C que l'orange et le chou. On met bien sur la table du sel et du poivre, il faudrait aussi poser un petit bol de persil et en saupoudrer les aliments. Pour une bonne circulation: rien ne vaut l'infusion de vigne rouge (une cuillère à soupe par tasse).

Une cure pour le foie: quand vous faites des poireaux vinaigrés, ne jetez pas l'eau de cuisson. Buvez-la: un demi-litre par jour pendant trois semaines vaut une cure à Vichy, attention, n'en buvez pas trop car cette décoction est très diurétique, vous vous réléverez la nuit. L'eau de cuisson des artichauts, très riche en sels minéraux, est un excellent draineur du foie.

Un menu

Paupiettes de veau farcies
Petits pois
Fromage
Compote de prunes

LE PLAT DU JOUR :

Paupiettes de veau farcies

Farce: 50 g de jambon cuit, 50 g de champignons, tous deux hachés, 40 g de mie de pain trempée dans du bouillon et pressée, 1 échalote hachée, un peu de persil haché, 4 escalopes de veau très minces, beurre, 2 dl de bouillon bien assaisonné, 1 petit verre de madère, féculé. Préparez la farce en mélangeant les ingrédients et étalez-la sur les escalopes que vous roulez et ficelerez. Faites-les revenir au beurre jusqu'à ce qu'elles soient dorées de toutes parts mouillez ensuite de bouillon et faites mijoter à couvert; 1 heure à 1 1/2 heure. Disposez les paupiettes défilées sur le plat, nappez de la sauce additionnée de madère et liée avec de la féculé.

A méditer :

Tout amour cherche à la fois son empire et son esclavage.

Etienne REY

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.45 (C) L'œil apprivoisé
18.15 (C) Téléjournal
18.20 (C) Le pays caché
18.25 (C) Vacances-jeunesse
19.00 (C) Ton amour et ma jeunesse
19.15 (C) Un jour, une heure
19.35 (C) Le pays caché
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Tango
20.45 (C) Du tac au tac
21.05 (C) Jeux sans frontières 73
22.30 Les adultes font école
22.50 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 La terre est ronde
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Etes-vous libre, Mademoiselle ?
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Magazine politique
21.05 Jeux sans frontières Tournoi international
22.25 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
16.20 Emission pour la jeunesse
18.20 Vivre au présent
18.40 Pour les petits...
18.50 Emission pour les jeunes
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 L'Etang de la Breure
20.35 Le grand échiquier
23.25 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Le Cheval de fer

FRANCE III

16.05 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Feuilletton
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Hilda Muramer
21.40 (C) Match sur la 2
22.40 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Faites un vœu (31)
19.55 (C) Merveilleux fous du jazz
20.30 (C) Sept ans de réflexion
22.10 (C) Les miracles de la médecine
23.05 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.25 (C) Per i giovani
19.05 (C) Telegiornale
19.15 (C) Camping sul tetto
19.50 (C) Il mondo degli insetti
20.20 (C) Telegiornale
20.40 (C) Vita da zingari
21.05 (C) Gluochi senza frontiera 73
22.25 L'erede scomparso
22.50 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, pionniers et aventuriers. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, l'encombrement des routes. 21.05, jeux sans frontières. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

17 h, pour les petits. 17.20, jeux d'enfants. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, Lassie. 18.05, plaque tournante. 18.55, le poste de police. 19.10, sur les traces de Jim Sonnett. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, magazine de la 2^{me} chaîne. 21 h, Macbeth. 22.50, téléjournal, météo. 23.05, critique théâtrale. 23.50, brèves informations.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, Informations. 8 h, bonjour à tous, miroir-première. 8.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, la ménagère apprivoisée. 11.05, demandez le programme. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi et la finale de demandez le programme. 14.05, après-midi d'été, rencontres internationales à Genève. 14.30, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, social-contact. 16.20, Tristan et Yseult d'après J. Bédier. 16.30, le disque d'avant-hier. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, arts et rencontres. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, mardisques. 20.30, soirée théâtrale. Piège pour un homme seul. de R. Thomas. 22.15, club de nuit. 23.30, anthologie du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, Informations et revue de la presse romande. 8.15, plein feu. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollage, la musique folklorique suisse. 10.45, nos patois. 11 h, université radiophonique internationale, hommage à Nicolas Copernic (1). 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomezziglo. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30,

TV DÉPANNAGE
toutes marques
Annoncé avant
Réparé le même jour
9 h
Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, Informations. 20.05, médecine et santé. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, Informations. 6.05, pêle-mêle musical. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, musique de Haendel. 9 h, entracte. 10.05, Oscar Peterson, piano. 10.30, un Américain à Paris, ouverture cubaine G. Gershwin. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, fanfare et chœurs. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscolaire. 15.05, chansons, danses, marches. 16.05, La Beatles-Story. 17.30, pour les enfants. 18.15, Folk et country. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, radiohi-parade. 20.30, musique classique en pop. 21.30, la Suisse vue d'ailleurs. 22.20, revue de presse. 22.30, hit-parades de France et d'Italie. 23.30, big band ball.

MOTS CROISÉS

Problème No 101

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

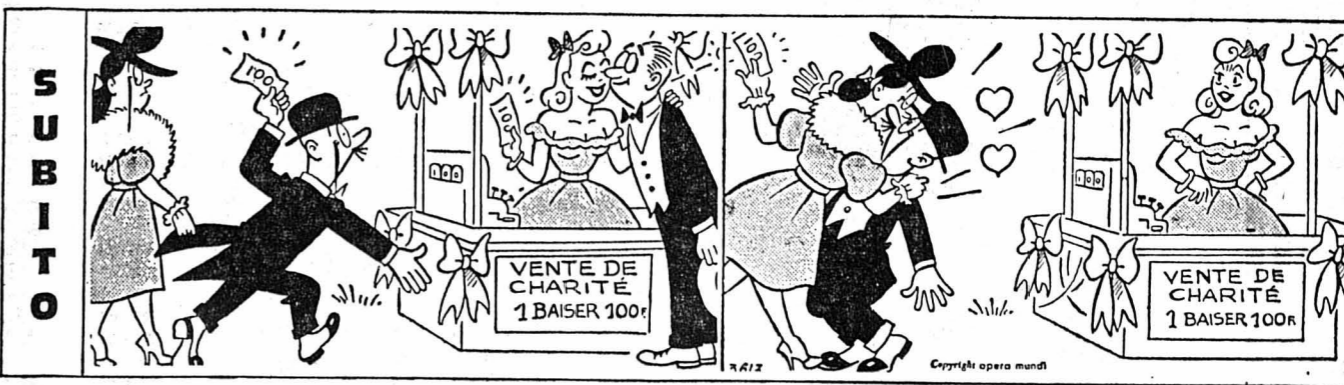
1. On en garnit des tartes. 2. Grasses. 3. Dans la gamme. — Dans le nom d'un homme d'Etat chinois. — De bonne heure. 4. Prénom d'une poétesse française. — Rivière de Suisse. 5. Finit peu à peu. — Elle ouvre le cortège. 6. Un des Etats des U.S.A. — Fin d'infinifit. 7. Adresse. — Vieux navigateur. 8. Demi-mal. — Furent leur effet. 9. Il évolue dans un bocal. — A pour souci la paix générale. 10. V. Hugo l'a connu. — Points de suspension.

VERTICALEMENT

1. Qui mérite réprobation. 2. Ses côtes donnent un vin estimé. — Ville de Belgique. 3. Article. — Elle est longue à Noël. Préfixe. 4. Critique littéraire française. — Sa pointe relève. 5. Se pose parfois sur une branche. — Danse. 6. Victoire de Napoléon. — Sentiment qui déshonore l'homme. 7. Participe. — Il rend la femme plus belle encore. 8. Beauté rare. — Patrie d'Anacréon. 9. Préfixe. — A toi. 10. Sauva les Juifs du massacre. — Non partagés.

Solution du No 100

1	E	G	L	A	N	T	I	N	E
2	G	R	O	I	N	A	L	E	T
3	G	R	I	S	E	P	T	U	R
4	A	N	E	T	L	E	N	T	O
5	M	E	G	E	V	E	C	R	I
6	M	I	L	E	T	S	E	T	
7	A	I	N	T	H	Y	R	S	E
8	I	V	E	S	O	R	E	S	
9	R	A	S	E	R	I	E	E	S
10	E	N	L	E	V	E	E	H	E



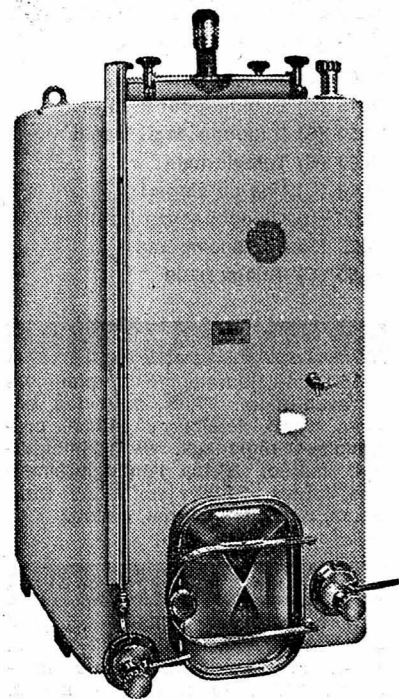
VIGNERONS-ENCAVEURS LES VENDANGES APPROCHENT

ÊTES-VOUS ÉQUIPÉS POUR RECEVOIR VOS RÉCOLTES ?
NOUS VOUS PROPOSONS UN MATÉRIEL DE
TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ, LIVRABLE DU STOCK :

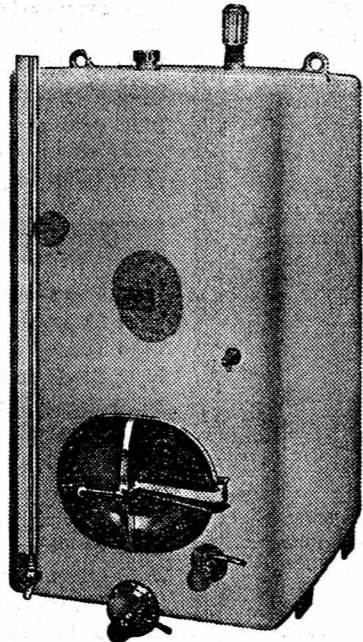


CUVES EN ACIER

AVEC REVÊTEMENT INTÉRIEUR **INALTÉRABLE**
BRAUTHITE Email APPLIQUÉ A CHAUD
Licence exclusive pour la Suisse



← VINIFICATION



STOCKAGE →

- 30 ans d'expérience dans ce domaine
- Construction particulièrement soignée et bien étudiée
- **BRAUTHITE Email**, revêtement éprouvé, aux qualités exceptionnelles
- Possibilité de retouche sur place en cas d'accident, sans difficulté
- Revêtements extérieurs spécialement appropriés
- Nombreuses références
- Prix avantageux



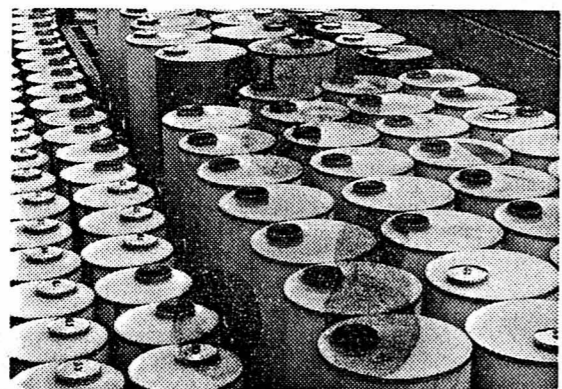
Qualité - Longévité - Sécurité - Facilité d'emploi
Garantie d'une maison suisse de longue tradition
et de réputation internationale

RÉCIPIENTS EN ACIER INOXYDABLE 330 l. - 670 l. - 1000 l.

Matière : inox 18.10.2,5 Mo; Superfinish.

Utilisations :
Vins : stockage, soutirage, distribution, élevage, cuvage, compensation, traitement.
Fruits et plantes : macération, fermentation; préparation et stockage des liqueurs, eaux-de-vie, jus de fruits, sirops, eaux, produits chimiques, etc.
Équipement standard : 1 ouverture supérieure DN 220 mm, avec bonde aseptique, 1 dégustateur, 1 ouverture inférieure DN 220 mm, avec clapet de soutirage DN 40 mm.

FABRICATION EN SÉRIES



UNE NOUVEAUTÉ DE
GIOVANOLA
UN PRODUIT DE
QUALITÉ SUISSE



REPRÉSENTATION ET VENTE EXCLUSIVES :

Pour le Valais : Hubert de Wolff, rue des Châteaux 41
1951 SION, tél. 027/2 23 40

Pour les autres cantons suisses : Paul Gaud & Fils,
rue de l'Ancien-Port 11, 1200 GENEVE, tél. 022/32 69 63

Nous exposons aux Comptoirs de Lausanne (stand 1100) et de Martigny (stand 179-180)



La CATHODERMIE
et les Inimitables produits de soins

René Guinot

Paris

Institut de soins esthétiques

JESSICA

NEUCHÂTEL - Tél. 25 12 29
PHARMACIE DE L'ORANGERIE

CENTRE DE CATHODERMIE AGRÉÉ

La CATHODERMIE, exclusivité René Guinot, est une méthode pour les soins de la peau et la prolongation de sa jeunesse. Elle est pratiquée uniquement dans les Centres cathodermes agréés.

Elle assure : Un nettoyage profond et parfait sans détergent. Un équilibre du taux d'hydratation de la peau. Une amélioration rapide du tonus des tissus.

LA CATHODERMIE FAIT LA PEAU SAINE.
LA CATHODERMIE FAIT LA PEAU JEUNE.

POUR LES BARS, CAFÉS-RESTAURANTS...
une action formidable !

DES LAVE-VERRES ET VAISSELLE INDUSTRIELS

Inox, garantis 1 an + 10 ans par abonnement à partir de Fr. 1980.—
Documentation, listes de références et renseignements immédiats et gratuits.

TILUX - F. Schüpbach-Tauzac, Gare 6,
1033 Cheseaux. Tél. (021) 91 21 54.

Savoie-Petitpierre s.a.

Le spécialiste
du vêtement pour

ENFANTS

Très grand choix

Seyon 1

NEUCHÂTEL

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.— à 20'000.—

670'000 crédits payés

rapide — discret
simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00 — 12.15 et 13.45 — 18.00



Bon

Je désire Fr.
tout de suite en espèces.

Nom

Prénom

Rue

Localité

Un décor - un cadeau - un souvenir
de votre meilleur cliché, faites tirer une

PHOTO GÉANTE

en noir jusqu'à 5 m en une pièce, en couleur jusqu'à 2 m 50 en une pièce

STUDIO PERRET

Rue Fritz-Courvoisier 11
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 47 84 - 22 43 13



DD8/73.37F

Voici la Passat. Croyez-en vos yeux et essayez-la !

Nous attendons tous le début d'une nouvelle génération d'automobiles. Notre patience trouve enfin sa récompense. La Passat ouvre l'ère du futur en matière de technique, d'esthétique et de conduite.

La voiture de demain sort d'usine. Essayez son puissant moteur refroidi à l'eau. Epreuvez sa résistance, découvrez ses qualités. Examinez son équipement de A à Z.

La Passat vous attend chez nous. Essayez-la sur route. Il vous suffit de nous rendre visite ou de nous donner un coup de fil. Cette voiture vous étonnera. **La Passat: votre nouveau plaisir de conduire**

GARAGE HIRONDELLE Pierre Senn, Pierre-à-Mazel 25, Neuchâtel. Tél. 24 72 72. Fredy Syder, Garage du Port, 2012 Auvernier. Téléphone 31 22 07. J.-L. Devenoges, Garage Beau-Site, 2053 Cernier. Téléphone 53 23 36. Garage Willy Brügger, 2117 la Côte-aux-Fées. Tél. 65 12 52. Garage Léon Duthé & Fils, 2114 Fleurier. Tél. 61 16 37. Fernand Stubi, Garage de la Croix, 2205 Montmolin. Tél. 31 40 66.

VOYAGES WITTWER VOUS PROPOSENT

Du 24 au 29 septembre Fr. 535.—

ÎLE DE JERSEY - NORMANDIE

VOYAGES WITTWER NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 2, tél. (038) 25 82 82
COUVET, Saint-Gervais 1, tél. (038) 63 27 37

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Voyages Christinat
FONTAINEMELON
Tél. 038/53 32 86

Excursions - Sociétés - Noces

Comptoir de Lausanne
Mercredi 12 - Lundi 17 septembre
Départ 7 h 45 Fr. 17.— AVS: Fr. 14.—

Entreprise de nettoyages
Molliet
Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

22 SEPTEMBRE 1973

La Roche-Devant, 20me anniversaire

Dîner, dès 13 h,
cochon de lait
poulet.

Animation par les DOMINOS.
Bal en soirée.

S'inscrire jusqu'à mardi 8 septembre 1973, tél. (038) 55 12 72.

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: Aarau 1000 P Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.—.



Heures de départ: <input checked="" type="checkbox"/> Lunch gratuit	
Le Locle,	Place du Marché 8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare	8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7	9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles:
Réservez à temps vos places!

Lundi
17
septembre

Pfister ameublements sa
Neuchâtel, Terreaux 7 Renseignements: 038-25 79 14

UNE JUNTE MILITAIRE S'EMPRE DU POUVOIR POUR « LIBÉRER LE CHILI DU JOUG MARKISTE »

Dans ce document, les militaires déclarent que « face à la crise économique, sociale et morale extrêmement grave qui détruit le pays, ils ont décidé de demander la démission du président Allende et de lancer la mission historique et responsable du combat pour la libération du pays du joug marxiste ».

La junte poursuivait : « Vous pouvez être assurés que le progrès économique et social ne subira pas de modifications fondamentales. La presse, la radio et la télévision liées à l'unité populaire (la coalition gouvernementale) doivent suspendre leurs transmissions faute de quoi elles seront châtiées par air et par terre. La population doit rester chez elle. »

LE REFUS D'ALLENDE

Aussitôt après la diffusion de cette proclamation, le président Allende qui se trouvait au palais de la Moneda, a fait connaître son refus de se plier aux ordres de la junte.

« J'affirme, a-t-il déclaré, ma décision irrévocable de continuer à défendre le Chili. J'affirme ma décision de résister par tous les moyens disponibles, même au prix de ma vie, afin que cela serve de leçon pour montrer devant l'histoire l'ignominie de ceux qui ne se servent

que de la force, et cela sans raison. »

Le chef d'Etat a invité également les travailleurs chiliens à « occuper les usines et tous les autres centres de travail ».

Pendant que le président Allende prononçait son allocution, des chasseurs ont survolé à basse altitude le palais de la Moneda, déjà encerclé par des blindés.

M. Allende n'a pu aller jusqu'au bout de son allocution, la radio interrompant brusquement ses émissions.

Quelques minutes plus tard, Radio-Agricultura, station appartenant à une organisation de droite, commençait à diffuser de la musique martiale et des communiqués militaires.

La population de Santiago a, semble-t-il, accueilli avec calme les événements. Cependant, il était impossible de savoir si des troubles avaient éclaté dans le pays.

Les communications radio avec le Chili ont en effet été coupées et les frontières fermées. Les seules informations provenaient des stations de radio chiliennes captées dans les pays voisins. Selon certaines sources des attaques aériennes auraient fait taire les stations de radio fidèles au régime.

Ce sont les radios de droite qui ont annoncé que les militaires avaient donné

jusqu'à midi au président pour quitter la Moneda.

D'après ces mêmes sources, l'Etat de siège a été proclamé par les militaires dans tout le pays.

ALLENDE ARRÊTÉ

Par ailleurs, un communiqué militaire a annoncé que le président Allende a été arrêté.

Un incendie s'est déclaré au palais présidentiel de la Moneda, a annoncé à 16 h 55 la radio de la junte militaire, captée à Buenos-Aires.

La junte n'a donné aucune précision sur le bombardement de ce palais, commencé dans la matinée (16 h 30 hec). Mais de nombreuses personnes auraient été blessées à proximité du palais du gouvernement à Santiago-du-Chili, selon Radio-Agricultura.

Ces personnes auraient été victimes de francs-tireurs embusqués dans des édifices voisins.

AU BORD DU DÉSASTRE

Au cours des derniers 45 jours, la situation s'est aggravée au Chili, où plus de 600 attentats avaient été dénombrés. L'économie, profondément affectée par les grèves des transporteurs routiers et des petits commerçants, était au bord du désastre et certains aliments faisaient l'objet d'un rationnement strict. Parallèlement, le marché noir avait pris des proportions inquiétantes.

Lorsque le président Allende avait été élu voici trois ans avec 36,3 % des voix, il s'était engagé à conduire le pays au socialisme par une voie originale, respectueuse des libertés démocratiques, « la voie chilienne ». Cependant, ses initiatives se heurtaient au congrès chilien où l'opposition était majoritaire.

PREMIERE TENTATIVE

Le 29 juin dernier, plusieurs unités militaires avaient tenté un coup d'Etat mais les forces armées avaient pris rapidement position en faveur du président.

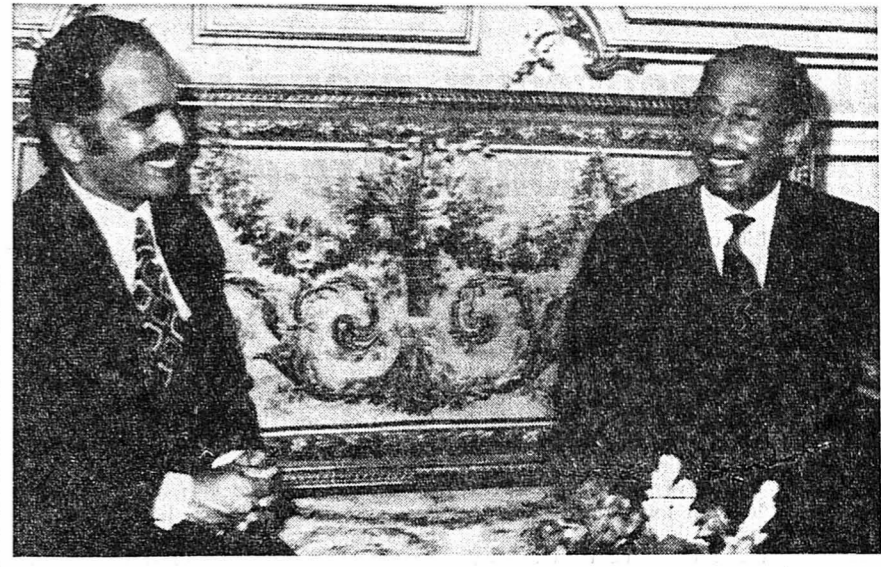
De son côté, M. Allende avait voulu faire participer les militaires à la gestion du pays et avait inclus plusieurs officiers supérieurs dans son cabinet. Deux des généraux putschistes, le général Pinochet et le général Leigh, avaient été désignés à leur poste par le président voici deux semaines.

Il ne reste plus maintenant que quatre

pays d'Amérique latine qui ne soient pas gouvernés directement ou indirectement par les militaires : l'Argentine, la Colombie, le Venezuela, et la Guyane.

La résidence de M. Allende, dans le quartier de Tomas Moro, a été bombardée, a annoncé la radio des forces armées captée à Buenos-Aires. Selon la radio, un foyer de résistance s'était formé dans cette résidence.

L'armée d'autre part annoncé dans un ordre du jour numéro sept diffusé par radio que tout foyer de résistance au nouveau gouvernement chilien fera l'objet de sévères représailles.



C'est le temps des sourires entre le roi Hussein, à gauche, et le président Sadate. (Téléphoto AP)

Le mini-sommet du Caire : réticences palestiniennes

LE CAIRE (AP). — La réouverture du front oriental avec Israël et le stationnement des fedayins le long de la frontière jordanienne ont été au centre des entretiens qui ont réuni hier les chefs d'Etat égyptien, syrien et jordanien.

Selon des sources bien informées, le président Sadate et le président syrien Assad ont fait pression sur le roi Hussein pour que la Jordanie redevenue l'un des « Etats de la confrontation », ce qui nécessite une forme de coopération entre le gouvernement d'Amman et les forces palestiniennes qui furent chassées du pays en 1970.

Le roi Hussein se serait déclaré hostile au retour des fedayins dans le pays, mais il serait prêt à accepter que des unités de l'armée de libération de la Palestine (A.L.P.) soient stationnées le long de la ligne de cessez-le-feu, en échange de la fin de l'isolement dont la Jordanie est l'objet depuis plusieurs années dans le monde arabe.

Les responsables palestiniens ont émis de sérieuses réserves sur cette réunion et ont fait savoir qu'ils s'opposeraient à toute discussion sur des sujets intéressant leur cause.

De toute manière, la résistance s'est prononcée fermement contre la réinte-

gration de la Jordanie du roi Hussein, qu'elle considère toujours comme son ennemi numéro un, dans le « front oriental » dans l'éditorial de l'hebdomadaire officiel de l'organisation pour la libération de la Palestine (O.L.P.). L'O.L.P. estime que le peuple arabe est en droit de se poser des questions sur la reconstitution d'un front oriental « dont le principal pilier est une armée mobilisée contre l'Irak, la Syrie et la révolution palestinienne beaucoup plus que contre l'ennemi sioniste ».

UN FAIT PAR JOUR

Nations captives

Seule la Chine, jusqu'ici, a exigé que l'Union soviétique retire ses troupes de la Tchécoslovaquie. Les gouvernements occidentaux se désintéressent totalement des aspirations nationales des peuples qui subissent le colonialisme de l'URSS, faudra-t-il que ces derniers se tournent vers Pékin pour obtenir le soutien nécessaire, sur le plan international, dans leur combat contre l'impérialisme soviétique ? Ne serait-il pas grand temps que la politique des grandes puissances occidentales, dans leur propre intérêt, cesse d'osciller entre Munich et Yalta ?

Telles sont les questions posées à la diplomatie occidentale par M. Edmund Rehak, président de la commission consultative tchécoslovaque en Europe.

Les démocraties continueront-elles à capituler devant les régimes totalitaires sous le prétexte de préserver la paix et de développer la collaboration internationale ? Et les déclarations démagogiques sur « le droit sacré à l'autodétermination de chaque Etat, grand ou petit » et « la nécessité de renoncer à l'usage de la force pour résoudre les litiges internationaux » continueront-elles à masquer les convoitises des super-grands et leurs compromissions inavouables sur le dos des petites nations ?

« Ivan, les Chinois vont te chasser de notre sol ! »

Des slogans semblables fleurissent depuis plus de deux ans sur les façades des immeubles de Prague, confirmant l'amertume des Tchèques de se voir abandonnés par les démocraties occidentales et leur espoir dans le soutien chinois.

Le président Pompidou, lors de ses entretiens avec les dirigeants de Pékin aura l'occasion de constater à quel point la Chine mise sur la construction d'une Europe unie face aux visées expansionnistes de l'URSS. Pékin dispose d'un atout majeur : la Chine constitue un marché inépuisable pour l'industrie européenne et d'importantes réserves d'or lui permettent de traiter avantageusement avec ses futurs partenaires occidentaux.

La politique européenne de Pékin est claire : soutien à la création d'une Europe unie, indépendante des Etats-Unis d'Amérique et de l'URSS. Les dirigeants chinois ne manqueraient pas d'exploiter la visite du chef d'Etat français pour dénoncer à nouveau le danger qui guette l'Europe occidentale de se trouver un beau jour réduite à l'état d'une nouvelle « Finlande » désarmée et impuissante face à la puissance militaire soviétique.

S'il ne faut pas s'attendre, dans le contexte politique international actuel, à ce que les négociations sino-françaises se concrétisent spectaculairement, elles contribueront, sans doute, à ouvrir la porte aux échanges commerciaux entre deux partenaires acquis aux principes d'indépendance nationale.

Le sort de la Mongolie, de la Tchécoslovaquie et des vastes territoires chinois occupés par l'URSS sera peut-être effleuré au cours de ces entretiens. On abordera certainement la question de la sécurité européenne menacée par la maladie du dollar entretenue artificiellement à des fins de stratégie politique et économique à long terme. Les Chinois, une fois de plus, en profiteront pour dénoncer la conclusion d'un accord qui légalise pour une longue période le maintien de la domination soviétique sur une vaste partie du continent européen.

Il est encore trop tôt pour commenter la portée internationale de la visite du président Pompidou à Pékin. Mais ne serait-il pas grand temps, au moment où l'Europe se manifeste sur la scène internationale, de se préoccuper du sort des nations captives ?

Jaime PINTO

SUITE Pompidou à Pékin

Devant 700 invités conviés à un grand dîner d'Etat dans la salle des banquets de l'Assemblée nationale populaire, le président Pompidou et M. Chou En-lai ont réaffirmé hier la volonté commune de leurs deux pays de ne pas désarmer et ils se sont réciproquement félicités de chercher à doter leur pays de moyens nécessaires à la préservation de leur indépendance à l'égard des superpuissances.

Mais si tous deux se sont exprimés de façon analogue en tant que dirigeants des deux nations nucléaires qui ont refusé de s'engager dans la limitation des armements, les propos qu'ils ont tenus sur les superpuissances ont été assez différents. M. Chou En-lai ayant été beaucoup plus mordant à l'égard des superpuissances, que son hôte n'a fait que mentionner.

M. Chou a réaffirmé que la Chine doit faire « tous les préparatifs pour résister à une guerre d'agression ». « Le danger de la guerre demeure, et la détente n'est qu'un phénomène superficiel », a-t-il ajouté.

Le président du Conseil chinois a affirmé que son pays et la France ont comme point commun important de ne pas permettre « une superpuissance quelconque de nous soumettre à la mainmise, à l'intervention ou à l'agression » et de s'opposer « à ce qu'une ou deux superpuissances monopolisent les affaires du monde ».

M. Chou En-lai a aussi déclaré : « Nous appuyons aussi les peuples européens qui luttent pour préserver leur souveraineté et leur indépendance. Et nous

sommes en faveur de ce point de vue : la cause de l'unité européenne, si elle est menée à bien, contribuera à l'amélioration de la situation en Europe et dans le monde entier ».

Le président français a de son côté longuement insisté sur le rapprochement intervenu ces dernières années entre la France et la Chine, et cela malgré la diversité de leurs régimes, sur la base de l'égalité entre tous les Etats, du respect de la souveraineté des nations et de leur indépendance.



Quand le « Quotidien du peuple » souhaite la bienvenue à M. Pompidou. (Téléphoto AP)

Courte victoire de la gauche aux élections norvégiennes

OSLO (AP). — Après de multiples rebondissements et renversements de situation, l'opposition socialiste a finalement remporté les élections législatives en Norvège avec la plus petite marge possible.

Alors que le décompte des suffrages était pratiquement terminé, les socialistes ont obtenu 78 sièges contre 77 à la coalition sortante. Dans la chambre sortante de 150 sièges, les travaillistes en détenaient 73, les conservateurs 29, le parti du centre 20, le parti chrétien du peuple 14, le nouveau parti populaire neuf, les libéraux quatre et le parti socialiste populaire un seul.

Cette élection constitue une lourde défaite pour le parti travailliste à qui

échappe la majorité pour la quatrième fois consécutive.

En dépit de ce recul, le chef du parti, M. Trygve Bratteli, semble devoir former le prochain gouvernement, succédant ainsi à M. Lars Korvald.

Un gouvernement travailliste serait minoritaire au storting (parlement) face à l'opposition conservatrice et devrait compter sur les voix socialistes pour rester au pouvoir. M. Finn Gustavsen, porte-parole de la ligue socialiste pour les élections, a déclaré qu'en aucune circonstance ce groupe n'acceptera d'entrer dans un cabinet travailliste, même s'il est convié à le faire.

SUITE L'épidémie de choléra en Italie

Mais, dans cette ville, il faut toujours braver les interdictions : on a découvert que l'on y vendait des moules au marché noir, à mille litres le kilo, et qu'il était très facile de les écouler. La police a résolu de se montrer plus sévère, mais parviendra-t-elle à mettre la main sur les coupables ? On avance des doutes.

ETAT HYGIENIQUE DÉPLORABLE

La situation économique, en Campagne et dans les Pouilles, devient de plus en plus grave. Les cafés, les restaurants et les hôtels voient leur chiffre d'affaires diminuer. Les vendeurs ambulants se plaignent de ne plus être autorisés à offrir leurs marchandises dans les rues. Le commerce du poisson est tombé presque à zéro.

Les journaux publient chaque jour des articles impressionnants sur l'état hygiénique déplorable qui caractérise la plupart des villes. Dans la Ville éternelle, on s'aperçoit soudain que le nombre des éboueurs n'est pas suffisant, ce qui fait que les ordures s'accumulent en bordure des boulevards extérieurs. On rappelle que l'Italie se trouve en tête des pays européens pour ce qui est des cas de typhus et de jaunisse à virus. Sur huit mille communes, seulement trente-deux possèdent un dépurateur.

Chaque année on compte quelque dix mille cas de typhus. Au cours des six premiers mois de 1973, on en avait enregistré 783 à Bari et 910 à Naples (contre deux dans la vallée d'Aoste). Les statistiques indiquent qu'il y en a en Italie deux fois plus qu'en Yougoslavie et au Portugal, quatre fois plus qu'en Grèce et en Espagne. Pour la jaunisse à virus, le tableau est aussi alarmant : 2712 cas, rien qu'à Rome, en 1972.

L'extension du choléra serait due, ainsi, surtout au manque d'hygiène. Et l'on constate maintenant, avec une ironie un peu amère, qu'il ne sert pas à grand-chose de manger du citron et de boire de la bière. Les conseils donnés au début de l'épidémie ont contribué essentiellement à faire monter les prix, mais non pas à faire baisser le nombre des cas de choléra.

« Des mers polluées et des villes sales, voilà la cause du choléra », a déclaré M. Achille Corona, ministre préposé aux problèmes de l'environnement. Et il a ajouté : « On a l'impression que le choléra qui s'est déclaré cette année n'est pas un phénomène exceptionnel, et qu'il pourrait se répéter. Il serait la conséquence de la détérioration de l'environnement, et si l'on n'en élimine pas les causes, il réapparaîtra. Là où l'on polluera, le choléra accentuera sa présence ».

Washington rassure Israël

WASHINGTON (AFP). — M. Kissinger, secrétaire d'Etat désigné, a réaffirmé l'appui des Etats-Unis à Israël au cours d'un entretien qu'il a eu avec M. Dinitz, ambassadeur d'Israël à Washington.

M. Kissinger aurait notamment dit à son interlocuteur que les récentes déclarations du président Nixon sur la situation au Proche-Orient et sur la crise du pétrole ne donnaient aucune raison de croire à un changement de politique de la part des Etats-Unis dans cette région.

Les fusées « Poseidon » en panne

WASHINGTON (AFP). — Toutes les fusées de type « Poseidon » installées à bord des sous-marins nucléaires de la marine américaine devront être modifiées en raison de certaines imperfections, a annoncé le secrétaire à la Marine, M. Warner, dans une lettre au Congrès.

On savait depuis deux semaines que plus de la moitié des essais de la fusée à ogives indépendantes multiples de la marine américaine effectuée au printemps dernier avaient été infructueux. M. Warner déclare que sur 24 missiles essayés, coûtant chacun un million de dollars, plus de la moitié avaient présenté des défauts.

M. Warner a précisé que les modifications décidées après de nouvelles études techniques demanderont trois ans pour être réalisées.

Le secrétaire à la marine affirme, néanmoins, que la sûreté de fonctionnement de cette arme est suffisante pour que les intérêts de la défense des Etats-Unis ne soient pas menacés.

Dix-neuf des 41 sous-marins nucléaires de la flotte américaine sont équipés de 16 fusées « Poseidon » à dix ogives indépendantes, à la place des anciennes fusées « Polaris ».

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Avertissement islandais à la Grande-Bretagne

REYKJAVIK (Reuter). — Le cabinet islandais a décidé hier d'avertir la Grande-Bretagne que l'Islande rompra ses relations diplomatiques avec elle si des bâtiments britanniques continuent d'éprouver des canonnières islandaises assurant le respect des eaux territoriales islandaises, a déclaré M. Johannesson, premier ministre.

M. Johannesson a ajouté que son cabinet avait décidé d'adopter cette mesure au « premier éperonnage d'un patrouilleur islandais par un bâtiment de guerre britannique ».

Cette décision survient après l'abordage « délibéré », selon Reykjavik, du patrouilleur islandais « Thor » dimanche soir par la frégate britannique « The Jaguar ».

C'est le douzième incident naval survenu en un an entre les deux marines dans la zone de cinquante milles revendiqués par Reykjavik comme faisant partie de ses eaux territoriales.

Alertes à la bombe à Londres

LONDRES (AFP). — Des milliers d'écouliers ont été fouillés mardi par les policiers dans les 575 gares du réseau ferroviaire de la banlieue sud de Londres. Cette mesure exceptionnelle faisait suite à un coup de téléphone anonyme avertissant qu'une bombe avait été déposée dans un cartable à bord d'un train.

Dans la capitale britannique, les alertes se sont succédées toute la matinée. La gare de London-Bridge a été évacuée pendant une demi-heure en pleine période de pointe. De nombreux trains ont été retardés. Même scénario à la gare de Liverpool Street Station après un avertissement non suivi d'effets.

Par ailleurs, trois hommes étaient interrogés mardi par la police sur leur participation éventuelle aux récents attentats de Londres, a annoncé Scotland-Yard.

Un catholique à la tête de la police de l'Ulster

BELFAST (AFP). — Un nouveau pas vers l'apaisement a été accompli mardi en Ulster avec la nomination d'un catholique à la tête de la police locale. C'est la première fois, depuis la formation de cette province du Royaume-Uni, qu'un membre de la minorité catholique accède à ce haut poste de responsabilité.

M. James Flanagan, 59 ans, entrera en fonctions le 1er novembre prochain.

ASIE

Officiers cambodgiens exécutés

PNOM-PENH (AP). — Douze officiers de l'armée cambodgienne au moins auraient été passés par les armes vendredi dernier pour avoir ordonné à leurs troupes de battre en retraite devant une attaque des Khmers rouges près de Kompong-cham, la troisième ville du pays dont la partie sud est actuellement occupée par les insurgés.

Mise en garde américaine à Hanoï

SAIGON (AP). — Les Etats-Unis ont remis à l'ambassade du Viet-nam du Nord à Paris une note mettant en garde Hanoï contre les « risques graves » qu'il prendrait en violant l'espace aérien sud-vietnamien, a révélé l'ambassade des Etats-Unis à Saïgon.

Sans le dire expressément, la note semble faire planer la menace d'un retour de l'aviation américaine si Hanoï envoie des intercepteurs « Mig » au sud.

De leur côté les autorités sud-vietnamiennes ont publié une série de photos de reconnaissance aérienne pour étayer les accusations selon lesquelles le Viet-nam du Nord installe au moins une douzaine de bases aériennes au sud, en violation des accords de Paris.